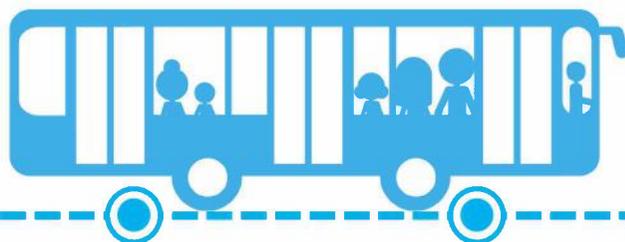


Rapport annuel d'activité

ANNEE
2020



Sommaire

I / L'actionnariat de la SPL	p2	5-7 La promotion du réseau	p42
1-1 La répartition des parts	p3		
1-2 La représentation par actionnaire	p3	VI / Le réseau Yégo Plages	p43
1-3 Les membres du CA Trans-Landes en 2020	p4	6-1 Le parc véhicule	p44
II/ Les évolutions contractuelles	p5	6-2 Les données kilométriques	p46
II / Les ressources humaines	p10	6-3 La fréquentation	p47
IV/ La crise sanitaire	p12	6-3-1 Ligne 1A	p50
4-1 Le bilan Hygiène, Sécurité et Environnement	p13	6-3-2 Ligne 1B	p53
4-1-1 Le matériel de protection des équipes	p13	6-3-3 Ligne 2	p56
4-1-2 Accompagner la protection des équipes	p13	6-3-4 Ligne 3	p58
4-2 Une activité restreinte	p14	6-3-5 Ligne H	p62
4-3 Le chômage partiel	p14	6-3-6 Lignes C1 et C2	p65
V / Le réseau Yégo	p15	6-3-7 Ligne E	p69
5-1 Le parc véhicule	p16	6-3-8 Ligne S	p71
5-2 Les données kilométriques	p17	6-3-9 Ligne A	p73
5-3 L'offre Yégo	p18	6-3-10 Ligne M	p75
5-3-1 La fréquentation Yégo	p21	6-3-11 Ligne L	p78
5-3-2 Lignes 1A et 1B	p24	6-4 La vitesse commerciale	p80
5-3-3 Ligne 2	p28	6-5 Les perturbations et réclamations	p81
5-3-4 Ligne 3	p31	6-6 La promotion du réseau	p82
5-4 La vitesse commerciale théorique	p34	VII / Les éléments financiers	p83
5-5 La commercialisation Yégo	p35	VII / Les annexes	p85
5-6 Les incidents, perturbations et réclamations	p40		



I / L'ACTIONNARIAT SPL TRANS-LANDES

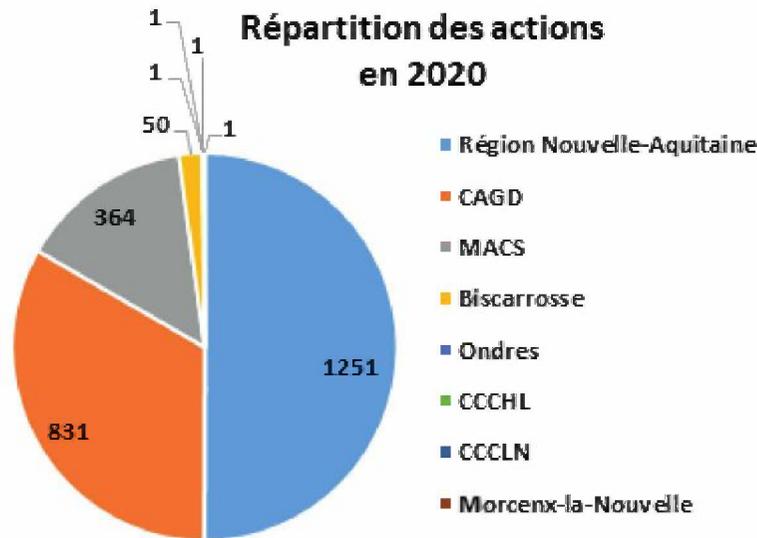


1/ Actionariat de la SPL Trans-Landes

1-1 La répartition des parts

En 2020, un nouvel actionnaire fait son entrée dans le capital de la SPL Trans-Landes : la commune de Morcenx-la-Nouvelle.

Le capital social de la SPL Trans-Landes est de 1 015 000 € répartis entre 8 actionnaires. La valeur de l'action est de 406 €, leur répartition par actionnaire est la suivante :



1-2 La représentation par actionnaire

La SPL Trans-Landes est administrée par le Conseil d'Administration composé d'administrateurs représentant les collectivités territoriales et les groupements de collectivités territoriales actionnaires.

Cependant, le nombre maximum de membres du Conseil d'Administration est limité à maximum 18 par l'article L. 225-17 du code de commerce et l'article 14 des statuts.

Dès lors, afin d'assurer une répartition des sièges du Conseil d'Administration proportionnelle à la détention du capital de la Société et de permettre la représentation de l'ensemble des collectivités territoriales et de groupements de collectivités territoriales actionnaires, les Parties ont décidé que les représentants des Actionnaires ayant une participation réduite du capital se réuniront en Assemblée Spéciale, un siège au moins leur étant réservé. Cette Assemblée Spéciale comprend un délégué de chaque collectivité territoriale et de groupement de collectivité territoriale y participant.

Au regard de la composition du capital de la SPL Trans-Landes, le Conseil d'Administration compte 18 administrateurs qui se répartissent ainsi :

Actionnaire	Nombre d'administrateurs
Région Nouvelle Aquitaine	9
CAGD	5
MACS	2
Biscarrosse	1
Assemblée Spéciale*	1
TOTAL	18

* L'AS regroupe les représentants des actionnaires ayant une participation réduite du capital (Ondres, CCCHL, CCCLN et Morcenx-la-Nouvelle)



1-3 Les membres du CA Trans-Landes en 2020

Actionnaire	Nom/ Prénom	Fonction
RÉGION NOUVELLE AQUITAINE	MINVIELLE Michel	Administrateur
	REQUENNA Pascale	Administrateur
	NADAU Marie-Françoise	Administrateur
	BRUN Yveline	Administrateur
	BEYRIS Maryline	Administrateur
	DUTOYA Emilie	Administrateur
	LAGRAVE Renaud	Président du CA
	SORE Serge	Administrateur
	MOTOMAN Laurence	Administrateur
CAGD	BAZUS Julien	Vice-Président du CA
	DAGES Pascal	Administrateur
	DUBOIS Julien	Administrateur
	JAY Caroline	Administrateur
	SOUBLIN Jean	Administrateur
MACS	CHARPENEL Frédérique	Administrateur
	BENOIT-DELBAST Jacqueline	Administrateur
BISCARROSSE	LARREZET Hélène	Administrateur
ASSEMBLEE SPECIALE	CARRERE Paul	Administrateur

Le second tour des élections municipales 2020 ayant été reporté au 28 juin, les conseils d'installation des différentes communautés de communes et communes, actionnaires de la SPL Trans-Landes, ont été pourvus courant juillet 2020.

Par délibération en date du 16 juillet 2020, la Communauté de Communes MACS a nommé les 2 administrateurs suivants :

- > Mme Jacqueline BENOIT-DELBAST
- > Mme Frédérique CHARPENEL

Julien Bazus a été nommé Vice-Président du Conseil d'administration lors du CA du 25/09/20.



II / LES ÉVOLUTIONS CONTRACTUELLES



L'année 2020 a été marquée par les adaptations de l'offre liées à la crise sanitaire de la COVID 19.

Des ajustements en adéquation avec le contexte sanitaire

Pendant toute la durée de la crise sanitaire, l'offre transport a été maintenue avec des adaptations d'offres inhérentes aux restrictions appliquées.

Période	Adaptation de l'offre	Autres dispositions
À partir 18 mars 9 jours	<ul style="list-style-type: none"> Les lignes 1A et 2 circulent avec des horaires adaptés et allégés sur la base des études en cours d'horaires petites vacances qui devaient être mis en service en septembre 2020. Les lignes 1B et 3 circulent aux horaires habituels 	<ul style="list-style-type: none"> Accès à bord par la porte arrière Gratuité temporaire du service
À partir du 28 mars 51 jours	<ul style="list-style-type: none"> Les lignes circulent à la demande et sur réservation (TAD) selon les horaires actés au 18 mars. 	<ul style="list-style-type: none"> Accès à bord par la porte arrière Gratuité temporaire du service Réservations ouvertes au 05 58 56 80 85 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
À partir du 2 juin 28 jours	Circulation sans réservation des lignes 1A et 2 adaptées et 1B et 3 aux horaires habituels	<ul style="list-style-type: none"> Accès à bord par la porte arrière Gratuité temporaire du service Port du masque obligatoire dès 11 ans

Impact sur la fréquentation

Yégo

La crise sanitaire et les adaptations consécutives de l'offre ont eu pour conséquence une baisse importante de la fréquentation de 37 % par rapport à l'exercice 2019.

Sur les 3 périodes d'offres adaptées, la fréquentation enregistre un recul de l'ordre de

86,4 % par rapport aux données remontées sur cette même période en 2019.

Pendant les 51 jours de circulation du réseau Yégo en transport à la demande, le service n'a pas été déclenché :

- >> 11 jours sur la ligne 1A
- >> 8 jours sur la ligne 1B
- >> 18 jours sur la ligne 2
- >> 18 jours sur la ligne 3

Yégo plages

Si la consistance du réseau estivale est restée similaire à l'offre 2019, il est indéniable que la crise sanitaire a eu un impact sur sa fréquentation que enregistre un recul de -15,10 %.

Les recettes voyageurs

Du 18 mars au 3 juillet, la gratuité temporaire du réseau Yégo a été appliquée avec une montée à bord par la porte centrale. De fait, les recettes voyageurs enregistre de fait une baisse de 26 % par rapport à 2019.



Dans le cadre du contrat OSP, un avenant est passé à chaque évolution d'offre.

Avenant N°17 CA du 28 mai 2020

L'avenant n°17 a pour objet d'établir les évolutions du cahier des charges et les annexes techniques liées à l'évolution de service. Il s'agit de définir les modalités contractuelles de mises en œuvre du réseau de transport YEGO circulant à partir du 6 janvier 2020.

Ligne 1A Tyrosse - Capbreton - Labenne	Adaptation des roulements de la ligne et mise à quai d'un véhicule supplémentaire avant 17h00 à l'arrêt de Tyrosse lycée, sur 3 jours de semaines mardi, jeudi, vendredi.
Ligne 1B Tyrosse - Seignosse - Capbreton - Benesse	Pas de modification de la desserte. Création de l'arrêt Pédebert Nord suite à aménagement du 2nd rond-point de Pédebert.
Ligne 2 Soustons - Tyrosse - St Geours	Mise en horaire régulier d'un doublage scolaire les mercredis scolaires à 12h00 au départ du Lycée de Tyrosse (départ 12h10/12h30 du lycée de Tyrosse) Cela permet de répondre également à une demande de passage après 12h30 au collège de Tyrosse. Maintien de 2 déviations en période travaux : - passage par la route ZA du Plach sur Saubion, itinéraire non empruntable par l'avenue de la Côte d'Argent à Tyrosse, suppression de la desserte de l'arrêt Tyrosse-Clercq (déviation prévue jusqu'à fin mars 2020). - itinéraire non empruntable suite aux travaux de l'avenue de Pontneau à Soustons, suppression de la desserte de l'arrêt Soustons Darrigade (déviation prévue jusqu'à fin février 2020)
Ligne 3 Moliets - Messanges - Vieux Boucau - Soustons	Pas de modification de la desserte

Avenant N°18 CA du 28 juillet 2020

L'avenant n°18 a pour objet d'établir les évolutions du cahier des charges et les annexes techniques liées à l'évolution de service. Il s'agit de définir les modalités contractuelles de mises en œuvre du réseau de transport YEGO

Plages 2020 circulant du 4 juillet au 30 août 2020.

Les spécifications pour ce service d'été 2020 sont les suivantes :

Ligne 1A Tyrosse - Capbreton - Labenne	Changement d'itinéraire sur la commune de Capbreton : passage par les allées marines pour la ligne 1A. Horaires adaptés de quelques minutes - Nombre de services maintenu
Ligne 1B Tyrosse - Seignosse - Capbreton-Benesse	Desserte inchangée
Ligne 2 Soustons - Tyrosse - St Geours	Desserte inchangée
Ligne 3 - 3 plages Moliets - Messanges - Vieux Boucau - Soustons	Desserte inchangée
Azur- Ligne A	Desserte adaptée : 3 allers et retours au lieu de 4 allers et retours
Moliets- Ligne M	Desserte adaptée de 7 à 6 allers et retours par jour. Horaires adaptés. Passage en petit véhicule plus adapté à la fréquentation.
Capbreton Lignes C1/C2	Suppression de l'arrêt « Camping de la Pointe » suite à une impossibilité de desservir cet arrêt en toute sécurité et au regard de la fréquentation de ce point d'arrêt. Nombre de services maintenu.
Labenne - Ligne L	Desserte inchangée.
Seignosse - Ligne S	Desserte inchangée.
Ste Marie Gosse - St Martin d'Hinx - St Jean de Marsacq - Saubrigues - Ligne E	Desserte inchangée.
Hossegor H1/H2	Amplitude d'offre optimisée : moins longue le matin et le soir. Maintien de la desserte habituelle le reste de la journée.



Avenant N°19

CA du 28 juillet 2020

L'avenant n°19 a pour objet de décrire le service adapté mis en œuvre pendant la crise sanitaire du Covid 19 de mars à juin 2020 et d'ajuster le montant de la rémunération de Trans-Landes sur cette période.

Du 18 mars au 28 mars : un service régulier réduit a été mis en place (9 jours)	Horaire adapté = avenant 19 pour contractualisation du service
Du 28 mars au 30 mai 2020 : un service de Transport à la demande sur réservation préalable a été mis en place	Déjà contractualisé avec Trans-landes dans le cadre du contrat OSP en vigueur
Du 2 juin au 3 juillet : un service régulier réduit a été mis en place (28 jours)	Horaire adapté = avenant 19 pour contractualisation du service



Avenant N°20 CA du 11 septembre 2020

L'avenant n°20 a pour objet de définir les évolutions contractuelles de mises en œuvre du réseau YEGO d'hiver circulant à compter du 31 août 2020 jusqu'au 6 juillet 2021. Parmi ces évolutions, on notera la mise en place d'horaires «petites vacances scolaires».

<p>Ligne 1A Tyrosse - Capbreton - Labenne</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Création de l'arrêt ANGRESSE Collège à proximité du nouveau giratoire aménagé au croisement de la RD133 et de la RD33. - Adaptation des horaires du matin pour l'entrée du collège d'Angresse 8h15. - Prolongement du départ 16h40 de Tyrosse Lycée au-delà de Capbreton cigales gare, jusqu'à Labenne. - Rupture de l'enchaînement du départ 17h10 Tyrosse Lycée pour permettre une mise en place plus tôt à l'arrêt pour répondre aux mesures de sécurité de prise en charge des lycéens à l'arrêt. - Départ 17h40 de Tyrosse Lycée assuré avec le petit véhicule de la ligne 1B afin d'utiliser le grand véhicule de la ligne 1A sur la course de la 1B de 17h25 à Tyrosse Lycée (adaptation des matériels uniquement pour cette rotation dans la journée). - Augmentation des temps de parcours sur la ligne pour adapter les horaires aux conditions de circulation (ponctualité). - Création d'un horaire petites vacances scolaires durant l'année pour adapter l'offre à la baisse de fréquentation sur ces périodes, en maintenant les horaires du matin et du soir en domicile-travail (fréquence à l'heure).
<p>Ligne 1B Tyrosse-Seignosse-Capbreton-Benesse</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Départ 17h50 de Tyrosse lycée avancé à 17h25, réalisé en grand véhicule. - Départ Bénesse 16h25 avancé de 5mn pour permettre les enchaînements - Augmentation des temps de parcours sur la ligne pour adapter les horaires aux conditions de circulation (ponctualité). Cela nécessite de créer un horaire spécifique le mercredi.
<p>Ligne 2 Soustons-Tyrosse-St Geours</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des temps de parcours sur la ligne pour adapter les horaires aux conditions de circulation (ponctualité). Départ 7h05 de Soustons avancé à 7h02 Départ 17h50 de Soustons retardé à 18h00 Cela nécessite de créer un horaire spécifique le mercredi. - Création d'un horaire petites vacances scolaires durant l'année pour adapter l'offre à la baisse de fréquentation sur ces périodes, en maintenant les horaires du matin et du soir en domicile-travail.
<p>Ligne 3 Moliets-Messanges-Vieux Boucau-Soustons</p>	<p>Maintien du service habituel</p>

La rémunération annuelle de Trans-Landes liée à la mise en œuvre de la desserte YEGO hiver à compter du 31 août 2020 est de 1 341 981 € HT, soit une baisse de 12 200 € par rapport aux coûts du service d'hiver de janvier 2020



III / LES RESSOURCES HUMAINES



Pour assurer les prestations confiées par MACS, la SPL TRANS-LANDES mobilise ses équipes. Outre le personnel de conduite, les directions suivantes sont sollicitées :

> Finances, Etudes, Production (exploitation et technique), Etudes, Relations clientèle, Système d'Information et qualité, Informatique, Communication.
Les chiffres communiqués ci-après tiennent compte de l'ensemble de ces effectifs tant pour l'exécution des navettes estivales que pour l'exploitation du réseau Yégo sur la période 2020.

Le personnel de conduite Pour Yégo (sauf période estivale)

Un potentiel de 13 conducteurs en roulement est nécessaire pour assurer la prestation de service.

Pour Yégo Plages du 4 juillet au 30 août 2020

Pour assurer la prestation estivale, un potentiel de 32,4 conducteurs en roulement est nécessaire.

Afin de compléter les équipes, en 2020 nous avons recruté 12 conducteurs en CDD Temps complet pour l'été.

EQUIPE Yégo

> 13 conducteurs en CDI
temps complets en
roulement pour
le réseau Yégo

> 2 chefs de secteur
dédiés au réseau



IV / LA CRISE SANITAIRE



4-1 / Le Bilan Hygiène, Sécurité et Environnement

La SPL Trans-Landes a maintenu son activité, certes dégradée, mais dans le respect des directives du gouvernement et de ses Autorités Organisatrices de Mobilité.

Dans ce contexte particulier, l'entreprise a tout mis en œuvre pour sécuriser ses salariés.

4-1-1 / Le matériel de protection des équipes

En 2020, la mise en place de protections (gants, masques, lingettes, bombes de one shot, gel hydro alcoolique, protections plexiglass, etc...) liée à la crise sanitaire a généré un coût global de **187 089,68 €** (RRTL/TL confondues).

4-1-2 / Accompagner la protection des équipes

A ce titre, des consignes sanitaires, des mesures de protection et de prévention tels que le respect des gestes barrières ont été appliquées.

Dès la livraison des masques en avril 2020, celui-ci est devenu obligatoire dans les locaux en complément des règles de distanciations. Une signalétique spécifique apposée dans les locaux et une communication adaptée à chaque étape a été diffusée auprès du personnel.

Concernant les véhicules, le protocole de désinfection est en place depuis mars 2020, à savoir :

>> Une désinfection des points contacts (clé, tableau de bord, poignée, com-

modos...) à chaque changement de conducteur,
>> Une désinfection des autres points contacts en milieu de journée (barre de maintien, billettique...),

>> Une désinfection en fin de journée des véhicules par des aérosols virucides normés 14476.

Ces mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid 19 votées lors du décret n°2020-293 du 23 mars 2020 ont été maintenues au sein de nos entreprises malgré l'abrogation du 23 mai 2020.

Chaque salarié dispose des lingettes désinfectantes, aérosols, spray et gants sur les différents dépôts pour appliquer ces protocoles.

Concernant les locaux, un prestataire externe assure la désinfection quotidienne des surfaces. Les moyens techniques et organisationnels de ce nouveau prestataire nous assurent une efficacité et un suivi accru de la qualité des prestations réalisées.

Par ailleurs, une cellule de gestion de crise interne « COVID-19 » accompagnée par les services de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine et de la médecine du travail pour gérer les cas positifs et réaliser le tracing dans nos entreprises est active depuis mars 2020.

Des permanences HSE sont également en place depuis septembre 2020 sur nos différents dépôts. Les salariés sont invités à échanger avec notre animatrice HSE, et également référente COVID, sur toutes questions ou remarques relatives à la sécurité et/ou aux conditions de travail.

Le télétravail est généralisé pour l'ensemble du personnel administratif et sédentaire depuis le 17/03/20.

> Dotation de protections COVID 19 pour l'ensemble du personnel

> Désinfection quotidienne du parc véhicules

> 187 090 € dépenses protections COVID



3-2 / Une activité restreinte

L'offre transport Yégo s'est adaptée aux différentes étapes inhérentes au contexte sanitaire.

Du 18 au 27 Mars 2020 :

- >> Des horaires adaptés et allégés sur les lignes 1A et 2 (fermeture des établissements scolaires)
- >> Horaires conservés sur les lignes 1B et 3
- >> Gratuité du service

Du 28 mars au 1^{er} juin 2020 :

- >> Toutes les lignes basculent en TAD sur la base des horaires validés au 18 mars.
- >> Gratuité du service

Du 2 juin au 3 juillet 2020 :

- >> Reprise du dispositif acté du 18 au 27 mars 2020
- >> Gratuité du service

3-3 / Le chômage partiel

La suspension de l'activité a généré pour les équipes de la SPL Trans-Landes un volume de 25 157 heures de chômage partiel réparti entre 137 personnes. Cette proportion atteint 4 716 heures pour le personnel roulant dédié aux prestations de MACS (23 personnes).

Lors du premier confinement, la SPL Trans-Landes a formulé auprès des services compétents une demande d'indemnisation au titre du chômage partiel. Cette première demande a été validée et a généré une indemnisation. L'ordonnance publiée le 27 mars a précisé les conditions d'attribution du chômage partiel en excluant notamment les sociétés publiques des structures bénéficiaires de cette aide.

La SPL Trans-Landes est non éligible aux aides de l'Etat concernant l'activité partielle

L'article 2 de l'ordonnance du 27 mars 2020 modifiée prévoit que le bénéfice de l'activité partielle peut être attribué aux salariés de droit privé :

- >> des EPIC de l'Etat ou des collectivités territoriales ;
- >> des groupements d'intérêt public et des sociétés publiques locales ;
- >> des sociétés d'économie mixte dans lesquelles les collectivités ont une participation majoritaire
- >> des personnels spécifiques de structures particulières (Chambres de métier...).

Néanmoins, pour ces acteurs, s'ajoute aux conditions sociales de l'activité partielle (Articles R. 5122-1 et suivants du code du travail), une exigence relative à la part de l'activité industrielle et commerciale exercée par ces structures :

- >> l'activité industrielle et commerciale doit être exercée à titre principal ;
- >> les ressources de l'opérateur doivent être constituées majoritairement des revenus issus de l'exploitation industrielle et commerciale.

Ces conditions complémentaires s'expliquent en raison du lien de dépendance, notamment financier, entre certains EPIC ou sociétés publiques avec les collectivités territoriales. Dans ce cas de figure, l'activité partielle n'a pas vocation à remplacer l'employeur public local.

Il en résulte que les régies, sociétés publiques locales et sociétés d'économie mixte de transports publics qui ne répondraient pas aux conditions portant sur le caractère majoritaire de leurs activités et de leurs ressources industrielles et commerciales, ne sont pas éligibles au dispositif d'activité partielle. La seule exception concerne les régies dotées de la seule autonomie financière qui gèrent un service public à caractère industriel et commercial de remontées mécaniques ou de pistes de ski (article 45 de la loi Montagne), dont l'éligibilité exceptionnelle au dispositif a été prolongée par l'article 10 de l'ordonnance du 27 mars.



V / LE RÉSEAU YÉGO

Du 1^{er} janvier au 3 juillet 2020 et du
1^{er} septembre au 31 décembre 2020



Parc Véhicules Yégo au 31/12/2020

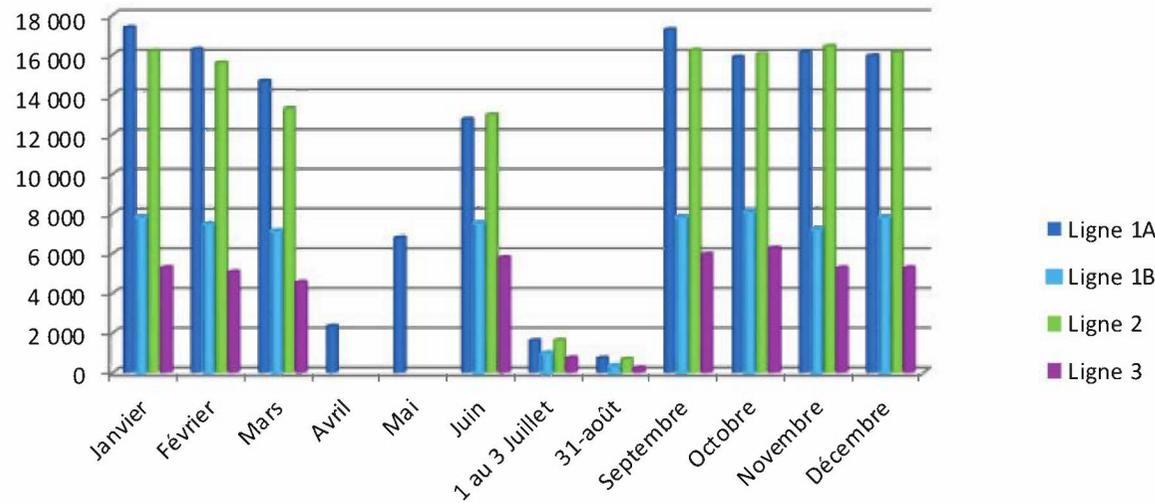
N° Véhicule	Affectation principale	Catégorie	Modèle	Immatriculation	1 ^{ère} mise en circulation	Âge au 31/12/19	Capacité maximale	Niveau de dépollution	Technologie de dépollution	Type de rampe UFR	Kilométrage au 31/12/2020	Consommation moyenne	Nb d'incidents techniques en ligne
						Années / mois							
1423	ligne 1A	autobus 12 m	IvecoBus Urbanway	DJ-676-NG	22/08/2014	05-05	72	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	371469	33,50	5
1424	ligne 1A	autobus 12 m	IvecoBus Urbanway	DJ-290-ZF	10/09/2014	05-04	72	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	395539	32,17	8
1817	ligne 1A	autobus 12 m	Mercedes Citaro	FA-002-DJ	04/09/2018	01-04	78	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	170633	30,01	4
1623	Réserve ligne 1A	autobus 12 m	Renault Agora	AR-337-EV	29/03/2005	14-10	93	EURO 3	-	électrique latérale	657285	36,25	6
1505	ligne 1B	minibus	Mercedes Sprinter 35	DR-526-FW	04/05/2015	04-04	20	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	255892	13,25	9
1425	ligne 2	autobus 12 m	IvecoBus Urbanway	DJ-305-ZF	10/09/2014	05-04	72	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	376757	31,21	9
1426	ligne 2	autobus 12 m	IvecoBus Urbanway	DM-527-BT	27/11/2014	05-02	72	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	346417	30,62	5
1622	ligne 2	autobus 12 m	Mercedes Citaro	EG-606-YY	24/11/2016	03-02	94	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	229540	28,69	3
1502	réserve ligne 2	autobus 12 m	Heuliez GX 327	BJ-782-TH	13/03/2007	12-10	94	EURO 4	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	359001	32,61	2
1503	ligne 3	minibus	Mercedes Sprinter 35	DR-497-FW	04/05/2015	04-04	20	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	214782	13,47	1
1015	réserve ligne 3	Minibus	Mercedes Sprinter Ligneo	AY-894-ND	17/08/2010	09-01	17	EURO 4	filtre à particules	électrique arrière	262907	13,16	0
1205	réserve 1B + 3	Minibus	Fiat Ducato City 21	CL-658-JR	02/10/2012	08-03	20	EURO 4	filtre à particules	manuelle latérale	200216	14,77	4
1302	réserve 1B + 3	Minibus	Fiat Ducato City 21	CV-835-ZD	20/06/2013	06-07	20	EURO 4	filtre à particules	manuelle latérale	145816	11,89	3

Evolution kilométrique Yégo

Les éléments kilométriques communiqués sont ceux de l'exercice 2020, année avec des périodes de restriction d'offre du fait de la crise sanitaire. Soit pour le réseau Yégo sur une période de 10 mois. La variation d'un mois à l'autre peut être liée à divers facteurs : le nombre

de jours de fonctionnement et les éventuelles adaptations d'itinéraires liées à la circulation routière (déviation...).

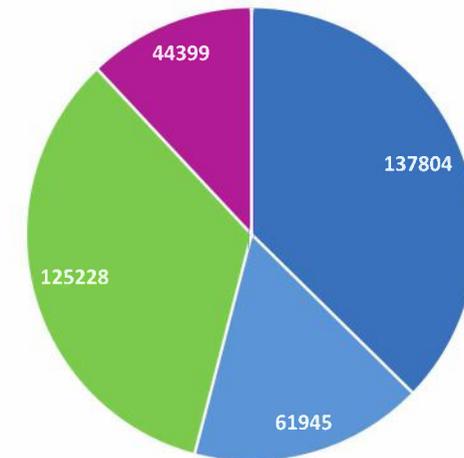
Evolution kilométrique Yégo



KM RÉALISÉS

> 369 377 km réalisés
soit -15,8 %
par rapport à 2019
(438 801 km en 2019)

Répartition des kilomètres par ligne



■ Ligne 1A ■ Ligne 1B ■ Ligne 2 ■ Ligne 3



L'offre Yégo

> 4 LIGNES RÉGULIÈRES

YÉGO compte 4 lignes régulières en heures de pointe du matin, midi et fin d'après-midi.

1A L1A Labenne ↔ Saint-Vincent-Tyrosse

1B L1B Bénesse Marenne ↔ Saint-Vincent-Tyrosse

2 L2 Saint-Geours-de-Marenne ↔ Soustons

3 L3 Soustons ↔ Moliets

LES ADAPTATIONS DU RÉSEAU

6 Janvier 2020

Ligne 1B

> Création des arrêts Soorts - Pédebert Nord (sur la D652, route des lacs, à hauteur de Point P) et de Soorts - Pédebert Sud (arrêts existants Pédebert sur la D652, route des lacs, à hauteur du Jack's Burgers) : passage à la même heure pour ces 2 arrêts accessibles.

Ligne 2

> Un circuit est créé les mercredis scolaires à 12h30 au départ du lycée de St-Vincent-de-Tyrosse en direction de Soustons, en remplacement du doublage effectué auparavant.
> La course au départ de l'église de St Geours à 11h57 (11h52 de Aygueblue les mercredis et pendant les vacances) est retardé de 2' pour partir à 11h59 (ou 11h54)

Ligne 3

> Ajout d'un arrêt (déjà desservi l'été) : Soustons - Aerial (sur la D652, route des Lacs, à

hauteur du camping l'Aerial).

> Les circuits sont écourtés de 3 mn dans chaque sens de circulation.

À partir du 18 mars

Période	Adaptation de l'offre	Autres dispositions
À partir 18 mars	<ul style="list-style-type: none"> • Les lignes 1A et 2 circulent avec des horaires adaptés et allégés sur la base des études en cours d'horaires petites vacances qui devaient être mis en service en septembre 2020. • Les lignes 1B et 3 circulent aux horaires habituels 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à bord par la porte arrière • Gratuité temporaire du service
À partir du 28 mars	<ul style="list-style-type: none"> • Les lignes circulent à la demande et sur réservation (TAD) selon les horaires actés au 18 mars. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à bord par la porte arrière • Gratuité temporaire du service • Réservations ouvertes au 05 58 56 80 85 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.
À partir du 2 juin	<ul style="list-style-type: none"> • Circulation sans réservation des lignes 1A et 2 adaptées et 1B et 3 aux horaires habituels 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès à bord par la porte arrière • Gratuité temporaire du service • Port du masque obligatoire dès 11 ans



31 AOÛT 2020 Démarrage du réseau Yégo hiver 2020 - 2021

Contrairement aux autres années, le réseau Yégo hiver a démarré un jour avant la rentrée scolaire.

Généralités :

- > Port du masque obligatoire dès 11 ans
- > La vente des titres de transport est rétablie à bord
- > Lignes 1 A et 1B :
 - création de deux fiches horaires distinctes
 - différenciation horaires entre la période scolaire en semaine (avec des horaires le mercredi et hors mercredi), la période petites vacances en semaine et le samedi toute l'année et ce afin d'adapter les horaires au plus près de la réalité terrain.
- > Lignes 1A et 2 : adaptation de l'offre en période de petites vacances scolaires (réduction du nombre de trajets).

Ligne 1A

- > Création d'un nouvel arrêt au Collège d'Angresse, l'établissement ouvrant ses portes à la rentrée 2020.
- > Période scolaire : ajustement horaires avec maintien du nombre de circuits (13 vers Labenne et 12 vers St Vincent de Tyrosse).
- > Petites vacances scolaires : l'offre passe à 7 trajets en direction de Labenne et à 8 vers St Vincent de Tyrosse.
- > Samedi : 7 circuits dans chaque sens avec un renforcement horaire, en septembre, en direction de St Vincent de Tyrosse.

Ligne 1B

- > Sont maintenus 4 trajets A/R en semaine (aussi bien en période scolaire que pendant les petites vacances) et 3 circuits A/R le samedi.
- > De légers ajustements horaires ont été effectués sur la dernière course dans chaque sens (le samedi, seulement en direction de Bénesse-Maremne).

Ligne 2

- > Période scolaire : maintien des 13 circuits vers Soustons et des 10 circuits vers St Geours

de Maremne, avec ajustement horaires et distinction entre la desserte du mercredi et celle du lundi, mardi, jeudi et vendredi sauf mercredi.

- > Période petites vacances scolaires : ajustement de l'offre qui passe à 8 voyages dans chaque sens.
- > Samedi : maintien du nombre de circuits dans chaque sens.
- > L'arrêt Clercq à St-Vincent-de-Tyrosse sera à nouveau desservi mais déplacé route de Tosse afin de fluidifier la circulation au niveau du giratoire.

Ligne 3

- > Aucune modification horaires ou de dessertes.

16 SEPTEMBRE 2020

Ligne 1A

Suite aux remontées terrain, un doublage est nécessaire les mardi, jeudi et vendredi à 16h10 et le mercredi à 12h20 au départ du Lycée de St-Vincent-de-Tyrosse pour desservir les arrêts de Angresse et Soorts Hossegor.

12 OCTOBRE 2020

Ligne 1A

Suite aux remontées terrain, le doublage mis en place les mardi, jeudi et vendredi à 16h10 est également nécessaire les lundis.

Les doublages de 16h10 ont fonctionné jusqu'au 3 avril 2021 et ceux de 12h20 jusqu'au 17 mars 2021 inclus.





Plan du réseau en Septembre 2020



Préambule

Chaque année, nous fournissons des indicateurs de fréquentation sur le réseau Yégo. Ces données proviennent d'outils embarqués installés dans les véhicules affectés aux lignes du réseau Yégo.

1 / La billettique AEP

Le système de billettique sans contact installé à bord des véhicules Yégo (ne fonctionne pas en période estivale compte tenu de la gratuité du réseau) permet, l'achat et la validation des titres de transport de la gamme tarifaire Yégo (ticket unitaire, carte 10 voyages et abonnements).

Cette action - quelle soit réalisée par le conducteur s'il s'agit d'un ticket unitaire ou par l'utilisateur lorsqu'il valide sa carte Passerelle permet un comptage des montées à bord du véhicule. La donnée ainsi collectée est fine, puisque sont enregistrés, l'arrêt de montée, la ligne, l'heure mais également la typologie de titre de transport utilisé. De même, les personnes bénéficiant d'une gratuité et les vélos sont aussi comptabilisées par le biais de cette billettique. Les données enregistrées à bord du véhicule à travers l'outil billettique remontent quotidiennement sur le serveur de la SPL TRANS-LANDES et sont publiées via notre outil de reporting QlikView à des fins d'analyse.

2/ Les cellules de comptage

Depuis 2018, l'ensemble du parc véhicule affecté au réseau Yégo et au dispositif plage est équipé de cellules de comptage. Positionnée dans l'axe des portes avant et arrière de l'autobus ou du car, elles permettent de détecter les montées et les descentes. Elle intègre un algorithme de traitement paramétrable et évolutif permettant d'assurer un comptage fiable et précis en toutes circonstances.

Le système de comptage est une technologie de capteur infrarouge «Temps de vol». En période estivale, alors que la gratuité est assurée et donc le système de billettique inopérant, les données de fréquentation proviennent des cellules de comptage. Chaque jour, les données enregistrées à bord remontent sur les serveurs via le SAEIV et alimentent l'outil de reporting QlikView.

3/ QlikView, un outil de reporting

Le service Système d'information a développé un outil de reporting «Transport» à l'aide de l'environnement QlikView. Cet outil de statistique et d'analyse des données est accessible

24h/24 via Internet pour les actionnaires. Elles remontent quotidiennement des véhicules via le système de billettique et de l'informatique embarquée. Cet outil de reporting est en constante évolution en fonction des attentes des actionnaires et des clients internes.

En 2020, plusieurs adaptations ont été apportées à l'outil de reporting :

- > refonte de l'ergonomie afin de simplifier l'accès à l'information aux indicateurs de qualité de service
- > ajout de filtres par période : vacances scolaires, période scolaire, crise sanitaire
- > nouveaux indicateurs de ponctualité permettant notamment une mise en lumière des courses pour lesquelles une recherche d'amélioration est à envisager
- > évolution des algorithmes d'affectation des montées et descentes aux arrêts en cas de non détection des données GPS
- > suivi et analyse des vitesses commerciales
- > analyse des achats et validation des usagers possesseurs de carte nominative

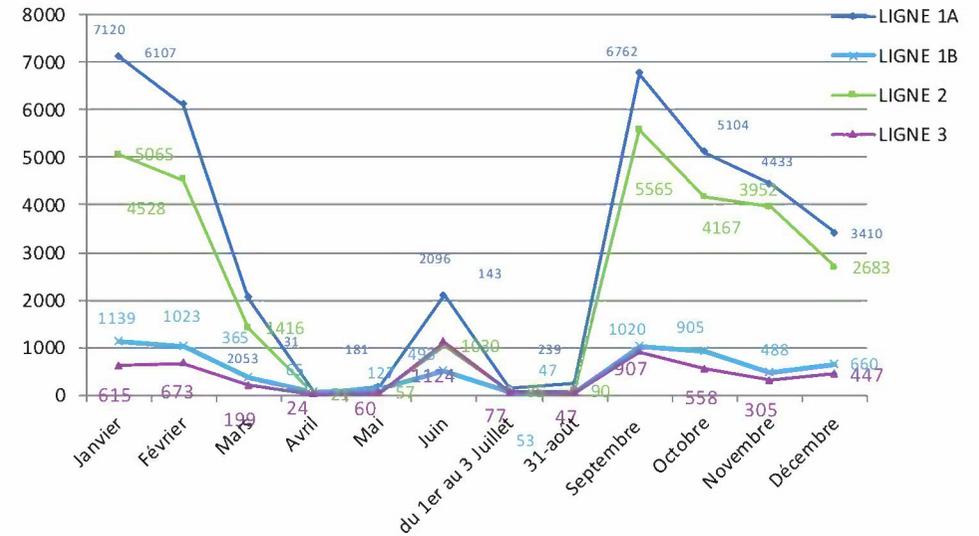


Évolution de la fréquentation

Pour sa sixième année d'exploitation, la fréquentation du réseau Yégo a été impactée par la crise sanitaire du COVID 19. Entre mars et mai 2020, des restrictions de l'offre ont été appliquées (fermeture des établissements scolaires le 16 mars, confinement).

En 2020, 77 759 voyages ont été enregistrés soit une baisse de -37,3 % par rapport à l'exercice précédent. On enregistre une moyenne mensuelle de 7 776 voyages par mois (hors juillet / août) soit environ 313,54 voyages par jour sur la base de 248 jours de fonctionnement (soit 7 de moins par rapport à 2019). Sur les 248 jours d'exploitation du réseau Yégo, 60 l'ont été avec des services adaptés (Lignes 1A et 2) et pendant 51 jours, cette offre adaptée a circulé uniquement sur réservation préalable (TAD).

Le mois de septembre apparait comme le plus fréquenté en 2020, il représente 18,33 % de la fréquentation de ces 10 mois d'exploitation. Néanmoins, la fréquentation 2020 enregistre un léger recul de 1 % par rapport à 2019 malgré une journée d'exploitation en plus. Néanmoins, compte tenu du contexte sanitaire, cette inflexion de la fréquentation en septembre reste modérée. La tendance à la baisse de fréquentation est plus marquée sur le dernier trimestre



EN CHIFFRES

> 77 759 voyages en 10 mois et 4 jours soit -37 % par rapport à 2019 (Contexte particulier de la COVID 19)

> Une moyenne de 7 776 voyages par mois (période théorique de fonctionnement hors mois juillet et août)

> Septembre est le mois le plus fréquenté avec +18,33 % des voyages (sur 26 jours de fonctionnement)

> La ligne 1A est la plus fréquentée avec 48,46 % des voyages réalisés.

Qu'est-ce qu'un voyage ?

Un voyage est un parcours effectué entre un point A et un point B sur une ligne de transport collectif, sans changement. Un trajet qui nécessite l'utilisation de deux lignes avec correspondance comptera pour 2 voyages. Un même voyageur peut effectuer plusieurs voyages.



2020 malgré une circulation normale du réseau. Les deux premiers mois de l'année (hors contexte sanitaire) ont enregistré des belles progressions de fréquentation +9,3% pour janvier et + 24% en février.

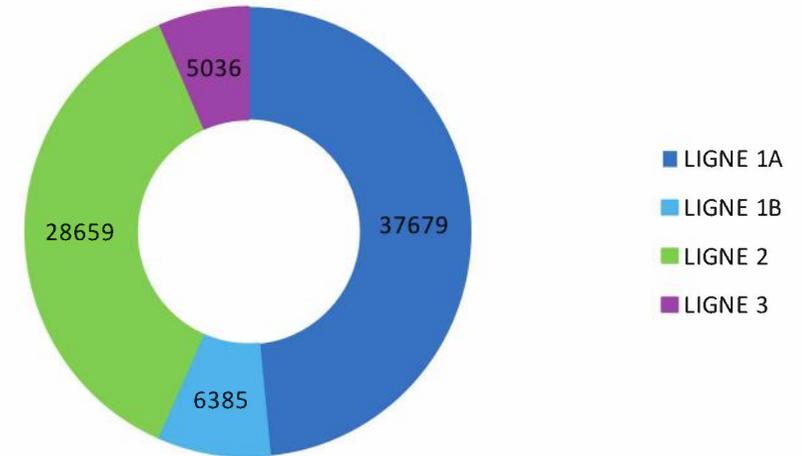
Avec 37 679 voyages enregistrés, la ligne 1A Labenne / St-Vincent-de-Tyrosse représente 48,45% de la fréquentation du réseau et est la plus convoitée.

Quant à la ligne 1B Bénesse-Marenne / Saint-Vincent-de-Tyrosse, sa fréquentation représente 8,2 % des voyages réalisés sur le réseau.

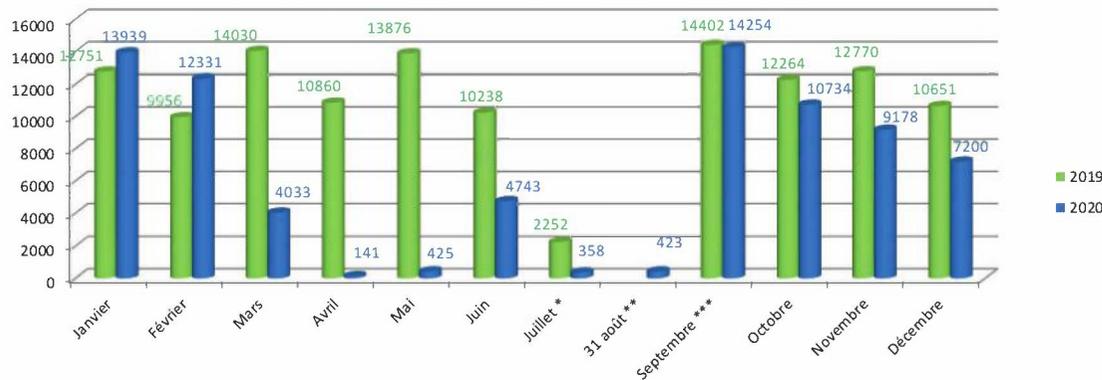
En 2020, la ligne 2 St-Geours-de-Marenne / St-Vincent-de-Tyrosse / Soustons est la deuxième ligne en volume de fréquentation 36,8 % du nombre de voyages réalisés.

Quant à la ligne 3 Soustons / Moliets, avec 5036 voyages, elle représente 6,48 % des voyages réalisés sur le réseau hiver.

Répartition des voyages par ligne



Comparaison fréquentation (Nb de voyages) Yégo entre 2019 et 2020



* Du 1^{er} au 5 juillet 2019 et du 1^{er} au 3 juillet 2020

** Le 31 août 2020

*** Du 2 au 30 septembre 2019 et septembre 2020

EN CHIFFRES

> 218,60 % voyages supplémentaires par rapport à 2015

> 248 jours de fonctionnement

> 313,54 voyages par jour en moyenne



1A L1A Labenne ◀▶ Saint-Vincent-de-Tyrosse

Les caractéristiques de la ligne :

> **La ligne 1A dessert 5 communes :**
Saint-Vincent-de-Tyrosse, Angresse, Soorts Hossegor, Capbreton et Labenne

La ligne 1A fonctionne du lundi au samedi.

Adaptation des horaires avec création d'une période scolaire du lundi au vendredi, d'une période vacances scolaires du lundi au vendredi et de la desserte du samedi (horaires identique toute l'année).

Période scolaire : 13 circuits vers Labenne et 12 vers St-Vincent-de-Tyrosse du lundi au vendredi.

Petites vacances scolaires : 7 trajets en direction de Labenne et 8 à destination de St-Vincent-de-Tyrosse.

Samedi : 7 circuits dans chaque sens avec un renforcement horaire en septembre en direction de St-Vincent-de-Tyrosse.

Amplitude horaire : elle circule de 6h45 (premier départ) à 19h10 (dernier départ).

> La ligne 1A est en correspondance plusieurs fois dans la journée avec les trains TER à St Vincent-de-Tyrosse et Labenne en direction de Dax ou Bayonne.

Les adaptations de la ligne 1A

18 mars 2020

> Avec le confinement, la ligne restreint son offre et adopte les horaires petites vacances en cours d'études et devant être mis en place en septembre 2020.

28 mars au 2 juin 2020

> La ligne circule uniquement sur réservation préalable (TAD).

31 août 2020 : rentrée scolaire

> création d'un arrêt pour desservir le nouveau collège d'Angresse

> adaptation des temps de parcours pour une meilleure ponctualité et création d'horaires «Petites vacances scolaires»

16 septembre 2020

> Doublage les Mardi, Jeudi et Vendredi au départ du Lycée de St Vincent de Tyrosse à 16h10 et le Mercredi à 12h20 pour permettre la desserte des arrêts de Angresse et Soorts Hossegor.

12 octobre 2020

> Le doublage de 16h10 mis en place le 16 septembre circule également les lundis.



- > 2 autobus Urbanway de 12 m
- > Capacité : 72 places maxi
- > Espace vélo avec 4 emplacements
- > Ecran TFT



- > 7 conducteurs en roulement pour les lignes 1A et 1B
- > 2 chefs de secteur pour l'ensemble du réseau



1B LIB Bénesse-Maremne ◀▶ Saint-Vincent-de-Tyrosse

Les caractéristiques de la ligne :

> La ligne 1B dessert 6 communes :
Saint-Vincent-de-Tyrosse, Saubion, Seignosse, Soorts Hossegor, Capbreton et Bénesse Maremne.

La ligne 1B fonctionne du lundi au samedi
Adaptation des horaires avec création d'une période scolaire du lundi au vendredi, d'une période vacances scolaires du lundi au vendredi et de la desserte du samedi (horaires identique toute l'année).

Elle compte 4 A/ R du lundi au vendredi que ce soit en période scolaire ou petites vacances et 3 A/ R le samedi.

> La ligne 1B est en correspondance plusieurs fois dans la journée avec les trains TER à St Vincent-de-Tyrosse en direction de Dax ou Bayonne.

Les adaptations de la ligne 1B

28 mars 2020

> La ligne circule uniquement sur réservation préalable (TAD). Le principe de la réservation est suspendu au 2 juin 2020.

31 août 2020 : rentrée scolaire

> adaptation des temps de parcours pour une meilleure ponctualité et création d'horaires «Petites vacances scolaires»



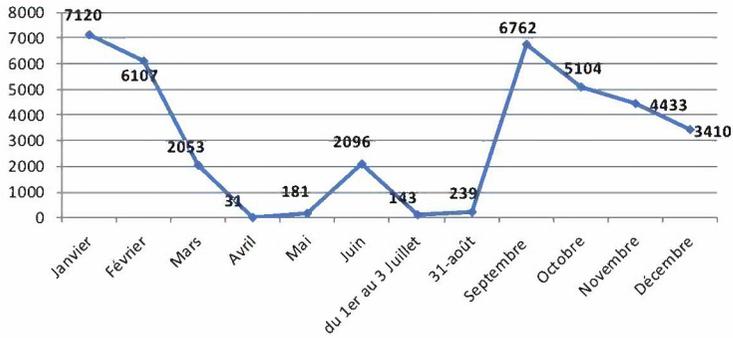
- > 1 mini car SPRINTER
- > Capacité : 16 places



- > 7 conducteurs en roulement pour les lignes 1A et 1B
- > 2 chefs de secteur pour l'ensemble du réseau



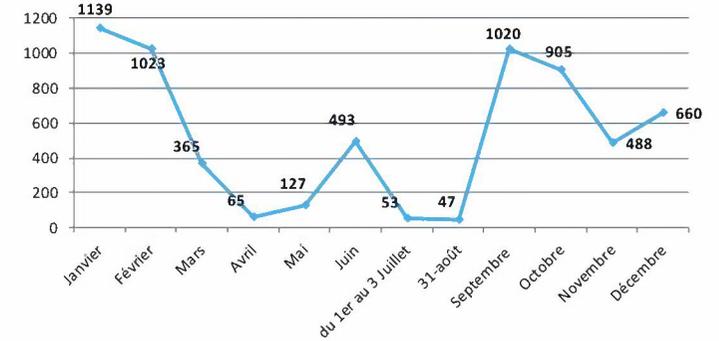
LIGNE 1A



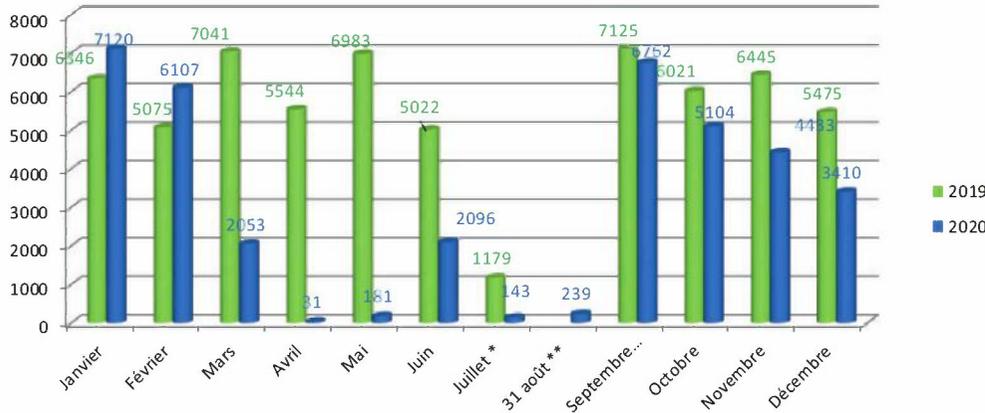
EN CHIFFRES

> 44 064 voyages sur la période 2020 (hors été).
 > 37 679 voyages sur la ligne 1A et 6 385 sur la ligne 1B.
 > 244 jours de fonctionnement (hors été)
 > 180,5 voyages en moyenne par jour pour les 2 lignes

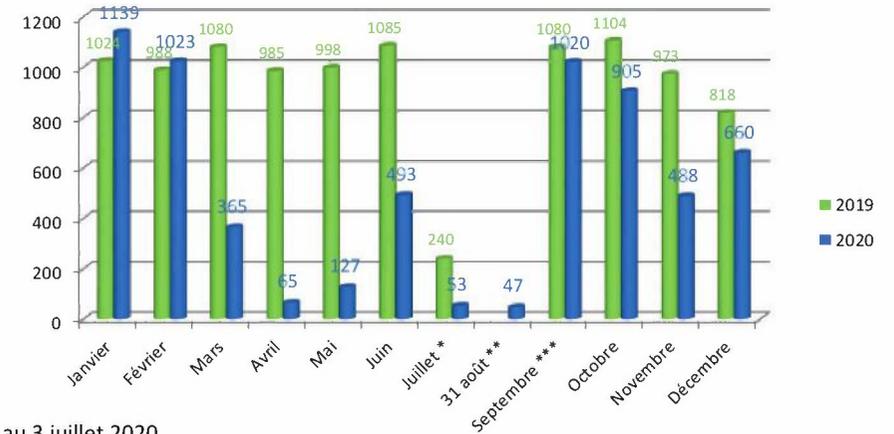
LIGNE 1B



Comparaison de la fréquentation L1A 2019/2020



Comparaison de la fréquentation L1B 2019/2020



* Du 1^{er} au 5 juillet 2019 et du 1^{er} au 3 juillet 2020
 ** Le 31 août 2020
 *** Du 2 au 30 septembre 2019 et septembre 2020



En 2020, les lignes 1A et 1B comptabilisent 44 064 voyages, soit une baisse de 36,75 % à jours constants. La ligne 1A concentre 85,5 % de la fréquentation de ces deux liaisons. La fréquentation moyenne par jour s'élève à 261,65 voyages sur la ligne 1A et 26,16 sur la ligne 1B.

La courbe de fréquentation des deux lignes est similaire et est largement impactée par le contexte sanitaire. Ainsi, du 17 mars au 10 mai période du premier confinement, la fréquentation observe une chute conséquente liée à la restriction de l'offre et à la mise en place d'un service de transport à la demande. Le principe d'un réseau fonctionnant sur réservation préalable a été adopté sur une période de 51 jours. Il a été maintenu au-delà du déconfinement et a pris fin le 2 juin 2020. Sur cette période de 51 jours, le service a été déclenché 40 jours pour la ligne 1A et 43 pour la ligne 1B. D'une manière générale, la ligne 1B génère une fréquentation moindre que la ligne 1A. En revanche pendant la période de confinement et notamment au mois d'avril, elle a suscité davantage de montées que la ligne 1A.

En juin, avec la reprise des services sans réservation, la fréquentation observe une hausse certaine dans un contexte de fin d'année scolaire et de cours en distanciel pour les élèves. En septembre, la fréquentation renoue avec des chiffres proches des données habituelles. Pour le dernier trimestre 2020, la fréquentation poursuit sa baisse.

Fréquentation pendant la période de TAD (Nb de voyageurs)		
Date	Ligne 1A	Ligne 1B
samedi 28 mars 2020	2	-
lundi 30 mars 2020	-	-
mardi 31 mars 2020	-	-
mercredi 1 avril 2020	-	-
jeudi 2 avril 2020	-	-
vendredi 3 avril 2020	4	9
samedi 4 avril 2020	2	1
lundi 6 avril 2020	1	2
mardi 7 avril 2020	2	2
mercredi 8 avril 2020	5	1
jeudi 9 avril 2020	-	2
vendredi 10 avril 2020	1	7
samedi 11 avril 2020	3	2
mardi 14 avril 2020	-	-
mercredi 15 avril 2020	1	2
jeudi 16 avril 2020	2	4
vendredi 17 avril 2020	-	4
samedi 18 avril 2020	2	1
lundi 20 avril 2020	1	2
mardi 21 avril 2020	-	-
mercredi 22 avril 2020	1	1
jeudi 23 avril 2020	1	7
vendredi 24 avril 2020	1	7
samedi 25 avril 2020	3	1
lundi 27 avril 2020	1	1
mardi 28 avril 2020	-	3
mercredi 29 avril 2020	-	6
jeudi 30 avril 2020	-	-
Total	31	65

Fréquentation pendant la période de TAD (Nb de voyageurs)		
Date	Ligne 1A	Ligne 1B
samedi 2 mai 2020	2	5
lundi 4 mai 2020	1	2
mardi 5 mai 2020	1	5
mercredi 6 mai 2020	3	3
jeudi 7 mai 2020	4	4
samedi 9 mai 2020	2	4
lundi 11 mai 2020	1	3
mardi 12 mai 2020	3	5
mercredi 13 mai 2020	3	8
jeudi 14 mai 2020	3	7
vendredi 15 mai 2020	12	8
samedi 16 mai 2020	5	11
lundi 18 mai 2020	4	6
mardi 19 mai 2020	8	5
mercredi 20 mai 2020	20	6
vendredi 22 mai 2020	3	4
samedi 23 mai 2020	9	5
lundi 25 mai 2020	10	3
mardi 26 mai 2020	12	6
mercredi 27 mai 2020	19	5
jeudi 28 mai 2020	18	9
vendredi 29 mai 2020	10	9
samedi 30 mai 2020	11	4
TOTAL	164	127



2 L2 Saint-Geours-de-Maremne ◀▶ Soustons

> La ligne 2 dessert 4 communes :

Saint-Geours-de-Maremne, Saint-Vincent-de-Tyrosse, Soustons et Tosse.

> La ligne 2 fonctionne du lundi au samedi.

Adaptation des horaires avec création d'une période scolaire du lundi au vendredi, d'une période vacances scolaires du lundi au vendredi et de la desserte du samedi (horaires identique toute l'année).

Période scolaire : 13 circuits vers Soustons et 10 vers St-Geours-de-Maremne du lundi au vendredi.

Petites vacances scolaires : 8 trajets dans chaque sens de circulation

Samedi : 6 circuits dans chaque sens de circulation.

Amplitude horaire : elle circule de 7h02 (premier départ) à 18h52 (dernier départ).

> La ligne 2 est en correspondance plusieurs fois dans la journée avec les trains TER à St Vincent-de-Tyrosse en direction de Dax ou Bayonne.

Les adaptations de la ligne 2

6 janvier 2020

> Un circuit est créé les mercredis scolaires à 12h30 au départ du lycée de St-Vincent-de-Tyrosse en direction de Soustons, en remplacement du doublage effectué auparavant.

> La course au départ de l'église de St Geours à 11h57 (11h52 de Aygueblue les mercredis et pendant les vacances) est retardée de 2 minutes pour partir à 11h59 (ou 11h54)

18 mars 2020

> Avec le confinement, la ligne restreint son offre et adopte les horaires petites vacances en cours d'études et devant être mis en place en septembre 2020.

28 mars 2020

> La ligne circule uniquement sur réservation préalable (TAD). Le principe de la réservation est suspendu au 2 juin 2020.

31 août 2020 : rentrée scolaire

> adaptation des temps de parcours pour une meilleure ponctualité et création d'horaires «Petites vacances scolaires»

> L'arrêt Clercq à St-Vincent-Tyrosse est déplacé route de Tosse afin de fluidifier la circulation au niveau du giratoire.



- > 2 autobus Urbanway de 12 m
- > Capacité : 72 places maxi
- > Espace vélo avec 4 emplacements
- > Ecran TFT

- > 6 conducteurs en roulement affectés à Soustons pour l'exploitation des lignes 2 et 3.
- > 2 chefs de secteur pour l'ensemble du réseau.



En 2020, la ligne 2 comptabilise 28 659 voyages pour 241 jours d'exploitation, soit un recul de 30,81 % de la fréquentation à jours constants. Sur cette liaison, on enregistre une moyenne de 118,92 voyages par jour. Janvier et février se sont traduits par une fréquentation en évolution par rapport à l'exercice précédent (+ 2,7 % en janvier et +35,3 % en février). La fréquentation du mois de septembre affiche également des valeurs positives (+ 10,3 %) mais elle marque le pas dès le mois d'octobre.

EN CHIFFRES

> 28 659 voyages sur la période 2020 (hors été)

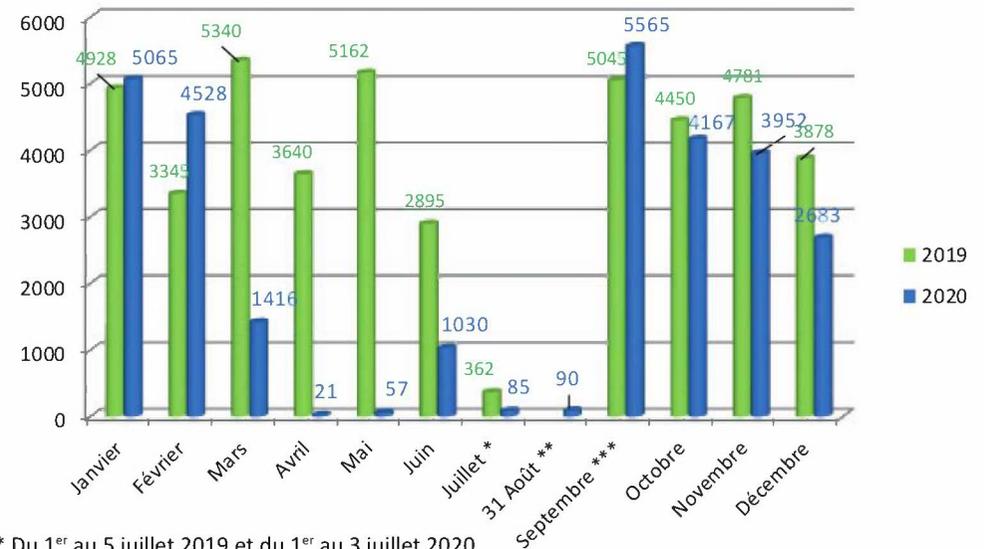
> 241 jours de fonctionnement (hors été)

> 118,92 voyages en moyenne par jour

LIGNE 2



Comparaison de la fréquentation 2019 /2020



* Du 1^{er} au 5 juillet 2019 et du 1^{er} au 3 juillet 2020

** Le 31 août 2020

*** Du 2 au 30 septembre 2019 et septembre 2020



Sur les 51 jours de circulation sur réservation, la ligne 2 a été déclenchée 32 jours (12 en avril et 20 au mois de mai). En avril, la fréquentation moyenne par jour de circulation est de 1,7 %. En mai elle progresse et atteint 2,8 %.

Fréquentation pendant la période de TAD (NB de voyageurs)	
Date	Ligne 2
samedi 28 mars 2020	-
lundi 30 mars 2020	-
mardi 31 mars 2020	-
mercredi 1 avril 2020	-
jeudi 2 avril 2020	-
vendredi 3 avril 2020	-
samedi 4 avril 2020	-
lundi 6 avril 2020	1
mardi 7 avril 2020	-
mercredi 8 avril 2020	-
jeudi 9 avril 2020	-
vendredi 10 avril 2020	-
samedi 11 avril 2020	-
mardi 14 avril 2020	-
mercredi 15 avril 2020	3
jeudi 16 avril 2020	2
vendredi 17 avril 2020	-
samedi 18 avril 2020	3
lundi 20 avril 2020	1
mardi 21 avril 2020	1
mercredi 22 avril 2020	2
jeudi 23 avril 2020	-
vendredi 24 avril 2020	2
samedi 25 avril 2020	-
lundi 27 avril 2020	2
mardi 28 avril 2020	2
mercredi 29 avril 2020	1
jeudi 30 avril 2020	1
Total	21

Fréquentation pendant la période de TAD (NB de voyageurs)	
Date	Ligne 2
samedi 2 mai 2020	1
lundi 4 mai 2020	1
mardi 5 mai 2020	2
mercredi 6 mai 2020	1
jeudi 7 mai 2020	1
samedi 9 mai 2020	1
lundi 11 mai 2020	1
mardi 12 mai 2020	7
mercredi 13 mai 2020	2
jeudi 14 mai 2020	6
vendredi 15 mai 2020	4
samedi 16 mai 2020	-
lundi 18 mai 2020	4
mardi 19 mai 2020	4
mercredi 20 mai 2020	4
vendredi 22 mai 2020	3
samedi 23 mai 2020	2
lundi 25 mai 2020	4
mardi 26 mai 2020	6
mercredi 27 mai 2020	1
jeudi 28 mai 2020	-
vendredi 29 mai 2020	2
samedi 30 mai 2020	-
TOTAL	57



3 L3 Soustons ◄► Moliets

> La ligne 3 dessert 4 communes et compte 6 arrêts à Messanges, Moliets, Soustons et Vieux-Boucau.

> La ligne 3 fonctionne du lundi au samedi. Elle compte 3 A/R du lundi au vendredi, 2 départs circulent du lundi au samedi en direction de Soustons et 4 en direction de Moliets. Un A/R supplémentaire a été ajouté le samedi. La ligne circule de 6h50 (premier départ, 8h30 le samedi) à 18h45 (dernier départ).

> La ligne 3 est en correspondance plusieurs fois dans la journée avec le car XL'R 7 Dax / Bayonne et avec la ligne 2 Yégo en provenance ou à destination de St-Vincent-de-Tyrosse et St-Geours-de-Mareme à Soustons Isle Verte.

Les adaptations de la ligne 3

6 janvier 2020

- > Ajout de l'arrêt Soustons Aerial déjà desservi en période estivale (D652, route des Lacs, à la hauteur du Camping Aerial)
- > Les circuits sont écourtés de 3 mn dans chaque sens de circulation

28 mars 2020

- > La ligne circule uniquement sur réservation préalable (TAD). Le principe de la réservation est suspendu au 2 juin 2020.



- > 1 Mini car SPRINTER du janvier à juin, capacité 11 places
- > 1 autobus Mercedes Citaro à partir du mois de juin, capacité 94 places maxi



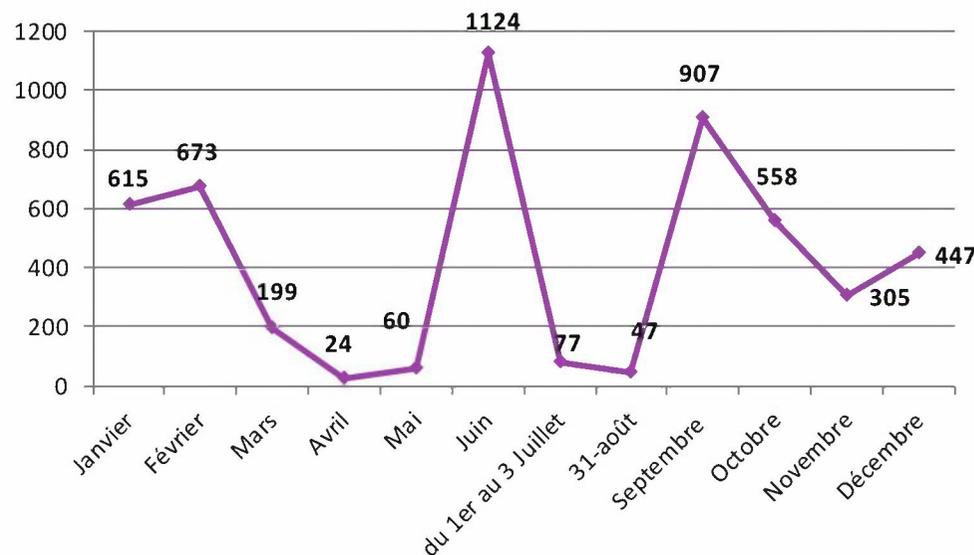
- > 6 conducteurs en roulement affectés à Soustons pour l'exploitation des lignes 2 et 3.
- > 2 chefs de secteur pour l'ensemble du réseau



La ligne 3 avec 5 036 voyages enregistre une baisse de fréquentation de 30,11 % par rapport à l'exercice précédent (à jours constants). L'année 2020 avait pourtant démarré par une hausse de fréquentation de 35,7% en janvier et 22,8% en février.

La fréquentation du mois de juin constitue généralement un pic. Malgré le contexte épidémique, l'exercice 2020 ne déroge pas à la règle puisque la fréquentation du mois de juin enregistre un recul de 9% par rapport à 2019.

LIGNE 3



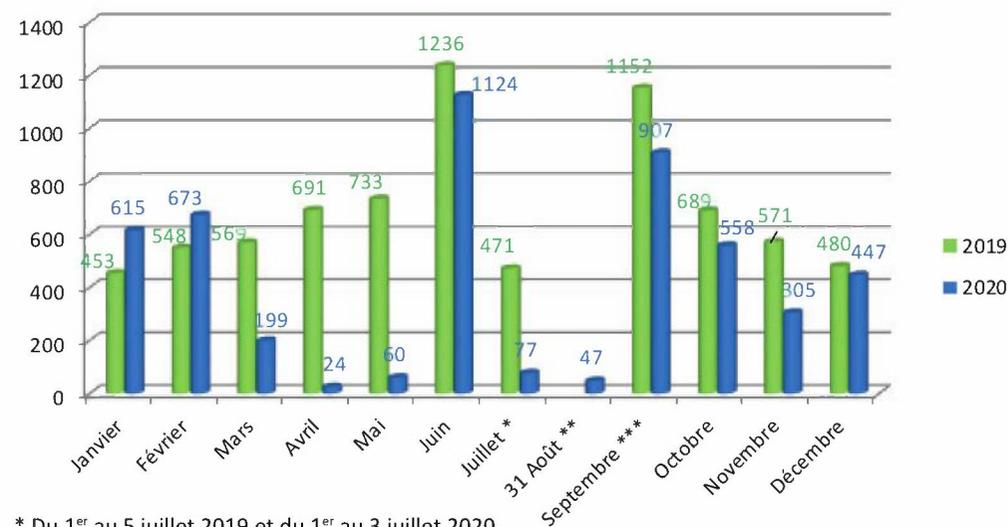
EN CHIFFRES

> 5 036 voyages sur la période 2020 (hors été)

> 242 jours de fonctionnement (hors été)

> 20,81 voyages en moyenne par jour

Comparaison de la fréquentation 2019 /2020



* Du 1^{er} au 5 juillet 2019 et du 1^{er} au 3 juillet 2020

** Le 31 août 2020

*** Du 2 au 30 septembre 2019 et septembre 2020



Pendant les 51 jours de circulation à la demande, le service a été déclenché 33 jours et 87 voyages ont été enregistrés sur la période. En mars et avril, la fréquentation a été plus confidentielle (24 voyages). En revanche, au mois de mai, à l'exception de 4 journées non déclenchées, le service a mieux fonctionné et y compris avec des taux de remplissage plus élevés (3,3 voyages par jour en moyenne contre 1,7 en avril).

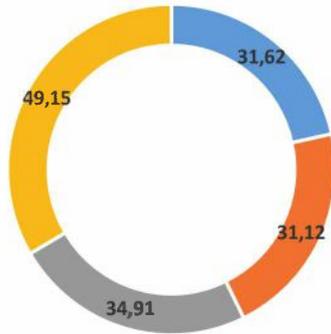
Fréquentation pendant la période de TAD (NB de voyageurs)	
Date	Ligne 3
samedi 28 mars 2020	-
lundi 30 mars 2020	-
mardi 31 mars 2020	2
mercredi 1 avril 2020	-
jeudi 2 avril 2020	-
vendredi 3 avril 2020	-
samedi 4 avril 2020	-
lundi 6 avril 2020	-
mardi 7 avril 2020	2
mercredi 8 avril 2020	2
jeudi 9 avril 2020	2
vendredi 10 avril 2020	-
samedi 11 avril 2020	-
mardi 14 avril 2020	-
mercredi 15 avril 2020	3
jeudi 16 avril 2020	1
vendredi 17 avril 2020	2
samedi 18 avril 2020	3
lundi 20 avril 2020	1
mardi 21 avril 2020	-
mercredi 22 avril 2020	2
jeudi 23 avril 2020	1
vendredi 24 avril 2020	2
samedi 25 avril 2020	-
lundi 27 avril 2020	-
mardi 28 avril 2020	-
mercredi 29 avril 2020	2
jeudi 30 avril 2020	1
Total	24

Fréquentation pendant la période de TAD (NB de voyageurs)	
Date	Ligne 3
samedi 2 mai 2020	-
lundi 4 mai 2020	-
mardi 5 mai 2020	6
mercredi 6 mai 2020	2
jeudi 7 mai 2020	1
samedi 9 mai 2020	1
lundi 11 mai 2020	2
mardi 12 mai 2020	1
mercredi 13 mai 2020	-
jeudi 14 mai 2020	2
vendredi 15 mai 2020	3
samedi 16 mai 2020	1
lundi 18 mai 2020	2
mardi 19 mai 2020	1
mercredi 20 mai 2020	8
vendredi 22 mai 2020	1
samedi 23 mai 2020	3
lundi 25 mai 2020	-
mardi 26 mai 2020	7
mercredi 27 mai 2020	6
jeudi 28 mai 2020	4
vendredi 29 mai 2020	6
samedi 30 mai 2020	6
TOTAL	63



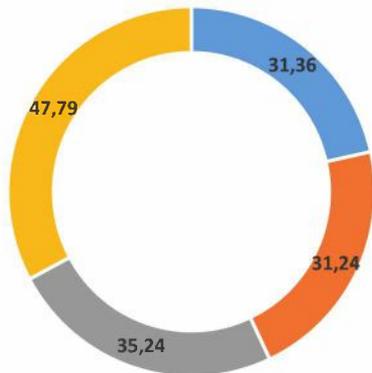
Vitesse commerciale

Vitesse commerciale du lundi au vendredi



- 1a Labenne - St Vincent De Tyrosse
- 1b Benesse Marenne - St Vincent De Tyrosse
- 2 St Geours De Marenne - Soustons
- 3 Moliets Et Maa - Soustons

Vitesse commerciale le samedi



- 1a Labenne - St Vincent De Tyrosse
- 1b Benesse Marenne - St Vincent De Tyrosse
- 2 St Geours De Marenne - Soustons
- 3 Moliets Et Maa - Soustons

La vitesse commerciale est une moyenne pondérée des vitesses réellement atteintes sur les différents tronçons d'une ligne.

Elle prend également en compte :

- les temps d'arrêts aux stations,
- les temps d'accélération
- les temps de décélération.

La vitesse commerciale est un évènement essentiel de l'attractivité d'une ligne de transport public.

La vitesse commerciale la plus élevée se trouve sur la ligne 3. Elle correspond à la ligne sur laquelle la distance inter arrêt est la plus élevée.

La vitesse commerciale du réseau Yégo est plus proche des données relevées sur une ligne interurbaine (Ex. ligne régionale 7 Dax / Bayonne). Ceci provient de la distance entre arrêts (entre 1,2 à 2,4 km) alors que sur une ligne urbaine la distance interarrêt est de l'ordre de 400m (Ex. Ligne 2 du réseau Cortalin). Les distances entre arrêt du réseau Yégo étant au-delà de 500 m, celui-ci n'entre pas dans la définition d'un réseau d'urbain.

Lignes	YEGO L1A	YEGO L1B	YEGO L2	YEGO L3	LIGNE REGIONALE 7	COURALIN L2
Longueur de la course(km)	26,4	37,0	27,4	17,0	76,0	13,4
Nb d'arrêts	22	33	18	7	19	33
Distance moyenne entre arrêts (km)	1,2	1,1	1,5	2,4	4,0	0,4
Vitesse commerciale (km/h)	31,6	31,1	34,9	49,2	38,0	21,1
Total	31,6	31,1	34,9	49,2	38,0	21,1



La gamme tarifaire et la commercialisation Yégo

Une gamme tarifaire attractive

Les titres tout public

Les titres unitaires sont valables 1h30 pour 1 aller ou 1 aller-retour, y compris pour effectuer des correspondances avec d'autres lignes du réseau YÉGO.

1 voyage	1 €	<ul style="list-style-type: none"> • Achat à bord des véhicules, en points et agences de vente
10 voyages	7 €	<ul style="list-style-type: none"> • Rechargement sur votre carte Passerelle en agences de vente ou en ligne sur mobi-macs.org

Abonnements rechargeables sur la carte Passerelle

Abonnements mensuels

Ils donnent droit à un nombre illimité de voyages sur le réseau du 1^{er} au dernier jour du mois.

Tout public	14 €	Rechargement sur votre carte Passerelle en agences de vente ou en ligne sur mobi-macs.org
Jeunes - 28 ans	10 €	
Solidaire*	6 €	

Abonnements annuels

Ils donnent droit à un nombre illimité de voyages sur le réseau pendant 12 mois, à compter de la date d'achat choisie.

Tout public	126 €	Rechargement sur votre carte Passerelle en agences de vente ou en ligne sur mobi-macs.org
Jeunes - 28 ans	90 €	
Solidaire*	50 €	

* Abonnements solidaires réservés aux :

Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA), de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Agées (ASPA), de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), de l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS), de l'Allocation pour demandeurs d'asile (ADA), demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sur présentation d'un justificatif de moins de 3 mois, anciens combattants et veuves de guerre, personnes en contrat de service civique.

Gratuité du transport

Enfants de moins de 6 ans.

Accompagnants d'une personne à mobilité réduite munie d'une carte handicapée avec la mention accompagnant obligatoire.



Des titres de transport sans contact

Le système billettique installé à bord des véhicules Yégo fonctionne avec une technologie sans contact.



Les billets sans contact 10 voyages sont rechargeables. Ils ont de fait une durée de vie plus longue qu'un support papier.



La carte Passerelle

Ce support gratuit permet de télécharger tous les titres disponibles à distance sur la boutique en ligne du site mobi-macs.org.

BILLETTI- QUE

> La billettique AEP est installée sur les réseaux Yégo, Couralin, XL'R et Bisca Bus.

> Les usagers peuvent sur leur carte Passerelle recharger des titres de transport de ces 4 réseaux, une 1^{ère} étape vers l'interopérabilité.

Les agences de ventes

Offices de Tourisme de Capbreton, Labenne, St-Vincent-de-Tyrosse et Soustons

Liées par contrat avec la SPL Trans-Landes, les 4 agences de ventes sur le territoire MACS sont des points d'information et de commercialisation des titres de transport du réseau Yégo. Équipées de terminaux de ventes Yégo, elles sont en mesure de vendre l'ensemble de l'offre tarifaire du réseau et d'assurer le rechargement des cartes Passerelle. Les agences de ventes sont rémunérées pour les missions qu'elles assurent à hauteur de 2 300 € TTC par an (soit sur la base d'une centaine d'heures de travail par an) et de 200 € TTC supplémentaires si elles sont équipées d'un TPE. Par ailleurs, comme chaque dépositaire, elles perçoivent une commission de 5 % sur les titres mis en dépôt.

Pour assurer leurs prestations dans de bonnes conditions, les agences ont disposé d'un kit de communication.

En 2020, les agences de vente ont sollicité les techniciens Trans-Landes pour des interventions à distance de mise à jour de titres de transport lors d'erreur de chargements et pour des missions de maintenance.

Points de vente

- > Des points de vente identifiés par une PLV
- > Chaque structure dispose de présentoirs avec les supports du réseau.
- > Mise à disposition d'un kit de communication pour accompagner ces structures et formation des agences de vente.

Les dépositaires

En complément des agences de vente, un réseau de 11 dépositaires a été constitué permettant ainsi aux usagers de retrouver un point de vente sur la majorité des communes du territoire MACS.

Les dépositaires revendent une partie des titres de transport Yégo : les billets 1 voyage (1 €) et des cartes 10 voyages (7 €).

Chaque dépositaire dispose d'un stock initial de 100 titres unitaires et de 20 cartes 10 voyages. Il est facturé à chaque renouvellement de son stock. Les quantités vendues par dépositaires sont connues au moment du réassort. Les dépositaires sont rémunérés par commission à hauteur de 5% sur les ventes réalisées.



Les titres vendus chaque mois

Compte tenu de la crise sanitaire du COVID 19, la gratuité provisoire a été appliquée sur le réseau Yégo du 18 mars au 3 juillet et poursuivie comme chaque année en période estivale.

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL PAR TITRES
BILLET 1 VOYAGE (1 €)	5 777	4 427	2 488	-	687	93	-	2	4 555	3 523	3 118	2 692	27 362
CARTE 10 VOYAGES	139	205	101	-	41	4	-	63	39	216	211	168	1 322
ABONNEMENT MENSUEL JEUNE (- 28 ans)	75	121	107	-	22	1	-	30	41	58	145	80	678
ABONNEMENT ANNUEL JEUNE (- 28 ans)	3	3	3	-	-	-	-	15	3	56	157	26	304
ABONNEMENT MENSUEL ADULTE	8	10	8	-	1	-	-	7	-	4	6	7	54
ABONNEMENT ANNUEL ADULTE	-	1	1	-	-	-	-	1	-	1	4	1	9
ABONNEMENT MENSUEL SOLIDAIRE	1	33	16	-	15	-	-	12	-	2	13	11	103
ABONNEMENT ANNUEL SOLIDAIRE	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	4	-	5
TOTAL PAR MOIS	6 003	4 800	2 725	0	766	98	0	130	4 812	3 860	6 658	2 985	29 837

A noter que les ventes ne correspondent pas forcément au mois annoncé : elles correspondent au moment où les recettes ont été perçues.



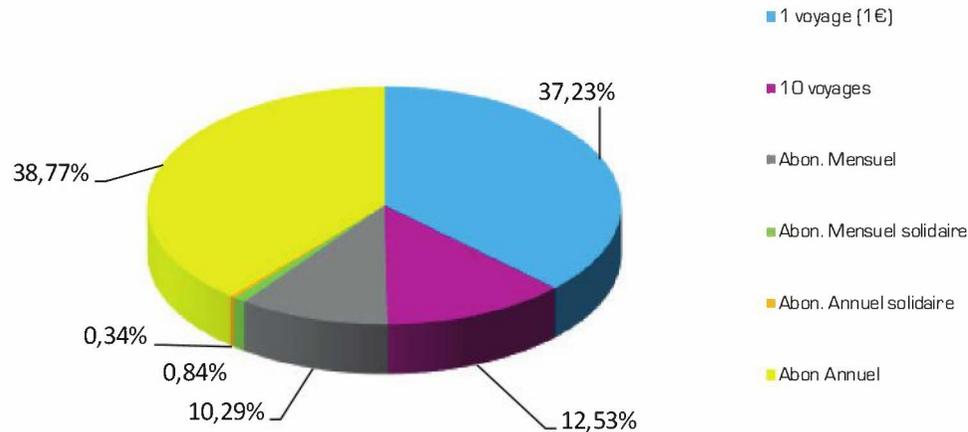
Répartition des recettes

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL PAR TITRES
BILLET 1 VOYAGE (1 €)	5 777	4 427	2 488	-	687	93	-	2	4554,75	3 523	3 118	2 692	27 362
CARTE 10 VOYAGES	966	1 428	707	-	287	28	-	437,5	1 202,95	1 512	1 477	1 165	9 211
ABONNEMENT MENSUEL JEUNE (- 28 ans)	750	1 210	1 070	-	220	10	-	300	418	585	1 450	800	6 808
ABONNEMENT ANNUEL JEUNE (- 28 ans)	270	270	270	-	-	-	-	1 350	3 690	5 040	14 130	2 340	27 360
ABONNEMENT MENSUEL ADULTE	112	140	112	-	14	-	-	98	42	56	84	98	756
ABONNEMENT ANNUEL ADULTE	-	126	126	-	-	-	-	126	-	126	504	126	1 134
ABONNEMENT MENSUEL SOLIDAIRE	6	198	96	-	90	-	-	72	-	12	78	66	618
ABONNEMENT ANNUEL SOLIDAIRE	-	-	50	-	-	-	-	-	-	-	200	-	250
TOTAL PAR MOIS	7 881	7 799	4 919	0	1 298	131	0	2385,50	9 907,70	10 849	21 041	7 287,5	73 498,70



Les recettes

Répartition des recettes par titre de transport

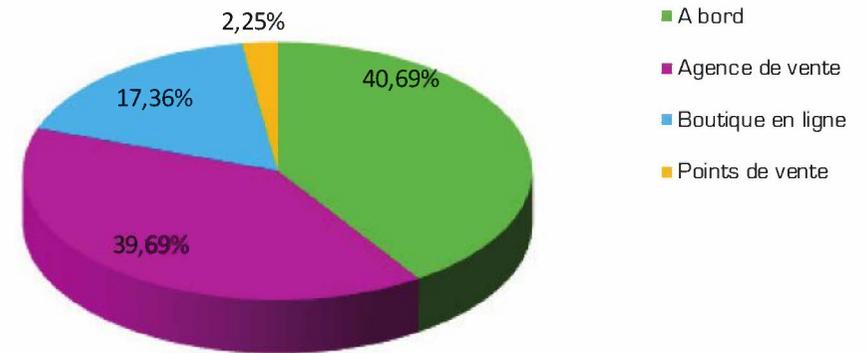


Compte tenu de la période de gratuité inhérente à la crise sanitaire, les recettes Yégo enregistrent une perte de 26 %.

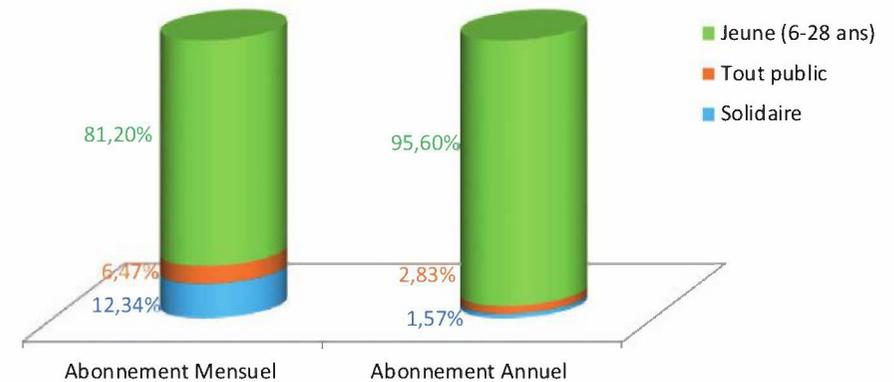
Sur les 73 498,70 € de recettes de l'année 2020, l'abonnement annuel, est dans le cadre de cette année exceptionnelle, le principal titre de transport utilisé, il représente 38,77 % des recettes encaissées. Le ticket 1 voyage reste, comme les années précédentes, un titre privilégié, 37,23 % des recettes enregistrées sont associées à l'achat d'un billet unitaire. De fait la vente à bord reste le canal de distribution privilégié (40,69 % des recettes). Les agences de vente et points de vente représentent le deuxième point d'achat pour les titres Yégo avec 39,69 % des recettes.

1 153 abonnements ont été vendus en 2020, les abonnements jeunes représentent 85,16 % de ces ventes. Quant aux abonnements annuels, ils sont à plus de 95,5 % détenus par la catégorie des moins de 28 ans.

Répartition des recettes par canal de distribution



Répartition des validations par abonnements par catégorie d'usager



Les perturbations et réclamations Yégo

Les perturbations

Tout au long de l'année, divers facteurs sont susceptibles de générer des perturbations sur le réseau.

En 2020, les problèmes liés à la circulation constituent la principale cause de perturbation du réseau entraînant essentiellement des retards. Les travaux réalisés sur le territoire et les déviations mises en place représentent la seconde cause de retard accompagnée parfois d'un arrêt non desservi ou déplacé. Certaines des perturbations indiquées ci-dessous ont impacté plusieurs lignes et sont donc comptabilisées plusieurs fois. En situation dégradée, les usagers sont informés via les outils en ligne : site web, alerte SMS et FB. Lorsque la durée de l'incident est plus longue un affichage à bord et aux arrêts complète le dispositif d'information voyageur.

Nature de l'incident	Impact	Ligne 1A	Ligne 1B	Ligne 2	Ligne 3	Totaux
Travaux, déviation	Retard	5	1	6		12
Travaux, déviation	Retard et arrêt non desservi ou déplacé		1	3		4
Pb de Circulation (dense, véhicule mal stationné...)	Retard	9	7	16		32
Accident d'un tiers sur la voie ou le parcours emprunté par le bus	Retard			1		1
Panne	Retard		1			1
Panne	Départ non assuré			1		1
Adaptation du réseau COVID	Offre dégradée	2	2	2	2	8
	Totaux	16	12	29	2	59



Les réclamations

La Direction Relation Clients recense les réclamations reçues par courrier, par mail depuis le site mobi-macs.org ou sur appel téléphonique au numéro Azur. Selon la nature des réclamations ce service traite en direct les réponses ou relaye les demandes au service compétent de MACS.

En 2020, 27 réclamations ont été recensées (contre 24 en 2019). Si les causes sont diversifiées, l'occurrence Accès (titre de transport, monnaie, animaux) est celle qui génère le plus de réclamations. Malgré des conditions de circulation souvent difficiles en raison notamment de travaux et particulièrement sur le secteur de St-Vincent-de-Tyrosse, cet item n'a été relevé que pour une réclamation.

Pour ce qui est des réclamations liées au comportement du conducteur, l'analyse de celles-ci démontrent :

- pour l'une la conduite du conducteur a été jugée trop rapide. Le conducteur a été reçu par son supérieur et les règles de sécurité routière lui ont été rappelées
- pour la seconde la conductrice a démarré avant que la cliente soit assise ce qui aurait occasionné sa chute. La conductrice a été reçue, elle précise qu'elle n'a pas vu la chute en question et que personne ne lui a signalé. La cliente a été rappelée pour s'assurer que tout allait bien pour elle.

Détail de la réclamation	Nombre de réclamation	Moyenne de délai de résolution (jours)	Dédommagement financier
Accès (titre transport, monnaie, animaux)	10	2,3	0
Arrêt non desservi	2	1	
Comportement du conducteur	3	14,5	
Billettique	3	0,5	
Correspondance	1	2	
Respect des horaires	1	0	
Surcharge / car complet	4	3	
Modification horaires	2	1	
Autre	1	0	
Total général	27		



Les supports d'information du réseau



Mise à jour de l'ensemble des supports du réseau (dépliants, affiches poteaux...) :
 > 6 janvier 2020
 > 31 août 2020

Le Guide voyageur comprend une cartographie du réseau et l'information générique pour tout savoir sur Yégo : les lignes du réseau, les services à bord, la gamme tarifaire, les points de vente, les conditions d'utilisation du réseau. Les horaires des lignes sont déclinés sur les 3 fiches horaires du réseau.

Le guide voyageur et les fiches horaires du réseau ont été mis à jour et diffusés très largement sur le territoire : mairies, offices de tourisme, points de vente, Escale info, bibliothèque, AMI, salles de spectacles, entreprises et commerces.

MACS a également décliné un site dédié mobimacs.org et la page Facebook de la collectivité permet également de relayer l'information relative au réseau. Celui-ci est mis à jour conjointement par les services communication MACS et Trans-Landes.



Une campagne de communication en septembre 2020

Info réseau

Tout au long de l'année, travaux, modification d'horaires... autant d'événements qui se traduisent sous la forme d'une info réseau relayée par voie d'affichage, web, alertes SMS, e-mailing.



PROMO

- > Des campagnes déclinées en 120 x 176 sur l'ensemble du territoire MACS
- > Diffusion sur les écrans TFT des véhicules équipés
- > Article dans le magazine communautaire
- > Spots radio
- > mobi-macs.org



VI / YÉGO PLAGES

Du 4 juillet au 31 août 2020



Un parc adapté aux besoins (capacité) et au territoire (taille des véhicules adaptée selon les communes).

N° Véhicule	Affectation principale	Catégorie	Modèle	Immatriculation	1 ^{ère} mise en circulation	Âge au 31/08/19	capacité maximale	niveau de dépollution	technologie de dépollution	Type de rampe UFR	Kilométrage au 31/08/2020	Consommation moyenne	Nb d'incidents technique en ligne
						années / mois							
1423	ligne 1A été	autobus 12 m	IvecoBus Urbanway	DJ-676-NG	22/08/2014	05-01	72	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	359 069	33,91	0
1424	ligne 1A été	autobus 12 m	IvecoBus Urbanway	DJ-290-ZF	10/09/2014	04-12	72	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	372 919	33,48	0
1817	ligne 1B été	autobus 12 m	Mercedes Citaro	FA-002-DJ	04/09/2018	01-04	78	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	146 348	29,64	1
1502	ligne 1B été réserve	autobus 12 m	Heuliez GX 327	BJ-782-TH	13/03/2007	12-06	94	EURO 4	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	352 172	34,65	0
1425	ligne 2 été	autobus 12 m	IvecoBus Urbanway	DJ-305-ZF	10/09/2014	04-12	72	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	360 300	31,80	4
1426	ligne 2 été	autobus 12 m	IvecoBus Urbanway	DM-527-BT	27/11/2014	04-10	72	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	326 574	32,73	1
1623	lignes 2 et 3 réserve	autobus 12 m	Renault Agora	AR-337-EV	29/03/2005	14-06	93	EURO 3	-	électrique latérale	654 431	40,29	1
1419	ligne 3 été	autocar 13 mètres	IvecoBus Crossway	DH-905-RB	16/07/2014	05-02	57	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	électrique latérale	402 138	32,21	0
1420	ligne 3 été	autocar 13 mètres	IvecoBus Crossway	DH-306-RB	16/07/2014	05-02	57	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	électrique latérale	405 496	34,17	2
1622	ligne 3 été	autobus 12 m	Mercedes Citaro	EG-606-YY	24/11/2016	02-10	94	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	207 871	31,11	0
1503	Hossegor	minibus	Mercedes Sprinter 35	DR-497-FW	04/05/2015	04-04	20	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	197 799	16,30	1
1505	Hossegor	minibus	Mercedes Sprinter 35	DR-526-FW	04/05/2015	04-04	20	EURO 6	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	234 960	16,52	0

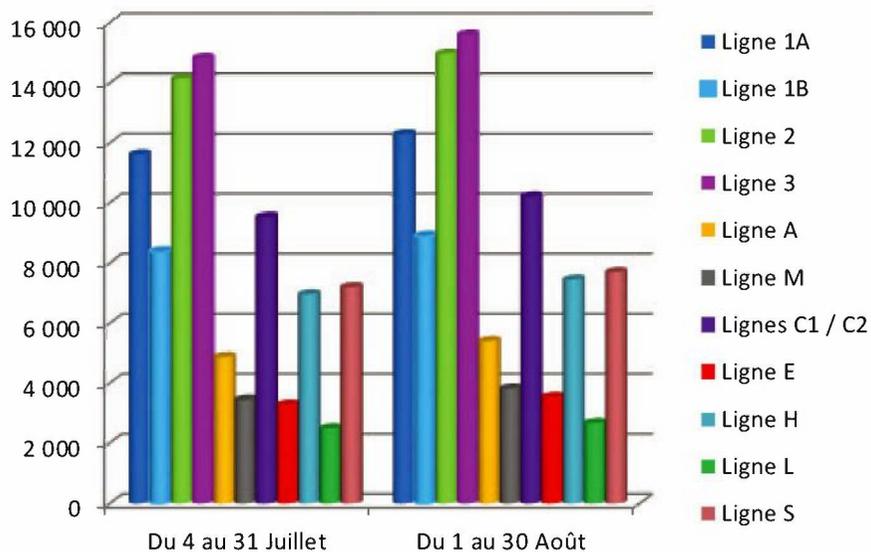


N° Véhicule	Affectation principale	Catégorie	Modèle	Immatriculation	1 ^{ère} mise en circulation	Âge au 31/08/19	capacité maximale	niveau de dépollution	technologie de dépollution	Type de rampe UFR	Kilométrage au 31/08/2020	Consommation moyenne	Nb d'incidents technique en ligne
						années / mois							
1302	Réserve Hossegor	Minibus urbain	Fiat Ducato City 21	CV-835-ZD	20/06/2013	07/03	10 / 10	EURO 4	filtre à particules	manuelle latérale	142 249	11,75	2
0903	Capbreton	autobus 10,5 m	Mercedes Citaro K	7410SA40	12/02/2009	11/07	26 / 51	EURO 4	filtre à particules	manuelle latérale	626 671	36,34	3
0805	Capbreton	autobus 10,5 m	Mercedes Citaro K	7673RZ40	24/11/2008	11/10	26 / 51	EURO 4	filtre à particules	manuelle latérale	600 828	35,15	2
0806	Capbreton	autobus 10,5 m	Mercedes Citaro K	7670RZ40	24/11/2008	11/10	26 / 51	EURO 4	filtre à particules	manuelle latérale	604 876	35,99	3
0406	Capbreton réserve	autobus 10,5 m	Neoplan Centroliner	CW-847-ZS	23/06/2004	16/03	24 / 51	EURO 3	Filtre à particules	manuelle latérale	500 066	30,28	0
1619	Labenne	autocar 13 mètres	Mercedes Intouro	CL-393-YG	18/10/2012	07/08	55 / 22	EURO 5	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	électrique latérale	234 266	32,54	0
1620	Azur	autocar 13 mètres	Mercedes Intouro	CL-393-YG	18/10/2012	08/06	55 / 22	EURO 5	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	électrique latérale	235 117	34,81	4
1205	Moliets	Minibus urbain	Fiat Ducato City 21	CL-658-JR	21/02/2011	07/11	35 / 00	EURO 5	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	manuelle latérale	194 997	11,71	2
1015	Moliets réserve	Minicar	Mercedes Sprinter Ligneo 23	AY-894-ND	17/08/2010	10/01	17/00	EURO 4		électrique arrière	265 516	10,87	0
1614	Seignosse réserve	autocar 13 mètres	Mercedes Intouro	CK-107LW	07/09/2012	7/11	55 / 22	EURO 5	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	électrique latérale	229 867	33,06	1
0907	Seignosse réserve	autocar 13 mètres	IvecoBus Crossway	1303 SB 40	12/03/2009	11/06	57 / 26	EURO 5	filtre à particules + réduction catalytique sélective (AdBlue)	électrique latérale	527 982	33,37	1

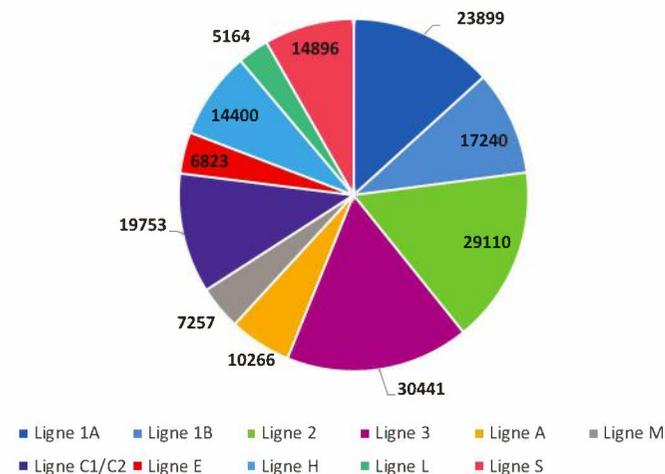


Evolution kilométrique Yégo plages

Evolution kilométrique Yégo Plages



Répartition des kilomètres par ligne



KM RÉALISÉS

> 179 249 km réalisés en juillet / août

> 0,56 voyages par km effectué



L'organisation des navettes estivales 2020

Pour la septième édition, Yégo Plages reprend du service, avec un réseau renforcé et maillé vers les plages. Une organisation similaire à l'exercice précédent avec une offre mobilité élargie de navettes estivales. Cette offre mobilité est gratuite et fonctionne 7j/7.

La saison estivale 2020 s'est déroulée du 4 juillet au 30 août pour les lignes estivales (A, C, E, L, M et S) et jusqu'au 31 août pour les lignes 1, 2 et 3. Cette situation est inédite puisqu'habituellement les dates de fonctionnement en saison estivale sont calées sur les dates de vacances scolaires.

Compte tenu du contexte sanitaire, le port du masque était obligatoire à bord des véhicules dès 11 ans.

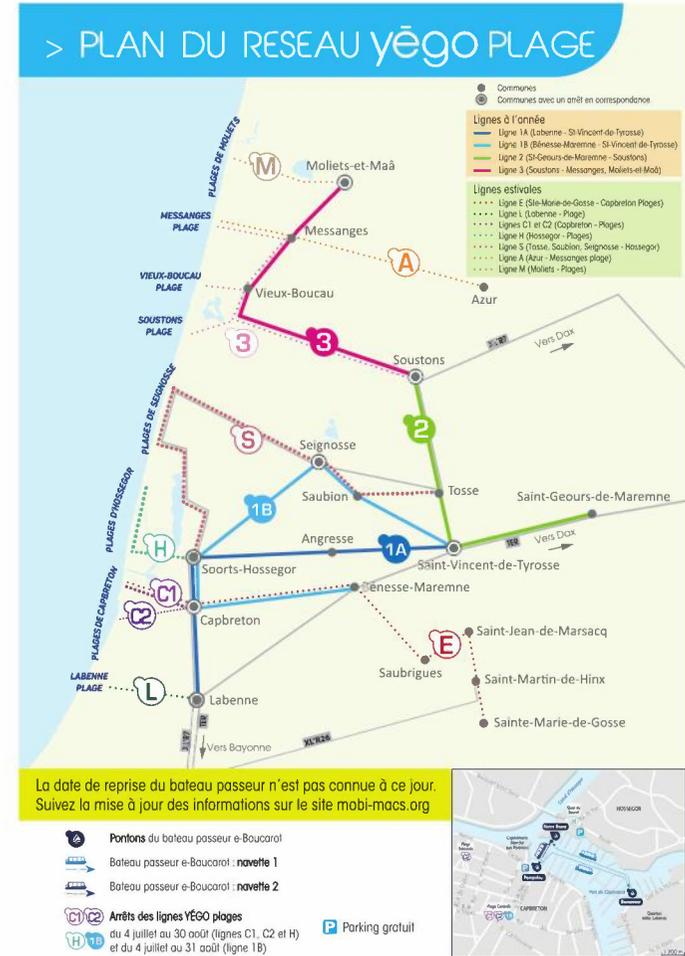
Les nouveautés 2020 : un réseau renforcé et maillé vers les plages

L'offre a été adaptée au contexte COVID, avec une limitation des amplitudes horaires et une adaptation sur certaines lignes afin d'accompagner la baisse de fréquentation du transport public.

- > Ligne 1A : ajustement horaires de l'ensemble des circuits. Les arrêts « Capbreton Eglise » ne sont plus desservis cet été, comme c'est le cas depuis septembre 2019 (le parcours passe par la mairie et les allées marines).
- > Ligne 1B : les arrêts Soorts Pédebert Nord et Sud, créés en janvier 2020, sont desservis à des horaires identiques.
- > Ligne 2 : des adaptations horaires ont été effectuées ; la desserte de l'arrêt Casablanca 1, à un unique horaire, a été

EN CHIFFRES

- > 101 256 voyages
- > 23 communes desservies
- > 179 249 km réalisés
- > 12 lignes
- > 22 véhicules dont 5 réserves
- > 27 conducteurs



supprimée, de même que celle de l'arrêt Clercq en raison des travaux toujours en cours.

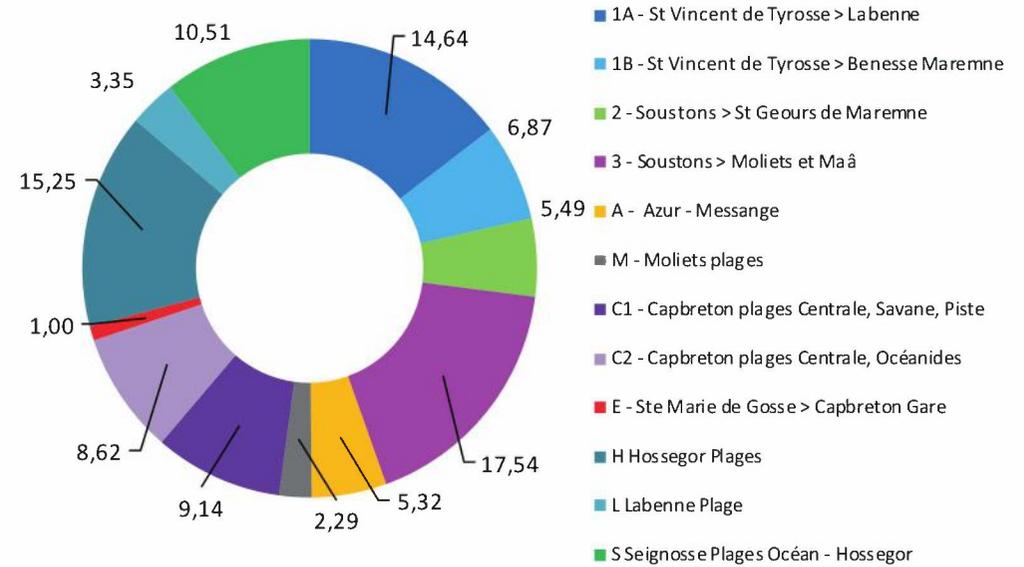
- > Ligne 3 : ajustements à partir de « Soustons Pechique » de Moliets et Messanges vers Soustons puis, à partir de « Soustons Pinsolle » dans le sens inverse, de Soustons vers Moliets.
- > Ligne A : suppression d'1 A/R (le départ de 18h de Messanges et celui de 13h53 depuis Azur).
- > Ligne C1 : la desserte du Camping La Pointe a été supprimée cet été, en raison nde sa trop faible fréquentation.

- > Ligne H : la plage horaire de la ligne a été réduite de 10h à 20h, trois circuits ayant été supprimés (le 1^{er} et les 2 derniers).
- > Ligne M : aux ajustements de certains circuits, 1 A/R a été supprimé (le départ de 12h de la route de Léon et celui de 12h15 de la plage).
- > Ligne S : les 2 derniers départs vers Tosse et le dernier départ vers Hossegor ont été avancés de 15 mn.
- > Pas de modifications sur les lignes 1B, C2, E et L.
- > Mise en place de bons d'échanges pour permettre aux administrés de Magescq d'utiliser gratuitement la ligne 7 du réseau XL'R pour rejoindre les lignes Yégo.

Remontée des données par cellules de comptage

- > Suite à quelques problèmes de remontées GPRS, quelques données d'arrêts et d'horaires ont dû être comptabilisées manuellement notamment sur les lignes 2 et M.

RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION EN %



EN CHIFFRES

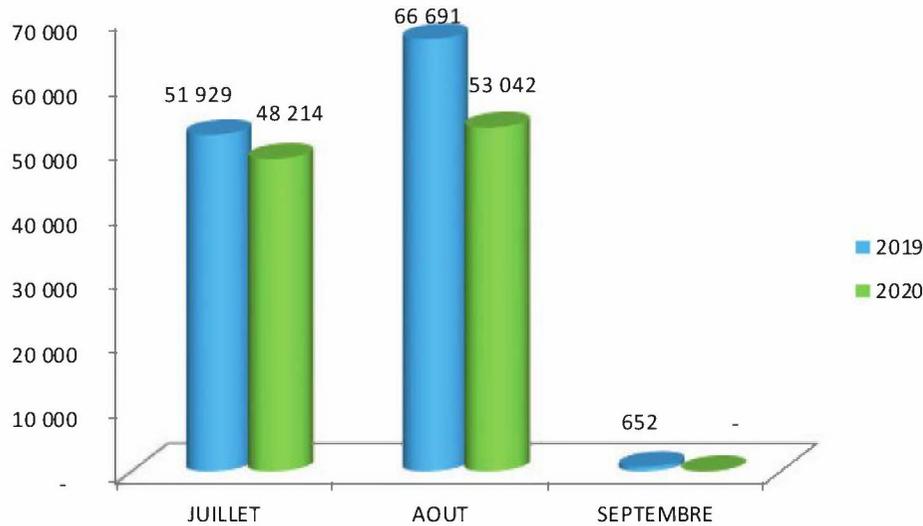
> 58 jours d'exploitation :

> 28 jours en juillet

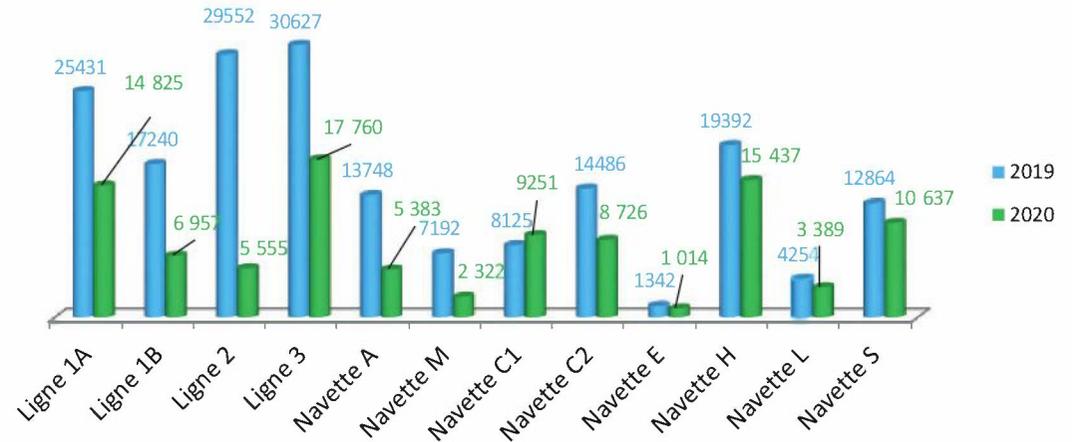
> 30 jours en août



EVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION (NB DE VOYAGE) ENTRE 2019 ET 2020

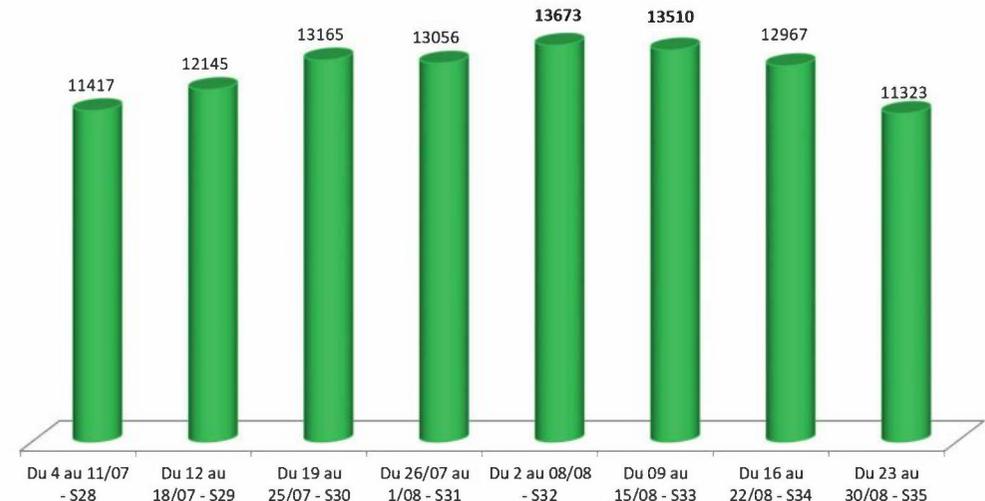


EVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION (NB DE VOYAGES) PAR LIGNE ET PAR ANNÉE

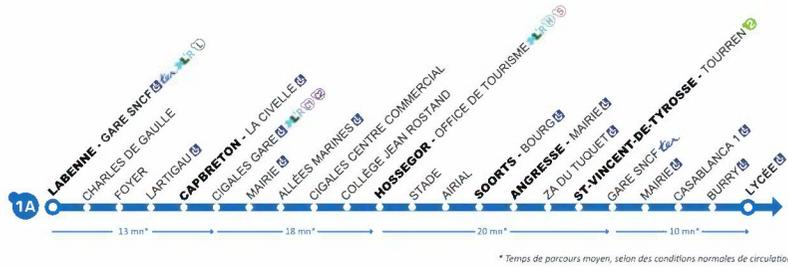


Sur la période estivale 2020, 101 256 voyages ont été enregistrés, soit un recul de la fréquentation de -15,1 % à jours constants par rapport à l'an dernier. Malgré une bonne affluence sur le territoire pendant la période estivale, les transports collectifs ont subi l'impact de la crise sanitaire. Le mois d'août est le plus fréquenté avec 52,3 % des voyages réalisés avec une fréquentation en recul (-20,4 %). Ce sont en moyenne quelques 1 768 voyages quotidiens qui sont comptabilisés en août chaque jour et 1 722 voyages quotidiens en juillet. La fréquentation moyenne hebdomadaire culmine en moyenne à 12 657 (8 semaines). Ce sont les semaines 32 et 33 qui concentrent le plus grand nombre de voyages avec respectivement 13,5 % et 13,3% de la fréquentation estivale. En 2020, la ligne 3 est la plus fréquentée du réseau avec 17 760 voyages et représente 17,5 % de la fréquentation totale. La ligne H arrive en seconde position et représente 15,2 % des voyages estivaux (la ligne est en recul de 20,4%). Dans ce contexte de baisse de fréquentation, trois lignes enregistrent des résultats positifs : la ligne A Azur / Messanges (+101,3 %), la ligne C1 Capbreton Plages Centrale / Savane / Piste (+ 13,8 %) et la ligne 3 parcours direct (+ 1,3%).

FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (NB DE VOYAGES)



1A Labenne ↔ Saint-Vincent-de-Tyrosse



Jours de fonctionnement

Tous les jours du 4 juillet au 30 septembre 2020

Offre de service

- > Ajustements horaires de l'ensemble des circuits.
- > Les arrêts Capbreton Eglise ne sont plus desservis puisque le parcours passe par la Mairie et les Allées Marines depuis septembre 2019.

Ligne 1A Saint-Vincent-de-Tyrosse < > Labenne

Les horaires de la ligne 1A permettent de maintenir l'usage domicile / travail avec un départ à 7h10 du lundi au vendredi. Pour le reste, ils sont simplifiés avec une offre du lundi au samedi et des dessertes spécifiques pour les dimanches et jours fériés.

Une ligne en correspondance avec plusieurs navettes estivales :

- > Hossegor Office de tourisme avec les lignes H et S
- > Capbreton Gare routière avec les lignes C1 et C2
- > Labenne Gare SNCF avec la ligne L

Une ligne en correspondance avec la ligne Régionale 7 Dax < > Bayonne

Le nombre de rotations varie selon les jours de fonctionnement. Un total de 14 rotations quotidiennes est planifié du lundi au samedi. Les dimanches et jours fériés, 6 rotations sont organisées dans la journée.

Amplitude horaire : de 7h05 à 19h20 du lundi au vendredi. 9h25 à 18h30 les dimanches et jours fériés.

Les moyens nécessaires



EN CHIFFRES

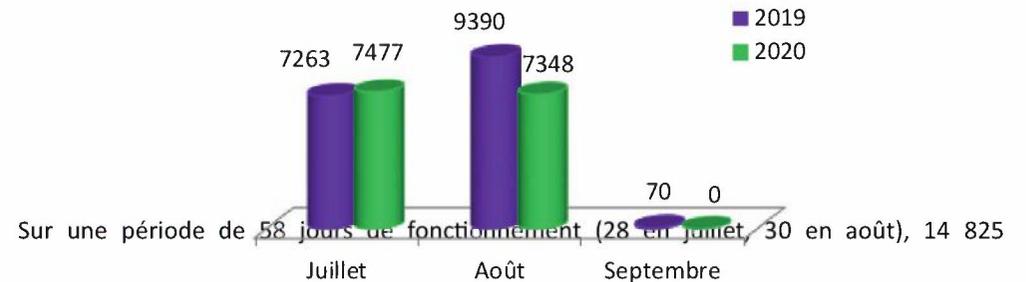
- > 14 825 voyages en juillet et août
- > 6 communes desservies
- > 23 899 km réalisés
- > 2 autobus et 1 réserve
- > 3 à 5 conducteurs selon les jours de la semaine

2 autobus de 12m équipés du dispositif de planches de surf et 1 autocar de réserve
 Capacité : 72 places (25 assises + 47 debout + 1 PMR)
 Stationnement des véhicules au dépôt RRTL de Angresse.



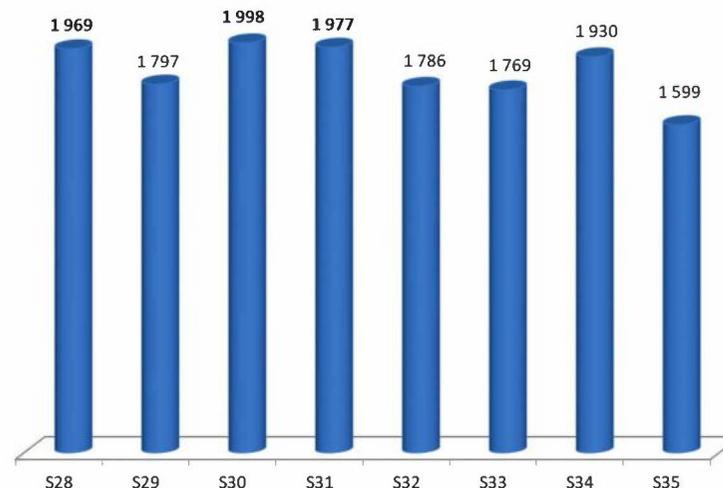
5 conducteurs du lundi au samedi, et 3 pour le dimanche (en roulement avec la ligne 1B)

Fréquentation

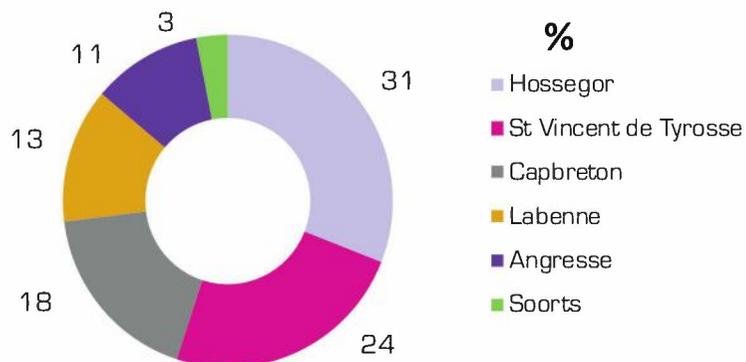


voyages ont été enregistrés sur la ligne 1A, soit une moyenne quotidienne de 255,6 voyages. Le mois de juillet représente 50,4 % de la fréquentation de la ligne, contre 49,6 % pour août. Une tendance inversée par rapport aux exercices précédents qui présentent globalement une fréquentation plus dense en août. Les semaines 30, 31 et 28 étant les plus fréquentées et représentent respectivement 13,5 % et 13,3% de la fréquentation globale de la ligne 1A. Les mercredis et jeudis sont les jours les plus fréquentés. Ils présentent une fréquentation moyenne journalière supérieure à celle de la moyenne journalière JOB (moyenne des mardis-jeudis).

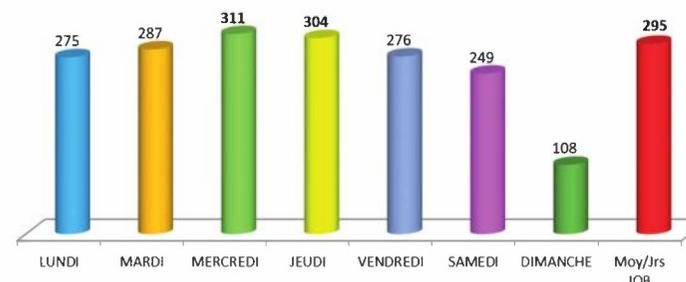
FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (1A)



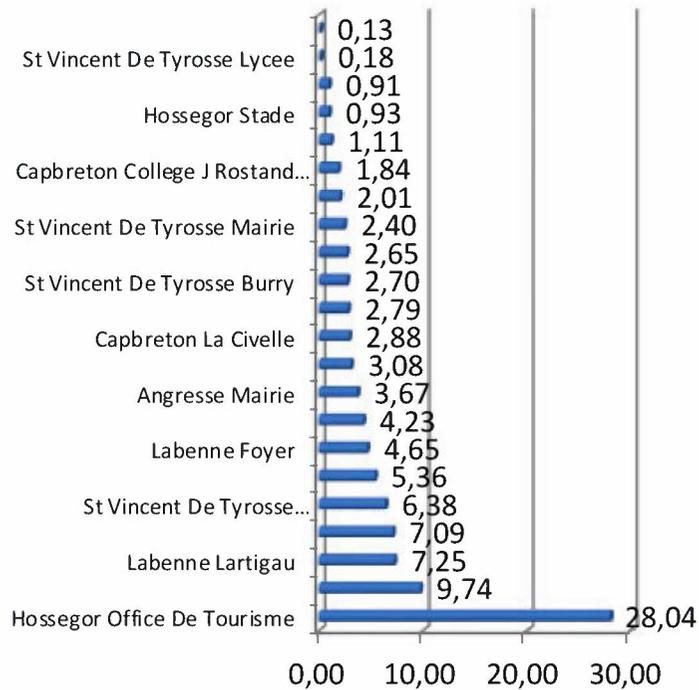
Répartition des voyages L1A par commune



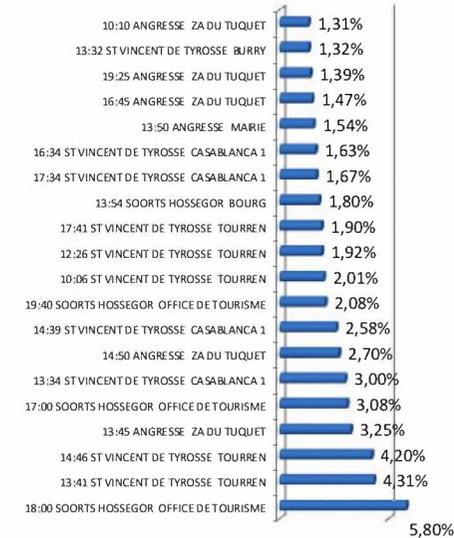
FRÉQUENTATION MOYENNE PAR TYPE DE JOURNÉE JUILLET / AOÛT ET MOYENNE JOURS JOB (1A)



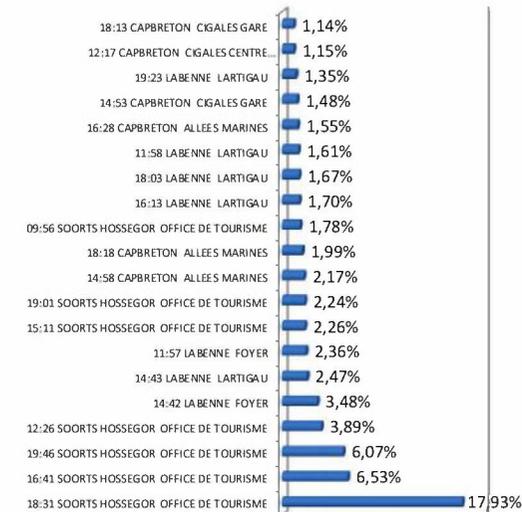
Top Arrêt - ETE



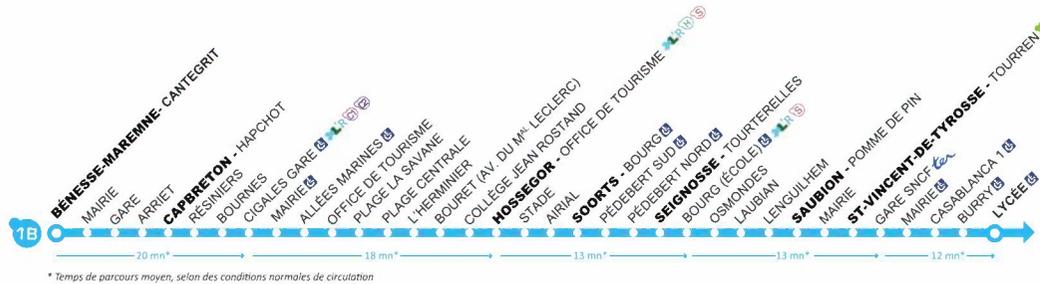
Top Horaires Arrêt Ligne 1A – St Vincent de Tyrosse / Labenne



Top Horaires Arrêt Ligne 1A – Labenne / St Vincent de Tyrosse



1B Labenne ◀▶ Bénesse-Maremne



* Temps de parcours moyen, selon des conditions normales de circulation

EN CHIFFRES

- > 6 957 voyages période estivale
- > 7 communes desservies
- > 17 240 km réalisés
- > 1 autobus et 1 réserve
- > 2 à 4 conducteurs selon les jours de la semaine

Jours de fonctionnement

Tous les jours du 4 juillet au 30 août 2020

Offre de service

Ligne 1B Saint-Vincent-de-Tyrosse < > Bénesse-Maremne

Les horaires de la ligne 1B permettent de maintenir l'usage domicile / travail avec un départ à 7h du lundi au vendredi en direction de St Vincent de Tyrosse. L'offre est aussi adaptée pour une desserte du lundi au dimanche et les jours fériés.

Une ligne en correspondance avec plusieurs navettes estivales :

- > Seignosse Ecole avec la ligne S
- > Hossegor Office de tourisme avec les lignes H1 et H2
- > Capbreton Cigales Gare avec les lignes C1 et C2

La ligne 1B dessert les arrêts Mairie et Allées Marines de Capbreton.

Le nombre de rotations varie selon les jours de fonctionnement. Un total de 3 rotations quotidiennes A/R du lundi au dimanche et 1 A/R du lundi au samedi.

Amplitude horaire : de 7h00 à 18h30 du lundi au vendredi. 8h30 à 18h30 du lundi au samedi et 10h / 18h30 les dimanches et jours fériés.

Les moyens nécessaires

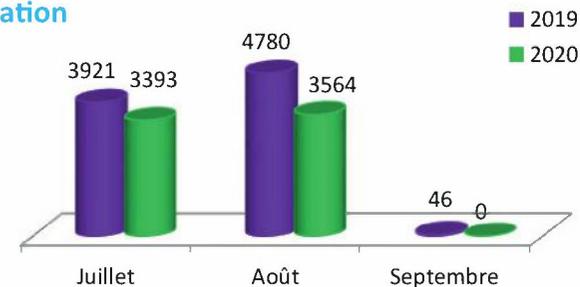


En période estivale, la ligne passe en grand véhicule 1 autobus de 78 places (18 assises, 60 debout et 1 rampe PMR manuelle équipée d'un dispositif de planche de surf) et 1 autocar de réserve mutualisé avec la ligne 1A. Stationnement des véhicules au dépôt RRTL d'Angresse.



5 conducteurs du lundi au samedi, et 3 pour le dimanche (en roulement avec la ligne 1A)

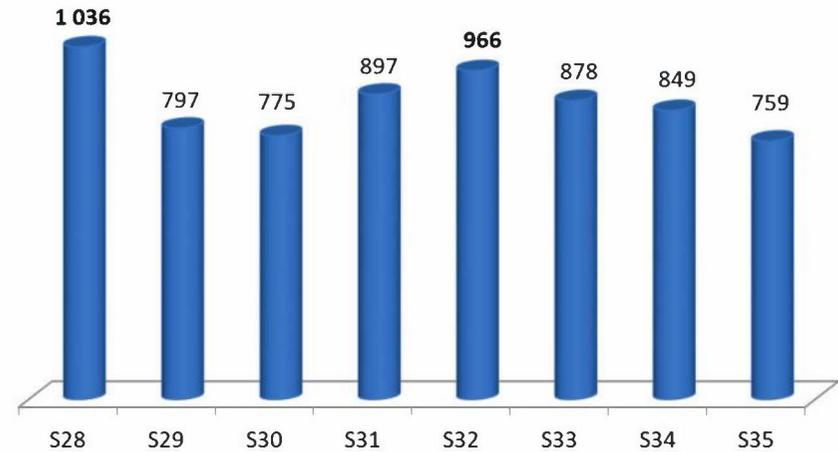
La fréquentation



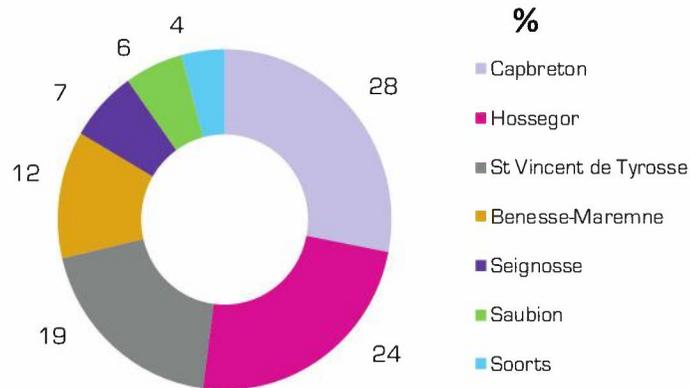
Sur une période de 58 jours de fonctionnement (28 en juillet, 30 en août), 6 957 voyages ont été enregistrés sur la ligne 1B, soit une moyenne quotidienne de 119,95 voyages. La fréquentation de la ligne pendant l'été 2020 enregistre un recul de -20,46%. Le mois d'août représente 51,2 % de la fréquentation de la ligne, contre 48,8 % pour juillet. Les semaines 28 et 32 sont les plus fréquentées et représentent respectivement 14,9 %, 13,9 % de la fréquentation globale de la ligne 1B.

Les jeudis et mercredis sont les jours les plus fréquentés. Ils présentent une fréquentation moyenne journalière supérieure à celle de la moyenne journalière JOB (moyenne des mardis-jeudis).

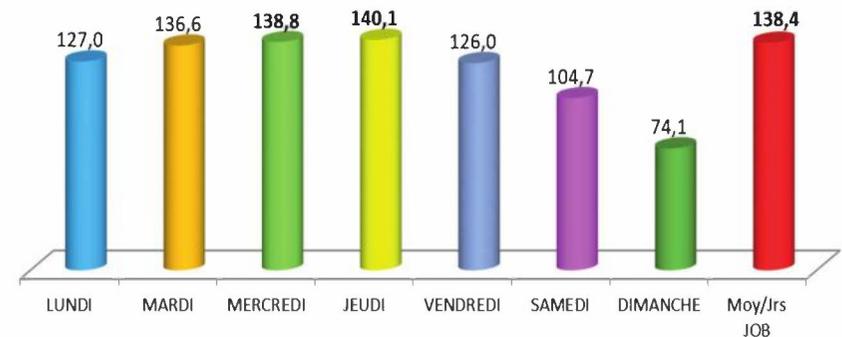
FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (1B)



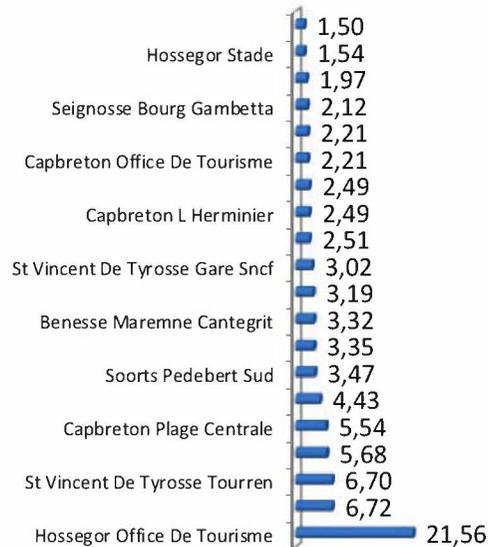
Répartition des voyages L1B par commune



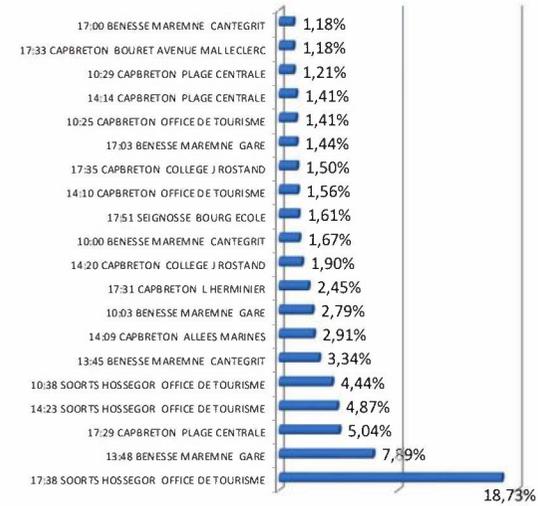
FRÉQUENTATION MOYENNE PAR TYPE DE JOURNÉE JUILLET / AOÛT ET MOYENNE JOURS JOB (1B)



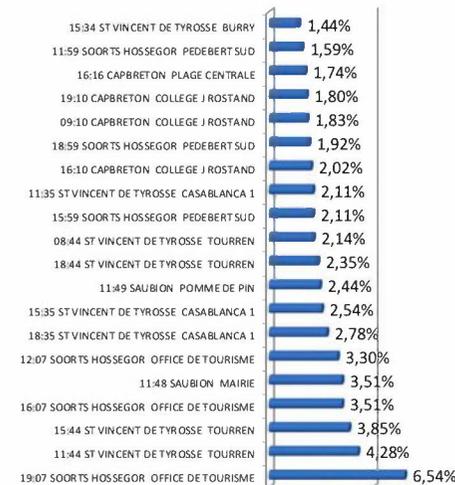
Top Arrêt - ETE



Top Horaires Arrêt Ligne 1 – Benesse Marenne / St Vincent de Tyrosse



Top Horaires Arrêt Ligne 1B – St Vincent de Tyrosse / Benesse Marenne



2 L2 Saint-Geours-de-Maremne ◄► Soustons



Jours de fonctionnement

Tous les jours du 4 juillet au 30 août 2020

Offre de service

Ligne 2 Saint-Geours-de-Maremne <> Saint-Vincent-de-Tyrosse <> Soustons > des adaptations horaires ont été effectuées. La desserte de l'arrêt Casablanca 1 à un horaire unique a été supprimée de même que celle de l'arrêt Clercq en raison des travaux en cours.

> Le nombre de rotations varie selon le sens de circulation et les jours de fonctionnement. En direction de Soustons, on dénombre 5 rotations circulant du lundi au dimanche et 2 du lundi au samedi. En direction de Saint-Geours-de-Maremne il y a 6 rotations du lundi au dimanche, 1 du lundi au samedi et 2 du lundi au vendredi. Amplitude horaire : de 7h15 à 19h15.

Les moyens nécessaires



2 autobus de 12m équipés du dispositif Planches de surf et 1 autobus de réserve. Capacité : 72 places
Stationnement des véhicules au dépôt RRTL de Soustons.



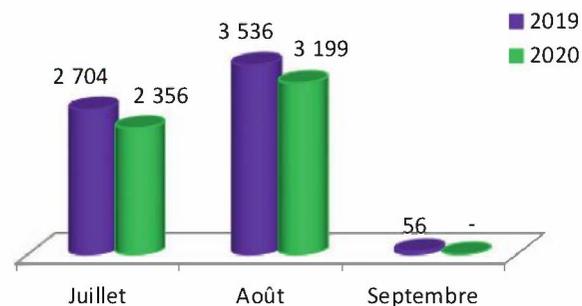
3 conducteurs du lundi au samedi et 2 pour le dimanche



EN CHIFFRES

- > 5 555 voyages en juillet et août
- > 4 communes desservies
- > 29 110 km réalisés
- > 2 autobus et 1 réserve
- > 2 à 3 conducteurs selon les jours de la semaine

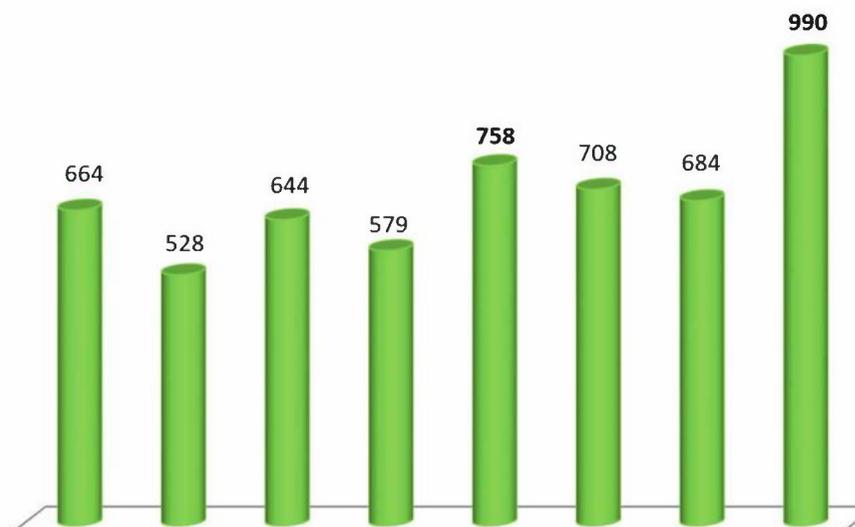
Fréquentation



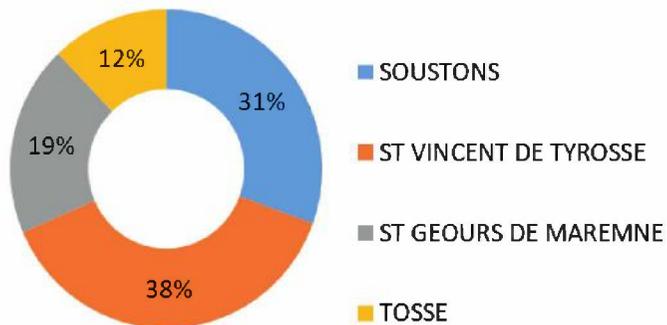
Sur une période de 58 jours de fonctionnement, 5 555 voyages ont été enregistrés sur la ligne 2. La fréquentation de la ligne est en recul de -11,7 %, une baisse observée sur les 2 mois de la saison estivale (-19 % en juillet et -6,51 en août). Le mois d'août représente plus de 57,6 % de la fréquentation et juillet 42,4 % du nombre de voyages enregistrés sur la période estivale. Les semaines 35 et 32 sont les périodes où la fréquentation est la plus forte et représentent respectivement 17,8 % et 13,6 % de la fréquentation globale de la ligne 2.

Les jeudis et mercredis sont les jours les plus fréquentés. Ils présentent une fréquentation moyenne journalière supérieure à celle de la moyenne journalière JOB (moyenne des mardis et jeudis).

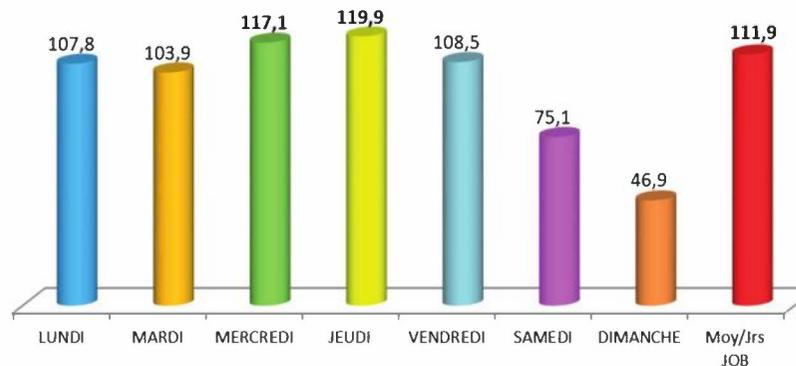
FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (2)



Répartition des voyages L2 par commune



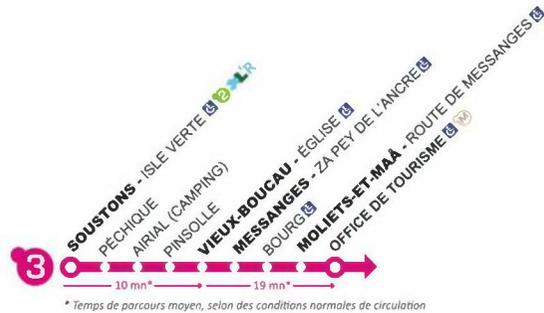
FRÉQUENTATION MOYENNE PAR TYPE DE JOURNÉE JUILLET / AOÛT ET MOYENNE JOURS JOB (2)



3 L3 Soustons <-> Moliets

Jours de fonctionnement

Tous les jours du 4 juillet au 30 août 2020



EN CHIFFRES

- > 17 760 voyages en juillet et août
- > 4 communes desservies
- > 30 441 km réalisés
- > 3 autobus et 1 réserve
- > 3 conducteurs

Offre de service

Ligne 3 Soustons <-> Moliets

Pour la période estivale, cette ligne est scindée en une liaison directe vers Moliets Plage et un parcours plage. La ligne 3 est en correspondance à Soustons Isle Verte avec la ligne 2 Yégo Plages et la ligne régionale 7. A Moliets et Maâ Office de Tourisme elle est en correspondance avec la ligne M. Le nombre de rotations varie selon les jours de fonctionnement, pour le parcours classique, 1 A/R du lundi au vendredi et 5 dans chaque jour par sens tous les jours. Quant aux parcours directs ils représentent 7 A/R quotidiens.

Seuls les départs de début de journée circulent uniquement du lundi au vendredi et ce afin de maintenir une desserte domicile / travail (6h50 et 7h07). Amplitude horaire : de 6h50 à 19h30.

> En période estivale, l'arrêt Soustons Darrigade n'est pas desservi

> Légers ajustements des temps de parcours à partir de Soustons Péchique en direction de Moliets. Dans l'autre sens, les temps de parcours sont ajustés à partir de l'arrêt Soustons Pinsolle.

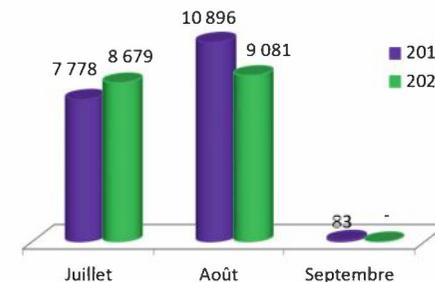


Les moyens nécessaires

3 autobus (1 de 73 places et 1 de 63 places) et 1 véhicule de réserve mutualisé. Stationnement des véhicules au dépôt RRTL de Soustons.

3 conducteurs du lundi au dimanche

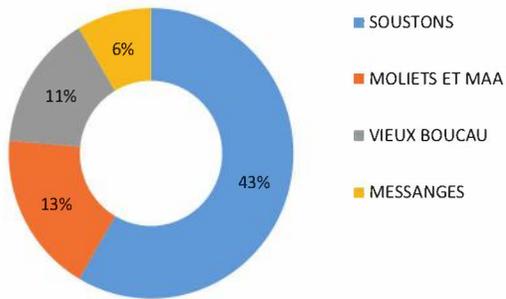
RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION LIGNE 3



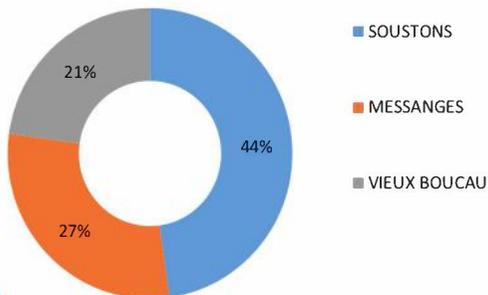
Fréquentation

Pour la période estivale, la ligne 3 comptabilise 17 760 voyages soit une baisse de 5,32 % par rapport à l'été 2019 et une moyenne de 306,20 voyages par jour. Le parcours plage enregistre 63 % de fréquentation (-8,8 % par rapport à l'été précédent) contre 37 % pour le parcours direct (-1,3 % par rapport à l'été précédent). Le mois d'août représente 51,1 % de la fréquentation et est en recul par rapport à l'exercice précédent (-16,6 %). En revanche la fréquentation de juillet progresse de 11,5 % à jours constants. Quant aux semaines 28 et 32, elles sont les plus fortes en termes de fréquentation et totalisent respectivement 13,9 % de la fréquentation globale de la ligne 3. Les samedis et mardis sont les jours les plus fréquentés. Ils présentent une fréquentation moyenne journalière supérieure à celle de la moyenne journalière JOB. (moyenne des mardis-jeudis, jours ouvrables de base).

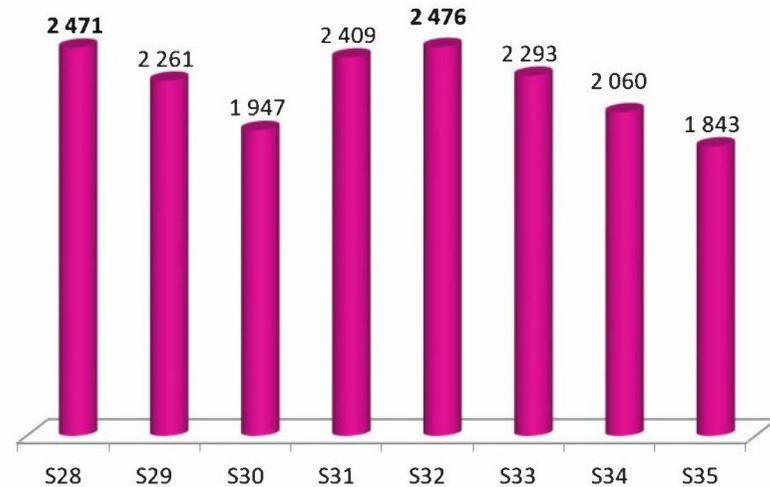
Répartition des voyages L3 -Direct par commune



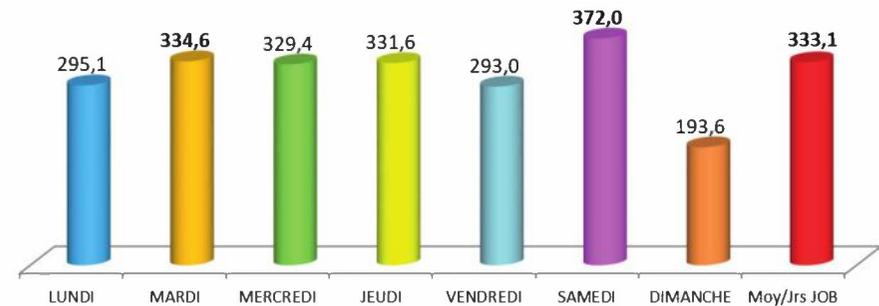
Répartition des voyages L3 - Plages par commune



FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (3)

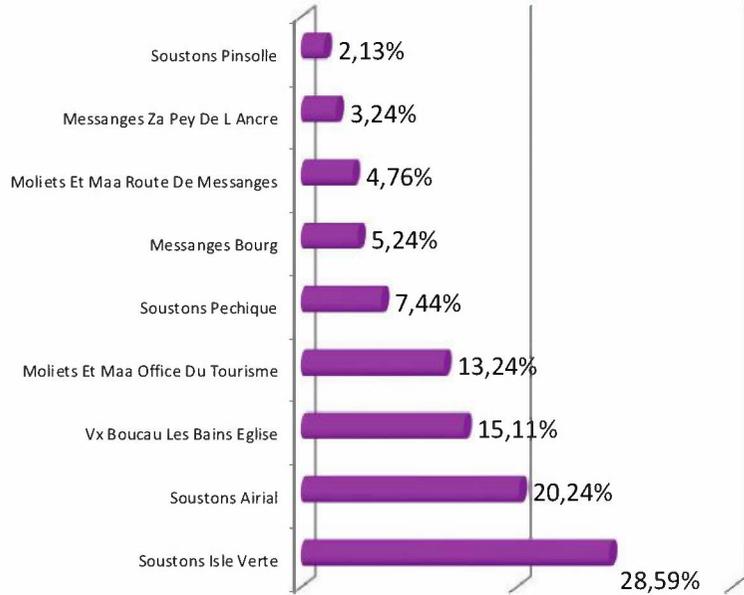


FRÉQUENTATION MOYENNE PAR TYPE DE JOURNÉE JUILLET / AOÛT ET MOYENNE JOURS JOB (3)

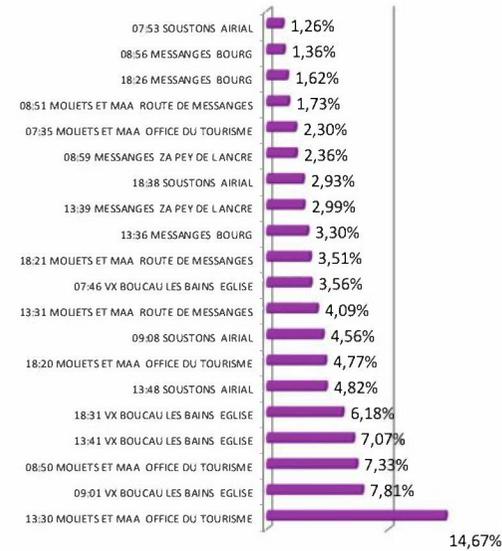


Parcours directs

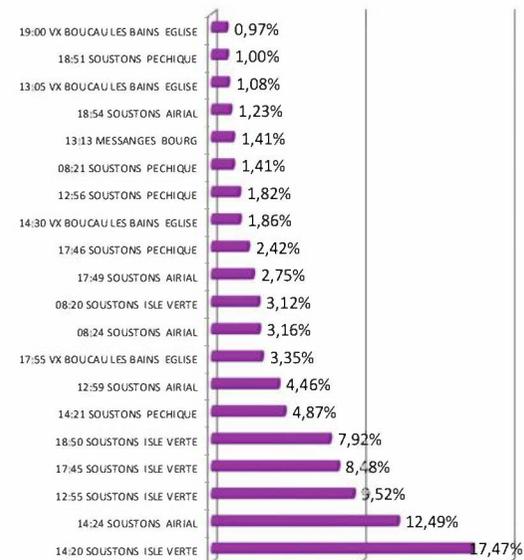
Top Arrêt - ETE



Top Horaires Arrêt Ligne 3 – Moliets et Maâ / Soustons

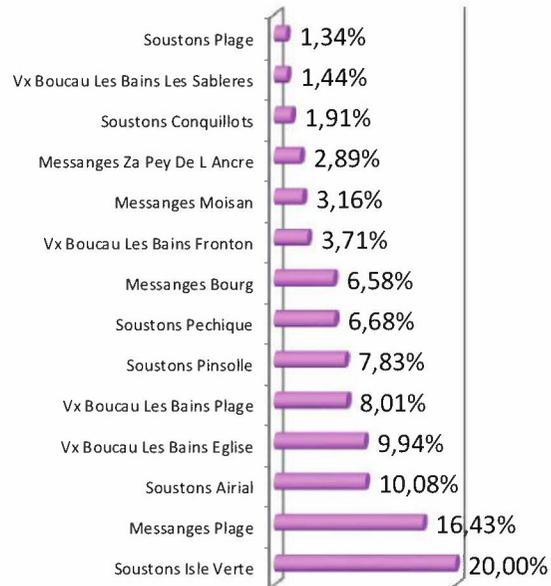


Top Horaires Arrêt Ligne 3 – Soustons / Moliets et Maâ

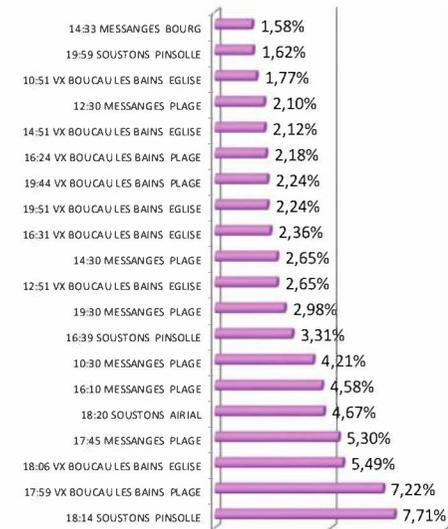


Parcours plage

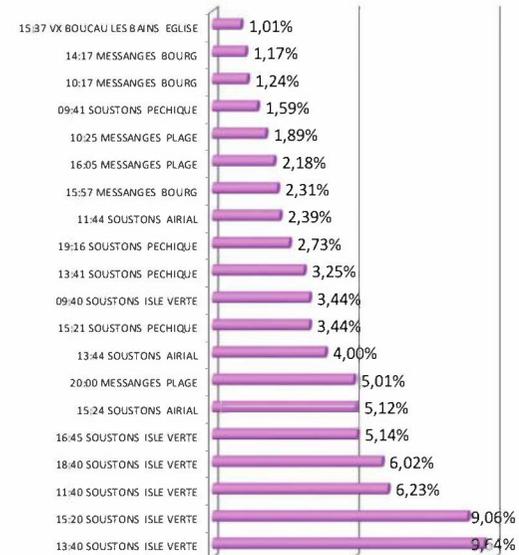
Top Arrêt - ETE



Top Horaires Arrêt Ligne 3 – Messanges / Soustons



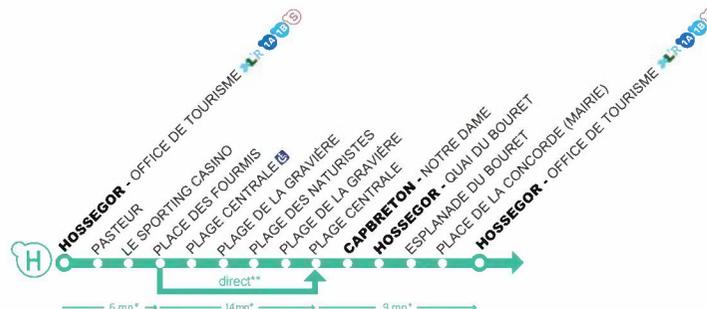
Top Horaires Arrêt Ligne 3 – Soustons / Messanges



LIGNE HOSSEGOR H

Jours de fonctionnement

Tous les jours du 4 juillet au 30 août 2020



* Temps de parcours moyen, selon des conditions normales de circulation
 ** 23 circuits sur les 34 quotidiens directs

EN CHIFFRES

- > 15 437 voyages en juillet et août soit - 20,4 %
- > 2 communes desservies
- > 14 400 km réalisés
- > 2 minibus et 1 réserve
- > 3 conducteurs

Offre de service

Adaptations réalisées en 2020

- > Période COVID, la plage horaire d'exploitation de la ligne a été réduite de 10 h à 20h et 3 circuits ont été supprimés.
- > Fréquence : toutes les 30 min entre 10h et 20h soit 34 départs quotidiens.

Les moyens nécessaires



2 petits véhicules dont 1 réserve.
 Capacité : 10 places assises et 10 places debout. Stationnement des véhicules au dépôt RRTL de Angresse.

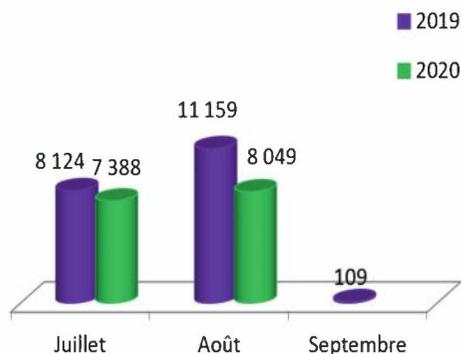


3 conducteurs du lundi au dimanche



Portons du bateau passeur E-Boucazon
 Bateau passeur E-Boucazon: départs toutes les heures
 Bateau passeur E-Boucazon: départs toutes les 15 minutes
 Arrêts des lignes YÉGO plages du 4 juillet au 31 septembre
 Parking gratuit

RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION LIGNE H

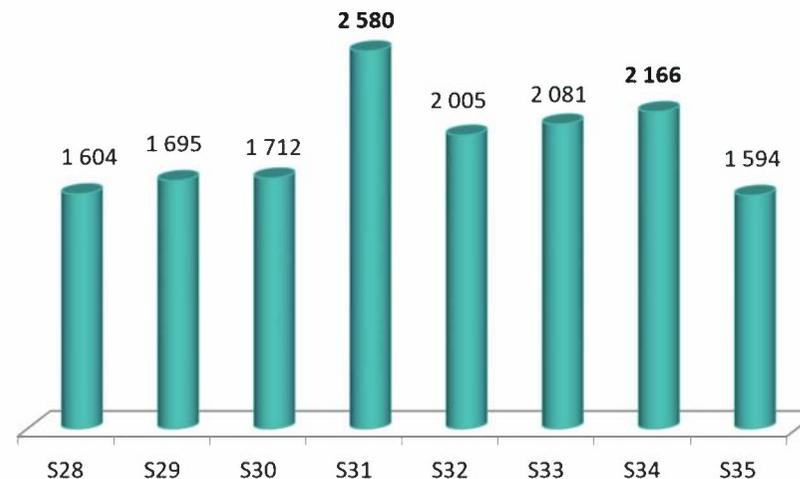


Fréquentation

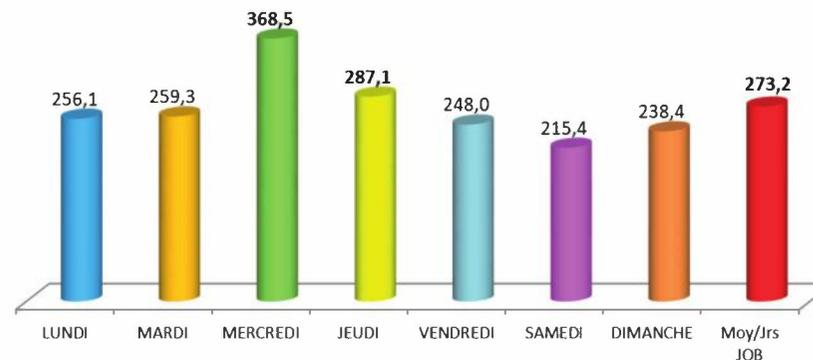
Sur une période de 58 jours de fonctionnement, 15 437 voyages ont été enregistrés sur la ligne H, soit une moyenne de 266,16 voyages par jour. La fréquentation de la ligne recule de 20,4 % par rapport aux données 2019. Le mois d'août représente 52,1% de la fréquentation et enregistre une baisse de près de 28% par rapport à l'exercice précédent. Le mois de juillet représente 47,9 % de la fréquentation de la ligne et subit une inflexion de fréquentation de 9 % par rapport à l'été 2019. Les semaines 31 et 34 sont les plus fortes en termes de fréquentation et totalisent respectivement 16,7 % et 14 % de la fréquentation globale de la ligne H.

Les mercredis et jeudis sont les jours les plus fréquentés. Ils présentent une fréquentation moyenne journalière supérieure à celle de la moyenne journalière JOB (moyenne des mardis et jeudis).

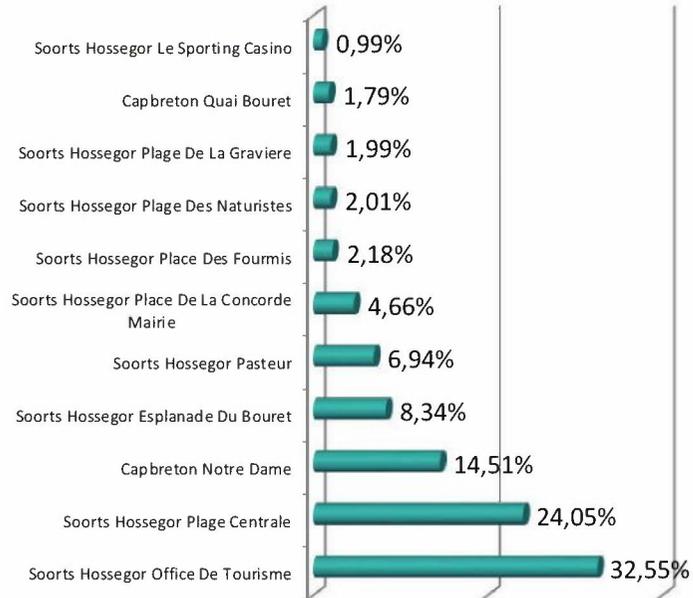
FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (H)



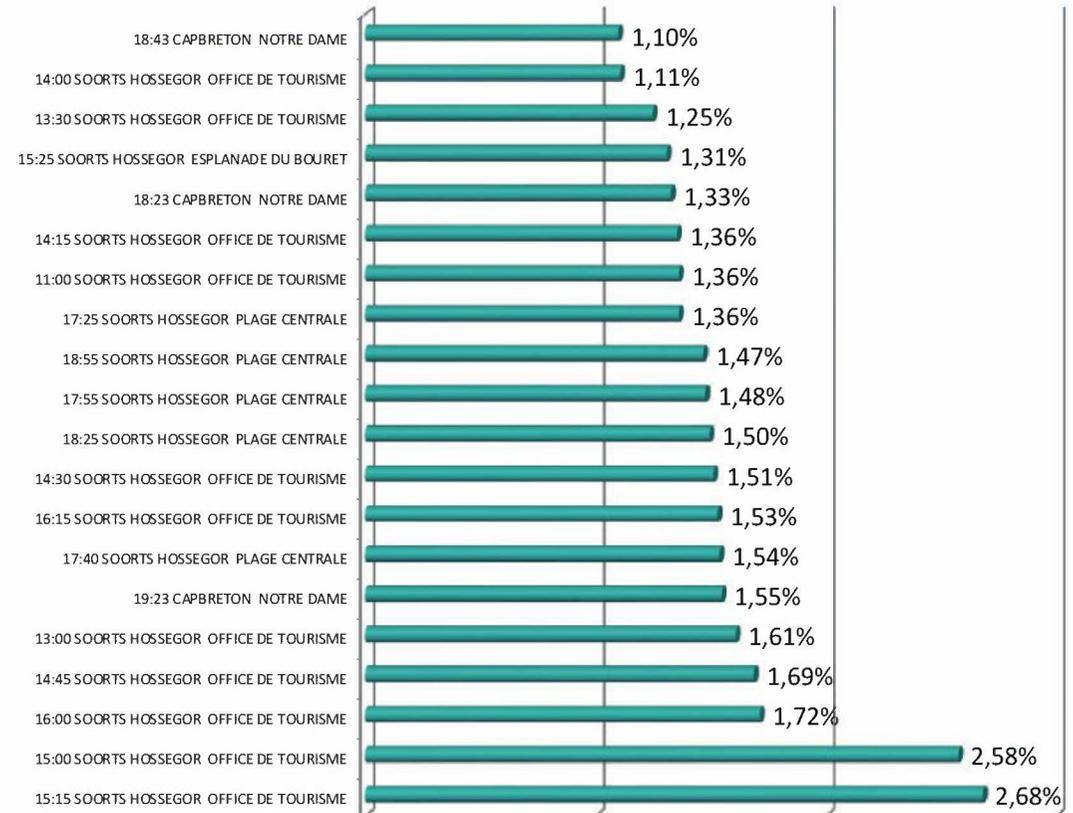
FRÉQUENTATION MOYENNE PAR TYPE DE JOURNÉE JUILLET / AOÛT ET MOYENNE JOURS JOB (H)



Top Arrêt – H

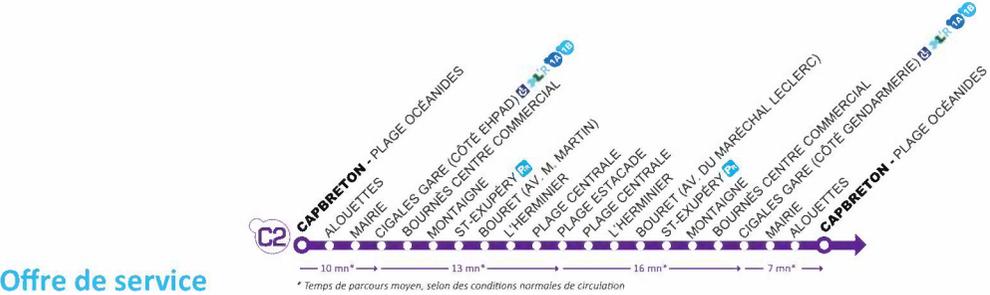


Top Horaires Arrêt Ligne H



LIGNES CAPBRETON C1 ET C2

Jours de fonctionnement
Tous les jours du 4 juillet au 30 août 2020



Offre de service

- > Les lignes restent inchangées.
- > En revanche, sur la ligne C1, la desserte du camping La Pointe a été supprimée en raison de sa trop faible fréquentation.

C1 Capbreton <> Plage Centrale <> Savane <> Piste
> La ligne dessert Capbreton Allées Marines
> Fréquence : toutes les 15 min en heure de pointe et toutes les 40 min.

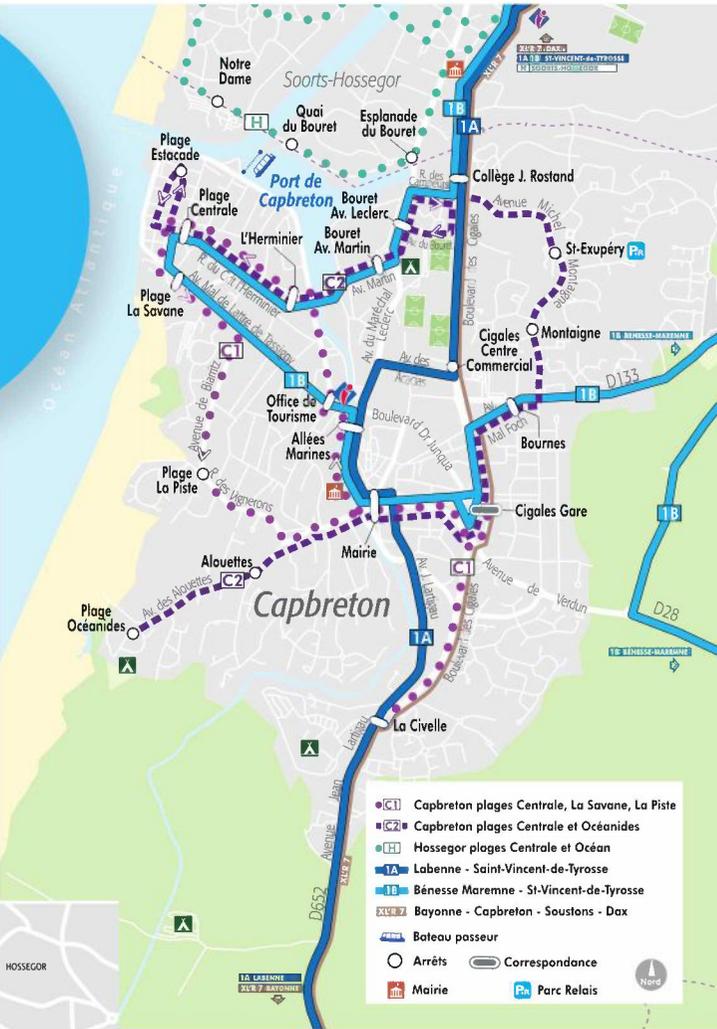
C2 Capbreton <> Plage Centrale <> Océanides
> Fréquence : toutes les heures entre 9h40 et 19h40.

Les moyens nécessaires



EN CHIFFRES

- > 17 977 voyages en juillet et août
- > 1 commune desservie
- > 19 753 km réalisés
- > 3 autobus et 1 autobus de réserve
- > 5 conducteurs



- C1** Capbreton plages Centrale, La Savane, La Piste
- C2** Capbreton plages Centrale et Océanides
- 1A** Hossegor plages Centrale et Océan
- 1B** Labenne - Saint-Vincent-de-Tyrosse
- 1C** Bénése Mareme - Saint-Vincent-de-Tyrosse
- 1D** Bayonne - Capbreton - Soustons - Dax
- 1E** Bateau passeur
- 1F** Arrêts
- 1G** Correspondance
- 1H** Mairie
- 1I** Parc Relais

Portone du bateau passeur E-Boucaut
Bateau passeur E-Boucaut: départs toutes les heures
Bateau passeur E-Boucaut: départs toutes les 15 minutes
Arrêts des lignes YÉGO plages du 5 juillet au 30 septembre
Parking gratuit

3 autobus et 1 autobus de réserve.



77 places : 26 assises, 51 debout + 1 rampe PMR manuelle
Stationnement des véhicules à Labenne.



5 conducteurs par jour

La fréquentation

Les lignes C1 et C2 ont enregistré 17 977 voyages au cours de l'été 2020, soit une fréquentation en recul par rapport à l'exercice 2019 (-20,49 %).

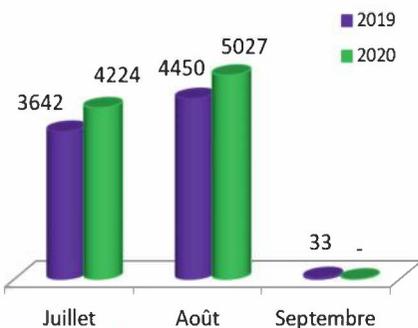
C1 Capbreton plages Centrale, La Savane, La Piste

La ligne C1 Capbreton / Plage centrale / Savane / Piste représente 51,46 % de la fréquentation globale des lignes estivales à Capbreton avec 9 251 voyages soit 159,5 voyages par jour en moyenne. Sa fréquentation progresse de près de 14%. Le mois de juillet voit sa fréquentation augmenter de près de 16%, pour août, l'évolution avoisine les 13%.

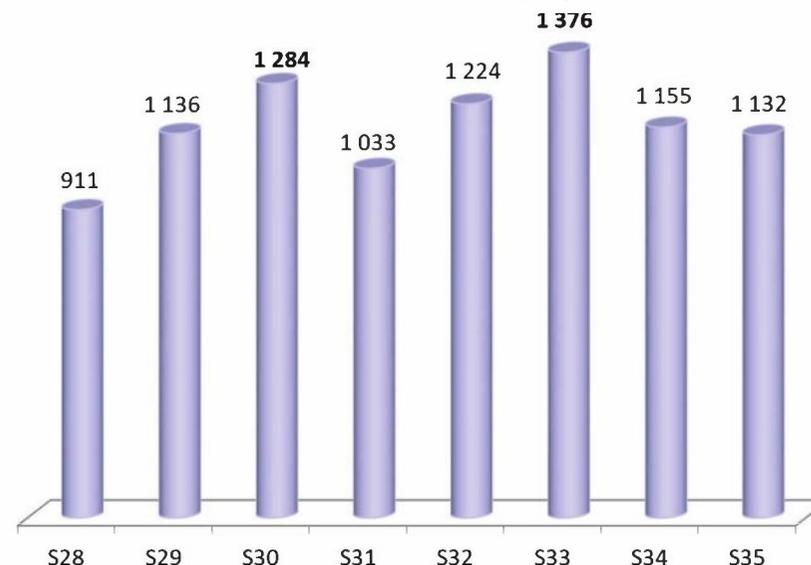
Les semaines 33 et 30 sont les périodes où la fréquentation est la plus forte et comptent respectivement 14,8 et 13,8 % de la fréquentation globale de la ligne C1.

Les mercredis et les mardis sont les jours les plus fréquentés. Ils présentent une fréquentation moyenne journalière supérieure à celle de la moyenne journalière JOB (moyenne des mardis et des jeudis).

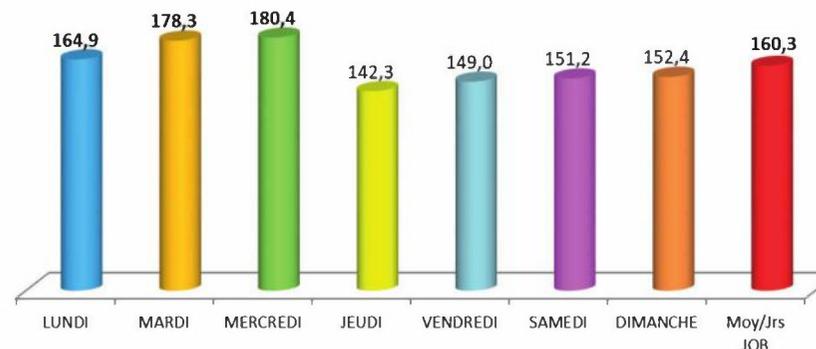
RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION LIGNE C1



FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (C1)

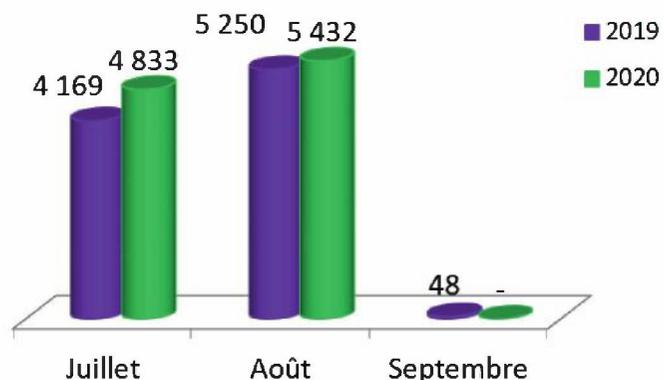


FRÉQUENTATION MOYENNE PAR TYPE DE JOURNÉE JUILLET / AOÛT ET MOYENNE JOURS JOB (C1)



Analyse comparative de la fréquentation cumulée des lignes C1 et E

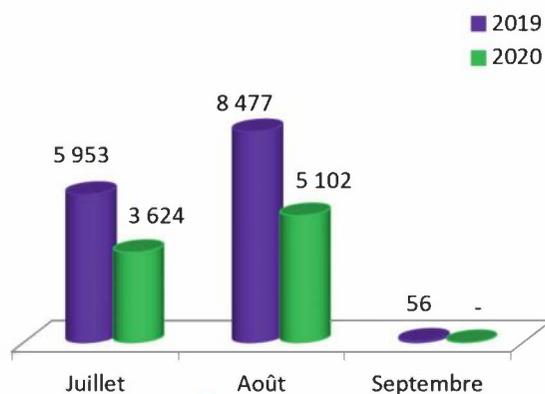
RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION LIGNE C1 & E



Le cumul des lignes C1 et E représente 10 265 voyages durant l'été soit une moyenne de 177 voyages par jour. Le mois d'août comptabilise 52,9 % des voyages.

C2 Capbreton plages Centrale, Océanides

RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION LIGNE C2



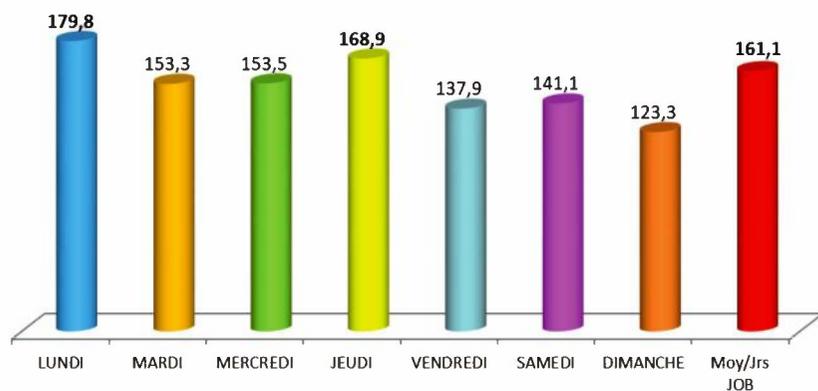
Avec 8 726 voyages, la ligne C2 *Capbreton plages Centrale, Océanides* a une fréquentation en baisse de - 39,7 % et compte une moyenne de 150,4 voyages par jour. Le mois d'août comptabilise 58,4 % des voyages de la ligne et connaît un recul de fréquentation de 39,8 % par rapport à l'exercice 2019. Avec 42,1 % de la fréquentation de la ligne, juillet enregistre une baisse de fréquentation de 38,2 % par rapport à l'été précédent. Les semaines 32 et 33 sont les périodes où la fréquentation est la plus forte et comptent respectivement 15,8 % et 15,5 % de la fréquentation globale de la ligne C2.

Les lundis et les mardis sont les jours les plus fréquentés. Ils présentent une fréquentation moyenne journalière supérieure à celle de la moyenne journalière JOB (moyenne des mardis et jeudis).

FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (C2)



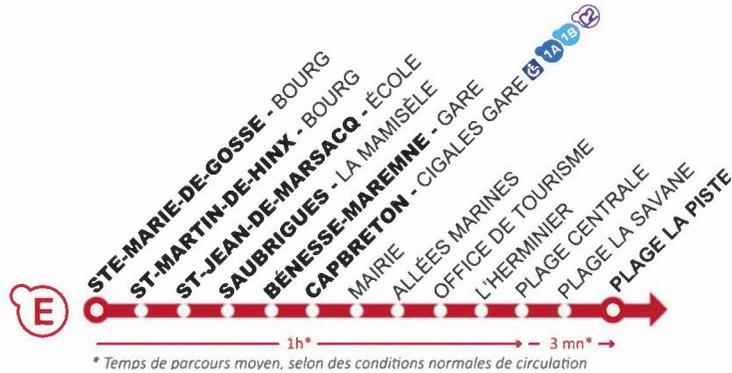
FRÉQUENTATION MOYENNE PAR TYPE DE JOURNÉE JUILLET / AOÛT ET MOYENNE JOURS JOB (C2)



Ligne STE MARIE DE GOSSE - CAPBRETON E

Jours de fonctionnement

Tous les jours du 4 juillet au 30 août 2020



Offre de service

Sainte-Marie de Gosse < > Capbreton Gare routière
1 A/R quotidien.

En 2020 :

> La ligne est identique à celle de 2019

Les moyens nécessaires



1 véhicule mutualisé
Stationnement au dépôt RRTL de Labenne.



Moyens humains jumelés avec les navettes de Capbreton



EN CHIFFRES

> 1 014 voyages

> 6 communes desservies

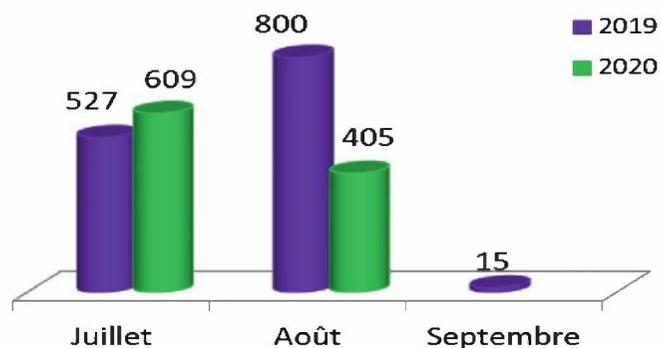
> 6 823 km réalisés

> 1 véhicule mutualisé avec les lignes de Capbreton



Fréquentation

RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION LIGNE E

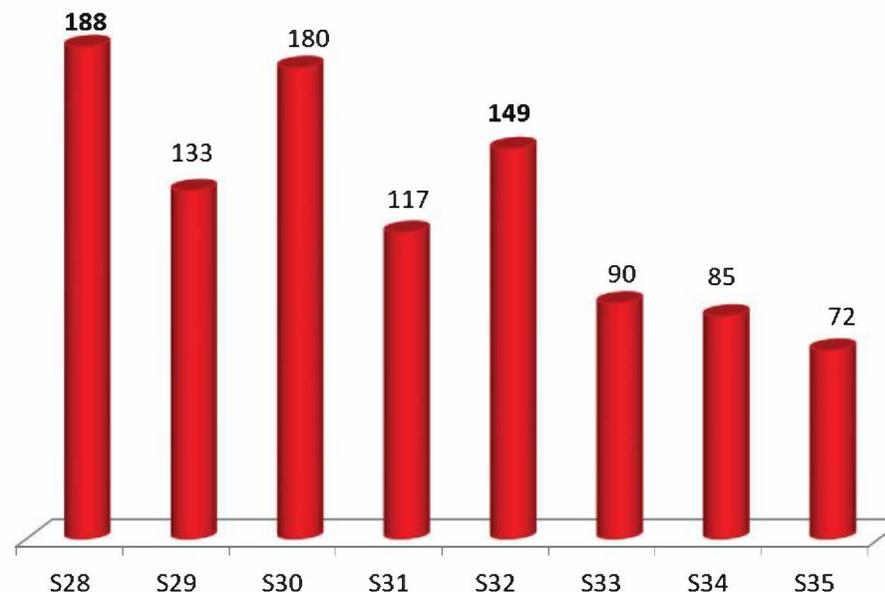


Pour cette nouvelle saison, la ligne E enregistre 1 014 voyages soit une moyenne de 17,48 voyages par jour et une baisse de 24,4 % par rapport à l'exercice précédent. Lors de l'exercice 2020, c'est le mois de juillet qui concentre la plus forte fréquentation, elle représente 60 % des voyages enregistrés sur la ligne E.

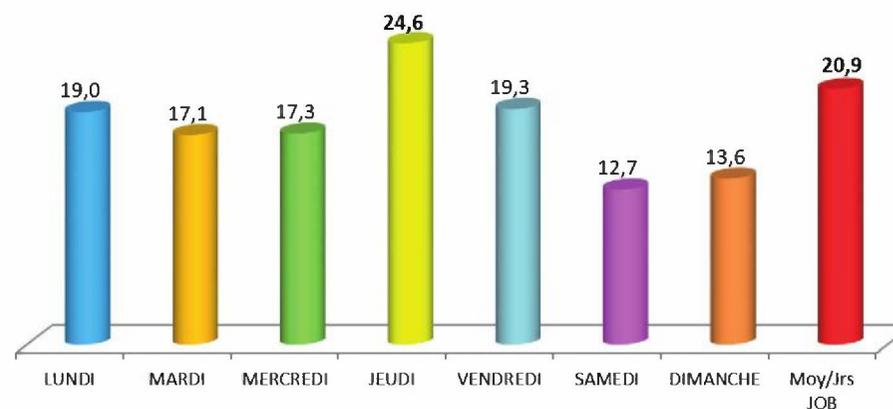
Les semaines 28 et 30 sont les périodes où la fréquentation est la plus forte et comptent respectivement 9,3% et 8,9 % de la fréquentation globale de la ligne E.

Les jeudis et vendredis sont les jours les plus fréquentés. Ils présentent une fréquentation moyenne journalière supérieure à celle de la moyenne journalière JOB (moyenne des mardis et jeudis).

FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (E)

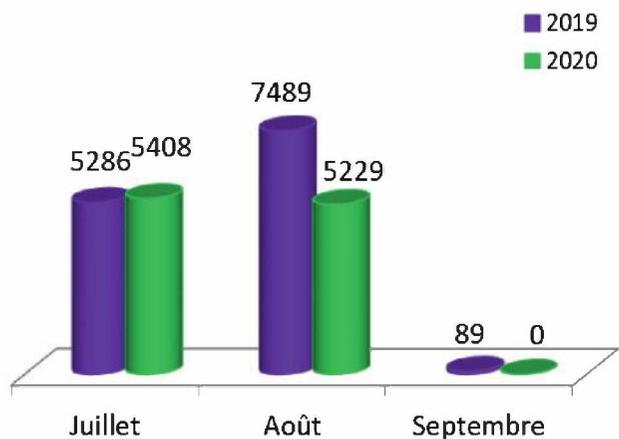


FRÉQUENTATION MOYENNE PAR TYPE DE JOURNÉE JUILLET / AOÛT ET MOYENNE JOURS JOB (E)



Fréquentation

RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION LIGNE S



En 2020, la fréquentation de la ligne S atteint 10 637 voyages soit une baisse de 17,3 % par rapport à la saison précédente. Une moyenne de 183,39 voyages a été enregistrée chaque jour. Le mois d'août représente 49,15 % de la fréquentation globale de la ligne avec une inflexion de sa fréquentation de 30,17 % par rapport à 2020. En revanche, la fréquentation du mois de juillet connaît une légère évolution de 2,3%.

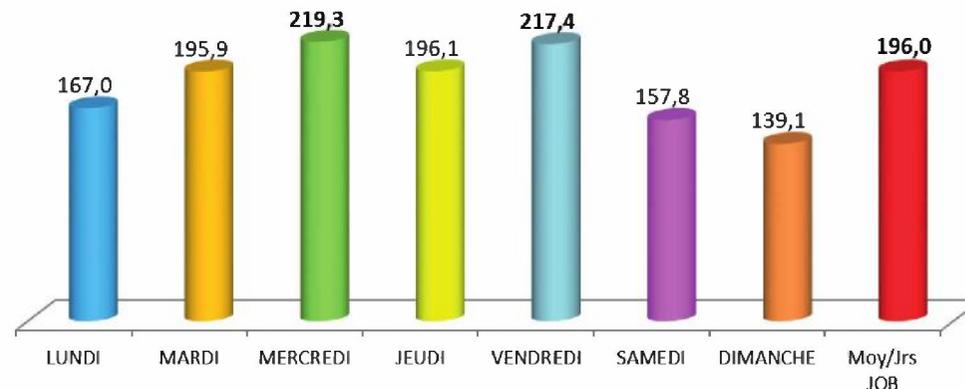
Les semaines 30 et 31 sont les périodes où la fréquentation est la plus forte et comptent respectivement 18,48 % et 14,63 % de la fréquentation globale de la navette S.

Les mercredis et vendredis sont les jours les plus fréquentés. Ils présentent une fréquentation moyenne journalière supérieure à celle de la moyenne journalière JOB (moyenne des mardis et des jeudis).

FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (S)



FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (S)



Ligne AZUR - MESSAGES A

Jours de fonctionnement

Tous les jours du 4 juillet au 30 août 2020



* Temps de parcours moyen, selon des conditions normales de circulation.

Offre de service

Azur < > Messanges Plage

1 navette de 13h33 à 19h30

> En 2020, suppression d'un A/R (départ de 18h de Messanges et celui de 13h53 depuis Azur).

Les moyens nécessaires



1 autocar + 1 véhicule de réserve mutualisé avec la ligne S
Capacité : 77 places (22 assises / 55 debout + rampe PMR manuelle)

Stationnement au dépôt RRTL de Soustons.



2 conducteurs tous les jours

EN CHIFFRES

- > 5 383 voyages en juillet et août
- > 2 communes desservies
- > 10 266 km réalisés
- > 1 Autocar et 1 véhicule de réserve mutualisé
- > 2 conducteurs tous les jours

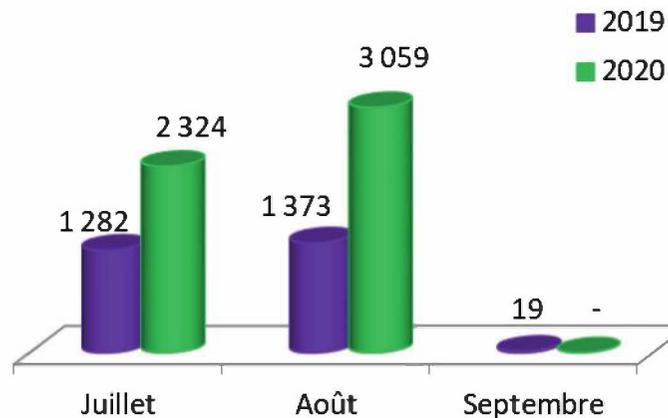


Fréquentation

En 2020, 5 383 voyages ont été enregistrés sur la navette Azur / Messages sur une base de 58 jours de fonctionnement sur la période estivale. La fréquentation augmente de 101,1 % (pour rappel les données de cette ligne présentaient quelques incohérences en 2019). Le mois d'août représente 56,8 % de la fréquentation de la ligne contre 43,17 % pour juillet. La fréquentation de juillet progresse de 81,27 % soit 68,33 % à jours constants et celle du mois d'août de 122,79 % soit 130,22 à jours constants. Les semaines 28 et 34 sont les périodes où la fréquentation est la plus forte et comptent respectivement 18,4% et 14,7% de la fréquentation globale de la ligne A.

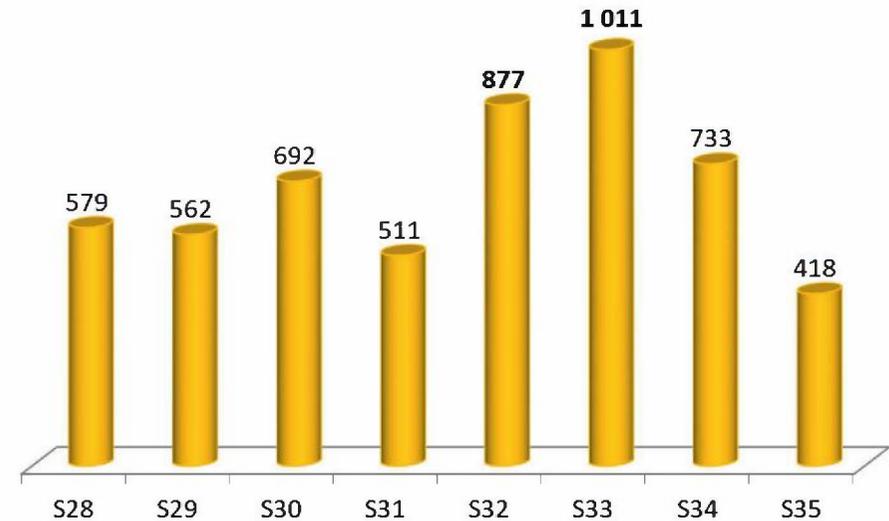
Les mardis et lundis sont les jours les plus fréquentés. Ils présentent une fréquentation moyenne journalière supérieure à celle de la moyenne journalière JOB (moyenne des mardis et des jeudis).

RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION LIGNE A

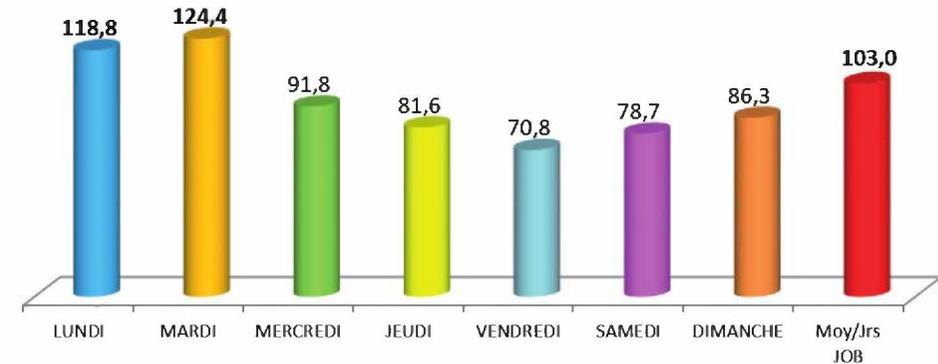


Afin de nous permettre d'effectuer un comparatif de la ligne A avec les données des années précédentes, nous avons cumulé les fréquentations des lignes A et M.

FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (A)



FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (A)



Ligne MOLIETS M

Jours de fonctionnement

Tous les jours du 4 juillet au 30 août 2020



* Temps de parcours moyen, selon des conditions normales de circulation

Offre de service

Moliets < > Moliets Plage

1 navette de 10h15 à 19h

Nouveauté 2020 :

> Ajustement horaires de certains circuits et suppression d'un A/R (départ de 12h de la route de Léon et celui de 12h15 de la plage).

Les moyens nécessaires



1 autocar et 1 véhicule de réserve mutualisé
Capacité : 79 places (55 assises / 26 debout + rampe électrique). Stationnement au dépôt RRTL de Léon.

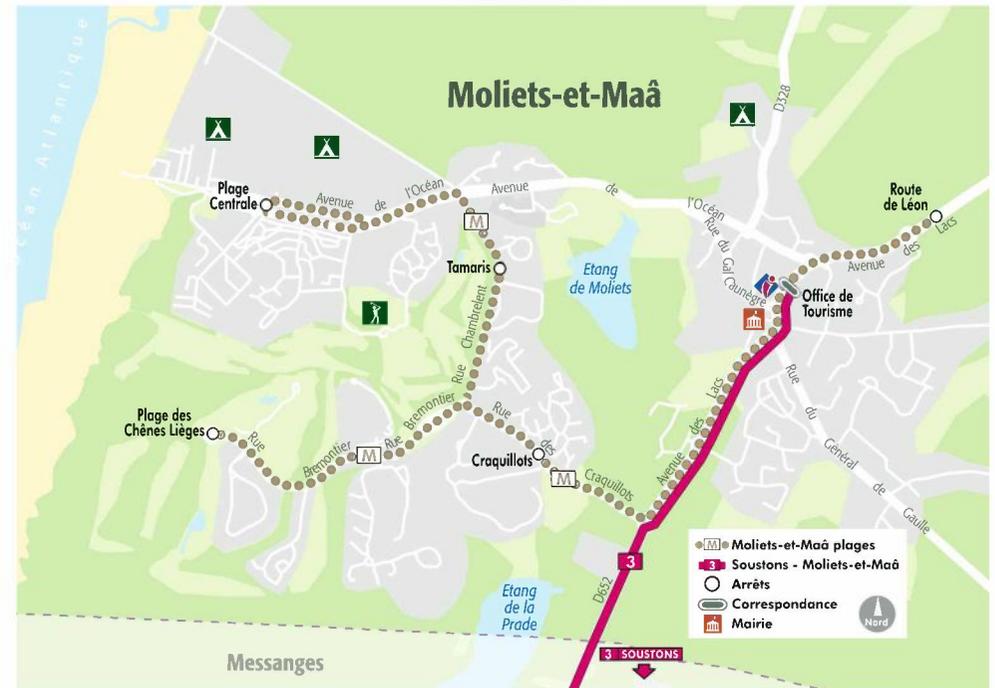


1 conducteur tous les jours



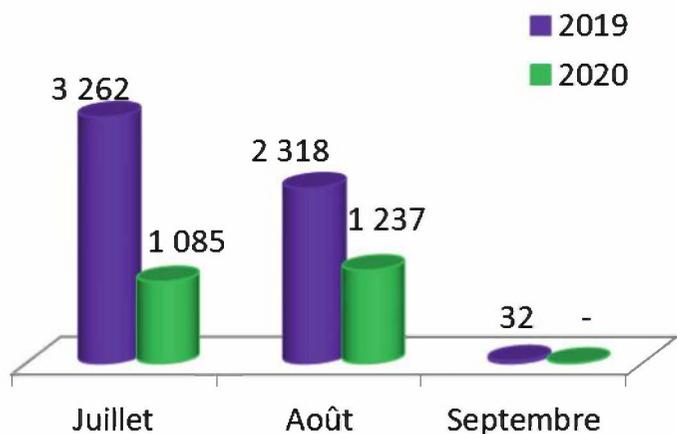
EN CHIFFRES

- > 2 322 voyages en juillet et août
- > 1 commune desservie
- > 7 257 km réalisés
- > 1 Autocar et 1 véhicule de réserve mutualisé
- > 2 conducteurs tous les jours



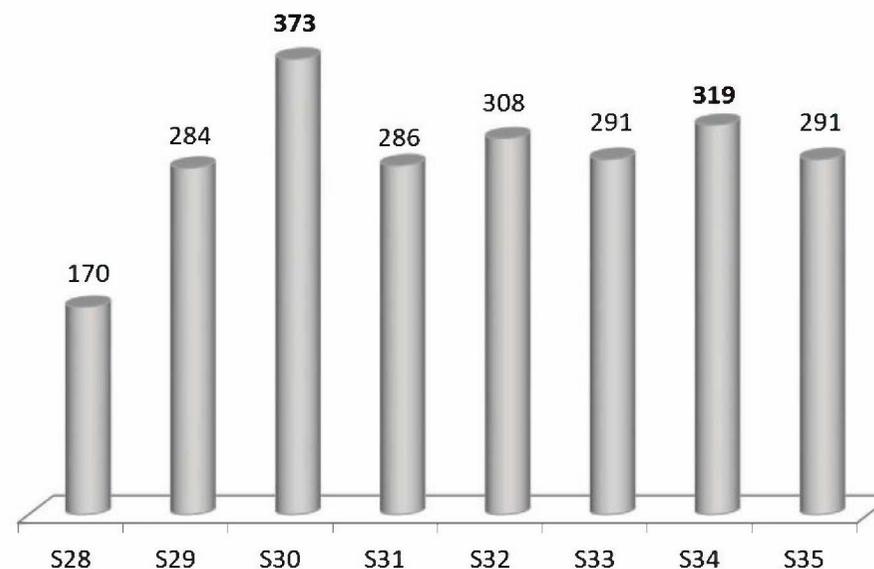
Fréquentation

RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION LIGNE M

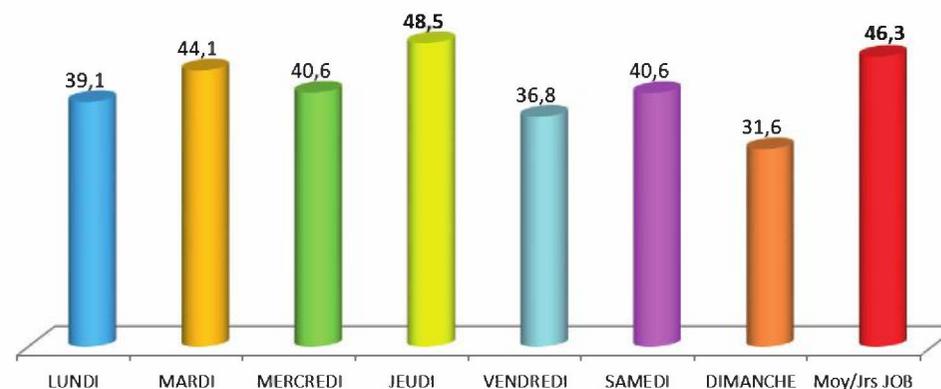


En 2020, la ligne M a enregistré 2 322 voyages soit une moyenne de 40 voyages par jour. La fréquentation de cette ligne recule de 58,62 % par rapport à l'exercice précédent. Le mois d'août représente 53,3 % de la fréquentation de la ligne (-44,9 % par rapport à 2019 à jours constants) contre 46,7 % pour le mois de juillet (-69,11 % par rapport à 2019 à jours constants). Les semaines 30 et 34 sont les périodes où la fréquentation est la plus forte et comptent respectivement 16 % et 13,7 % de la fréquentation globale de la navette M. Les jeudis et les mardis sont les jours les plus fréquentés. Ils présentent une fréquentation moyenne journalière supérieure à celle de la moyenne journalière JOB (moyenne des mardis et des jeudis).

FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (M)



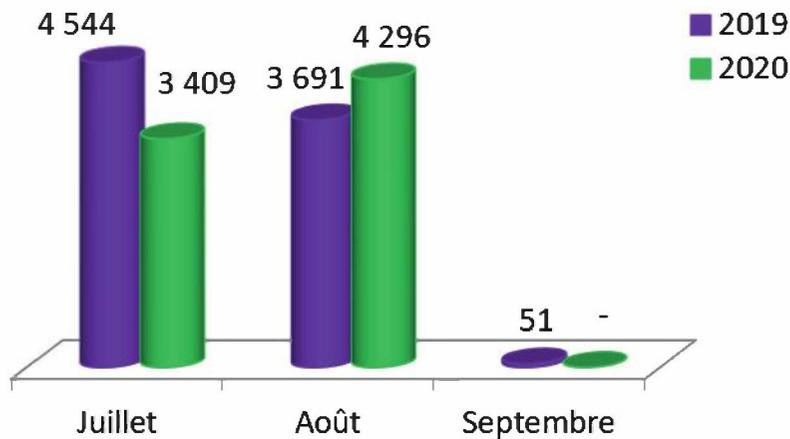
FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (M)



Analyse comparative de la fréquentation des lignes AM, A et M

Le cumul des lignes A et M représente 7 705 voyageurs durant l'été soit une moyenne de 132,8 voyageurs par jour. Le mois de juillet comptabilise 44,2 % et le mois d'août 55,8 % de la fréquentation globale de la ligne. A nombre de jours constants d'exploitation le mois de juillet enregistre une baisse de 30,34 % et le mois d'août une hausse de 20,27% par rapport à 2020.

RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION LIGNE AM, A ET M



Chiffres :

2015 : lignes AM Azur - Messanges + M Moliets

2016 : ligne AM Azur - Moliets et Mâa

2017 - 2018 - 2019 : lignes A Azur - Messanges + M Moliets



Ligne LABENNE L

Jours de fonctionnement

Tous les jours du 4 juillet au 30 août 2020



Offre de service

Labenne < > Labenne Plage

1 navette de 10h30 à 18h30

10 rotations par jour.

> Ligne identique à celle de 2019

Les moyens nécessaires



1 autocar

Capacité : 77 places (55 assises / 22 debout + rampe PMR électrique)

Stationnement au dépôt RRTL de Labenne.



Moyens humains

1 conducteur

EN CHIFFRES

> 3 389 voyages en juillet et août

> 1 commune desservie

> 5 164 km réalisés

> 1 autocar

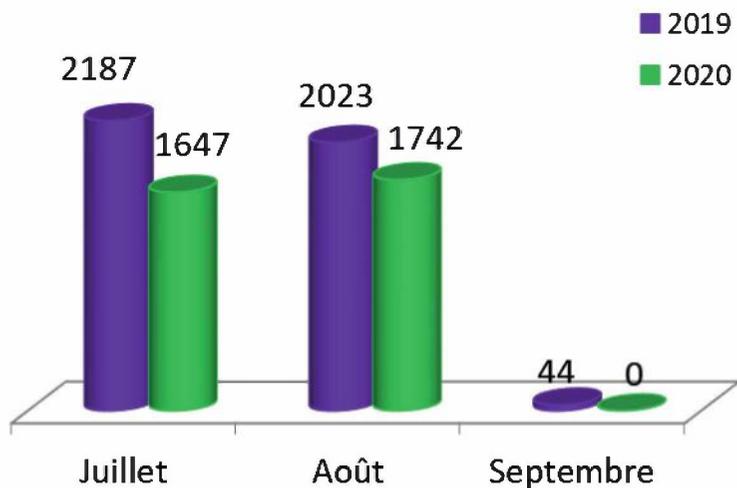
> 1 conducteur



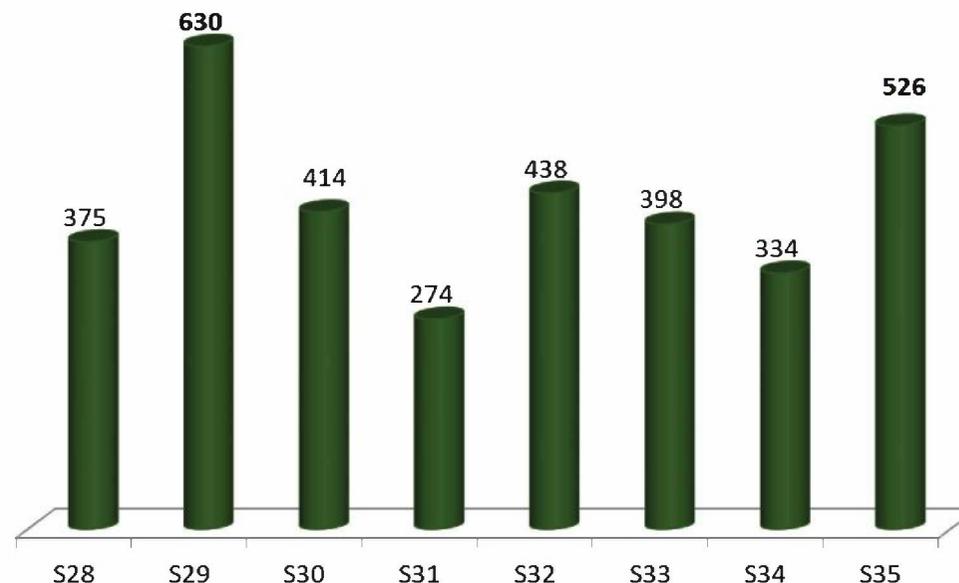
Fréquentation

3 389 voyages réalisés sur la navette Labenne sur une base de 58 jours de fonctionnement sur la période estivale. Soit une fréquentation en baisse de 20,3 % par rapport à 2019. Le mois d'août représente 48,6 % de la fréquentation globale de la ligne malgré une baisse de fréquentation de 11 % par rapport à août 2019. En juillet avec 48,6 % de la fréquentation globale de la ligne, la baisse est plus conséquente et atteint 30 % à jours constants. Les semaines 29 et 32 sont les périodes où la fréquentation est la plus forte et comptent respectivement 18,6 % et 15,5 % de la fréquentation globale de la navette L. Les lundis et mardis sont les jours les plus fréquentés. Ils présentent une fréquentation moyenne journalière supérieure à celle de la moyenne journalière JOB (moyenne des mardis et des jeudis).

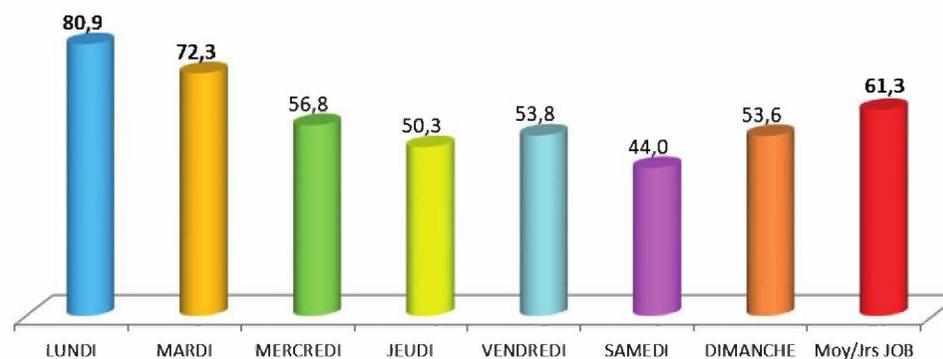
RÉPARTITION DE LA FRÉQUENTATION LIGNE L

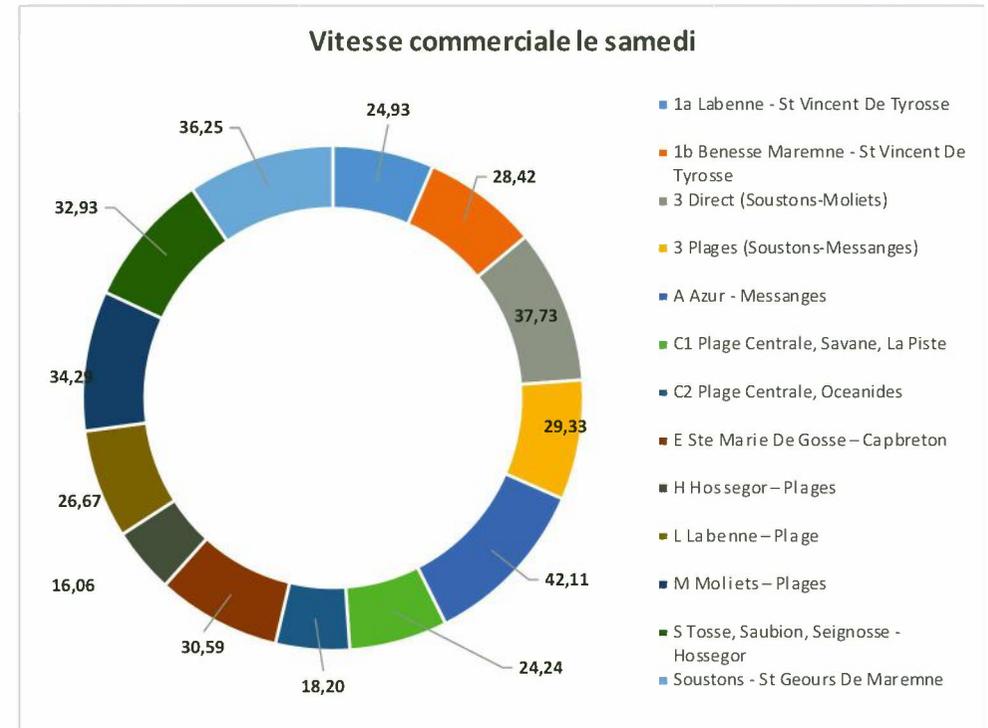
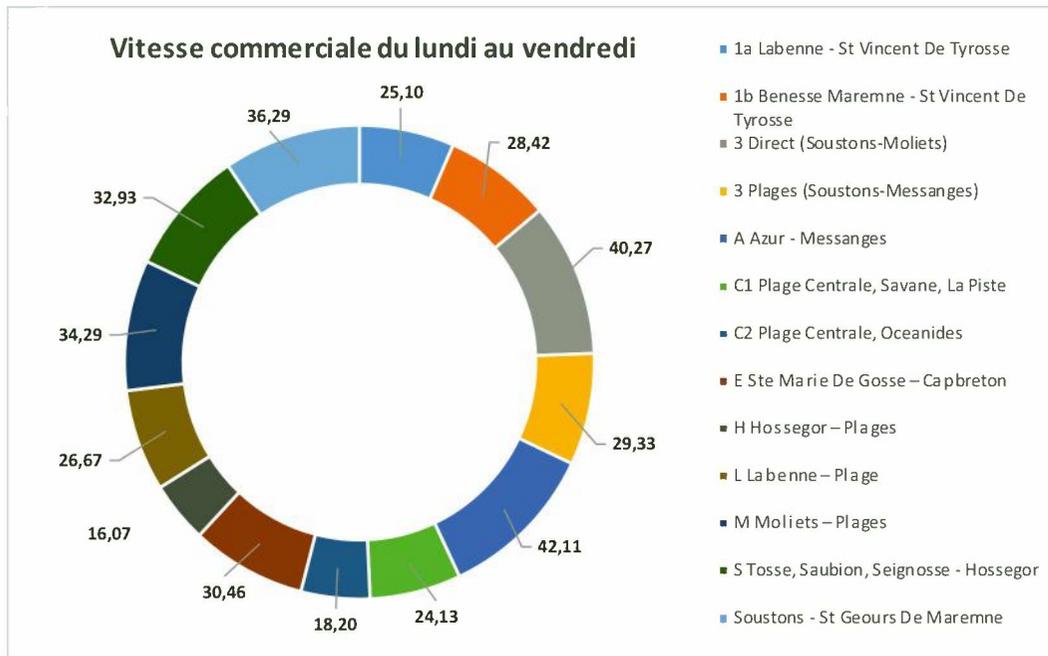


FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (L)



FRÉQUENTATION GLOBALE PAR SEMAINE (L)





La vitesse commerciale est une moyenne pondérée des vitesses réellement atteintes sur les différents tronçons d'une ligne.

Elle prend également en compte :

- les temps d'arrêts aux stations,
- les temps d'accélération
- les temps de décélération.

La vitesse commerciale est un évènement essentiel de l'attractivité d'une ligne de transport public.

La vitesse commerciale plus élevée sur la ligne E s'explique par le fait que ce tracé comporte moins d'arrêts entre Sainte Marie de Gosse et Capbreton.



Les perturbations sur le réseau Yégo Plages

L'été, les problèmes liés à la circulation constituent la principale cause de perturbation du réseau entraînant essentiellement des retards. Certaines des perturbations indiquées ci-dessous ont impacté plusieurs lignes et sont donc comptabilisées plusieurs fois. En situation dégradée, les usagers sont informés via les outils en ligne : site web, alerte SMS et FB. Lorsque la durée de l'incident est plus longue un affichage à bord et aux arrêts complète le dispositif d'information voyageur.

Nature de l'incident	Impact	Ligne 1A	Ligne 1B	Ligne 2	Ligne 3	Ligne 3 Plage	Ligne C1	Ligne E	Ligne H	Ligne S	Ensemble du réseau	Totaux
Travaux, déviation	Retard	1						1				2
Travaux, déviation	Retard et arrêt non desservi ou déplacé					1						1
Pb de Circulation (dense, véhicule mal stationné...)	Retard	1	2		2				3		1	9
Accident d'un tiers sur la voie ou le parcours emprunté par le bus	Retard	1	1									2
Panne, crevaison	Retard						1		1	1		3
Fêtes	Arrêt non desservi ou déplacé	1	1	1								3
Hommage	Réseau interrompu 1 mn										1	1
	Totaux	4	4	1	2	1	1	1	4	1	2	21

Les réclamations sur le réseau Yégo Plages

Objet de la réclamation	Nombre de réclamation	Moyenne de délai de résolution (jours)	Dédommagement financier
Arrêt non desservi	1	7	-
Total général	1	7	-



Les supports de communication Yégo Plages

Dépliants horaires



Affiche déclinée en 120 x 176, A3, dos de bus et écrans TFT

Info réseau

Travaux, fêtes de village, perturbations...chacune de ces situations se traduit par la forme d'une info réseau relayée par voie d'affichage, web, alertes sms, e-mailing.



VII/ LES ÉLÉMENTS FINANCIERS



LIGNES YEGO	KM TOTAUX	COÛT DE ROULAGE	TOTAL TEMPS	COÛT DE CONDUITE
1A LABENNE - ST VINCENT DE TYROSSE	137 769,20	88 923,32	6 407,22	153 824,39
1B BENESSE MAREMNE - ST VINCENT DE TYROSSE	61 732,80	29 839,21	2 716,24	65 211,34
2 ST GEOURS DE MAREMNE - SOUSTONS	125 138,50	82 083,38	5 219,93	125 319,86
3 MOLIETS ET MAA - SOUSTONS	44 399,10	22 631,23	1 825,08	43 816,53
TOTAL GÉNÉRAL	369 039,60	223 477,13	16 168,47	388 172,11

LIGNES YEGO PLAGES	KM TOTAUX	COÛT DE ROULAGE	TOTAL TEMPS	COÛT DE CONDUITE
1A LABENNE - ST VINCENT DE TYROSSE	23 899,20	15 694,70	1 257,13	30 181,21
1B BENESSE MAREMNE - ST VINCENT DE TYROSSE	17 240,00	11 321,57	814,89	19 563,89
2 ST GEOURS DE MAREMNE - SOUSTONS	29 109,50	19 131,02	1 117,66	26 832,70
3 DIRECT (Soustons-Moliets)	12 496,00	8 162,35	449,52	10 791,99
3 PLAGES (Soustons-Messanges)	17 944,80	11 692,02	905,65	21 742,74
A AZUR - MESSANGES	10 266,00	6 748,67	432,60	10 385,74
C1 Plage Centrale, SAVANE, LA PISTE	13 133,40	10 286,61	968,55	23 252,86
C2 Plage Centrale, OCEANIDES	10 862,00	8 507,55	830,90	19 948,25
E STE MARIE DE GOSSE – CAPBRETON	5 355,40	4 194,56	342,01	8 210,86
H HOSSEGOR – PLAGES	16 131,70	7 501,77	1 293,97	31 065,48
L LABENNE – PLAGE	3 670,80	2 425,23	271,85	6 526,56
M MOLIETS – PLAGES	7 257,00	3 412,59	516,60	12 402,51
S TOSSE, Saubion, Seignosse - HOSSEGOR	17 149,30	11 327,40	785,94	18 868,73
TOTAL GÉNÉRAL	184 515,10	120 406,06	9 987,25	239 773,53



	Yégo	Yégo Plages	MACS
Recettes encaissées	73 499	0	73 499
Rémunération Opérateur Interne (contrat OSP)	1 191 586	608 883	1 800 469
<i>dont contrat OSP</i>	1 191 586	608 883	1 800 469
<i>dont publicité</i>			
Reversement des recettes à l'AO	-73 499		-73 499
Total	1 191 586	608 883	1 800 469

	2020
Coût kilométrique	343 883
<i>Gazole</i>	138 824
<i>Entretien hors gazole</i>	205 060
Coût de conduite	627 946
Charges fixes directes*	347 546
Véhicules équipés billettique et SAEIV	209 617
<i>Crédit Bail</i>	0
<i>Locations</i>	6 960
<i>Amortissements</i>	170 348
<i>Assurance Flotte</i>	32 309
Billettique - maintenance et consommables	19 824
Communication	29 683
Autres frais fixes directs	7 639
Vêtements de travail	2 801
Logiciel de TAD	0
Divers	4 838
Personnel Support terrain	80 783
Frais Généraux	390 028
Fonctions support	153 801
Bureau d'étude	67 520
Frais généraux indirects	149 137
Impôts et Taxes (hors taxes sur salaires)	18 912
Autres charges	657
Frais financiers	19 394
Résultat exceptionnel	1 127
Participation IS	40 685
Aléas	32 114
Total	1 800 469

* Les charges fixes directes comprennent les véhicules, la billettique, la communication et les autres frais fixes.



VIII/ LES ANNEXES



RÉPARTITION DE L'FFECTIF FONCTION CONDUITE PAR SEXE

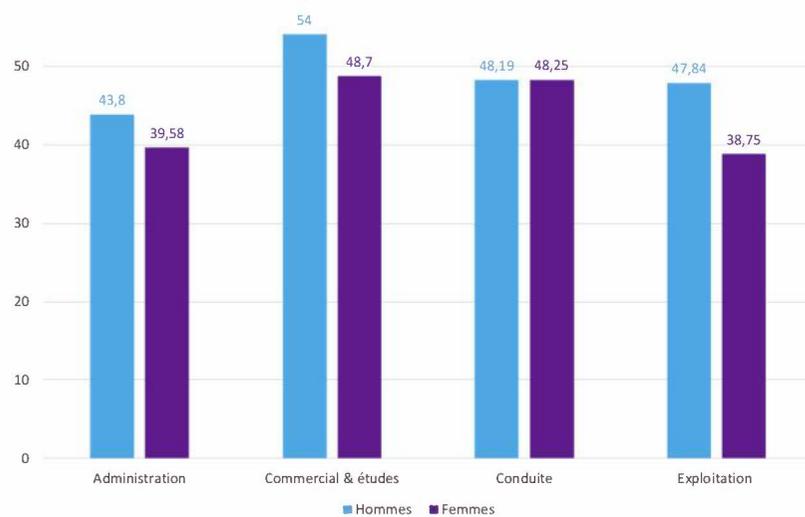
Année 2020	Effectif global	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	% de femmes
CDI	21,33	17,82	3,51	16,46%
CDD	1,92	1,92	0	0%
Total*	23,25	19,74	3,51	15,10%

*Effectif physique 71. Effectif global 45

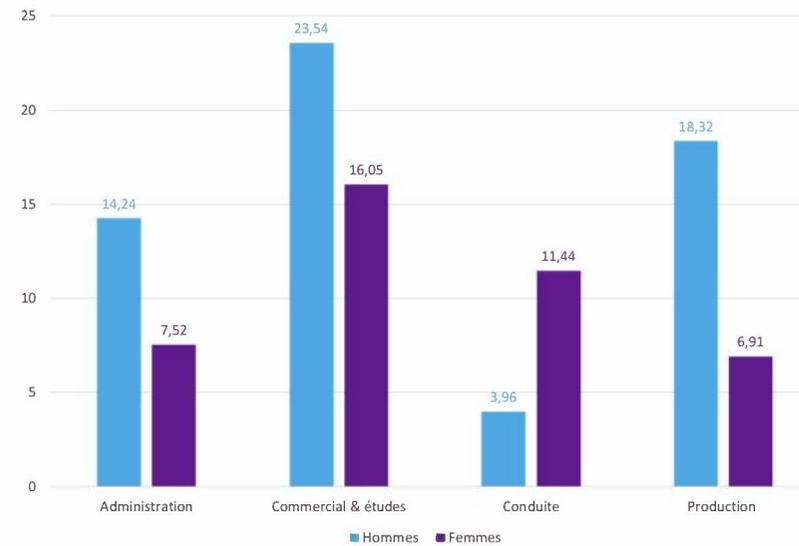
RÉPARTITION DE L'FFECTIF FONCTION SURPORTS PAR SEXE

Année 2020	Effectif global	Nombre d'hommes	Nombre de femmes	% de femmes
CDI	26,95	15,19	11,76	43,64%
CDD	0,61	0	0,61	100,00%
Total*	27,56	15,19	12,37	44,88%

ÂGE MOYEN PAR SERVICE H/F



ANCIENNETÉ MOYENNE PAR SERVICE H/F



Politique sociale

Revalorisations salariales

- Augmentation du salaire mensuel de base à compter du 1er mars 2020 de :
 - 1.7% pour les échelles 6 et 7
 - 1.5 % pour les échelles 8 et 9
 - 1% pour les 10 à 15 et les cadres.

Intégration de la prime de non accrochage et de la prime de technicité dans le salaire de base

À compter du 1^{er} mars 2020, dans la continuité de la mise en œuvre de l'accord sur l'attribution des mois de bonification, il a été décidé que la prime de non accrochage et la prime de technicité seraient désormais intégrées au salaire de base.

Il résulte de cette décision que la grille d'évaluation des conducteurs sera modifiée pour tenir compte de l'accidentologie.

Cette disposition met fin à l'application de l'article 4 de l'accord sur les négociations annuelles obligatoires signé le 12 avril 2016 qui prévoyait « *Le montant de la PNA des salariés à temps partiel sera proratisé au nombre d'heures réellement effectuées sur l'année sans pouvoir dépasser le montant de la prime attribuée à un salarié à temps complet* ».

Modification des critères d'attribution des repas en services réguliers

À compter du 6 avril 2020, les indemnités de repas régulier de l'ensemble des graphiques seront attribuées si le conducteur travaille en continu entre 11h34 et 13h26 ou entre 18h49 et 20h26 ; ou si le conducteur ne bénéficie pas d'une coupure supérieure à 44 minutes à l'intérieur de ces plages horaires ; ou si le conducteur est en coupure hors de la résidence d'emploi dans l'intégralité de ces plages horaires.

Modification des critères d'attribution des repas en services occasionnels

À compter du 1^{er} septembre 2020, pour les services occasionnels, les indemnités de repas occasionnel seront attribuées si le conducteur travaille en continu entre 11h34 et 13h26 ou entre 18h49 et 20h26 ; ou si le conducteur ne bénéficie pas d'une coupure supérieure à 44 minutes à l'intérieur de ces plages horaires ; ou si le conducteur est en coupure hors de la

résidence d'emploi dans l'intégralité de ces plages horaires.

Pour les séjours supérieurs à une journée avec découchage, sauf pour les repas du premier et dernier jour qui seront indemnisés conformément à l'alinéa précédent, les salariés bénéficieront de deux repas par jour.

Modification des temps des prises et fins de services intermédiaires des graphiques des lignes annuelles Yëgo

À compter de la rentrée 2020, les graphiques des lignes annuelles Yëgo seront élaborés conformément aux règles suivantes :

Prise et fin de service intermédiaires : 5 minutes de mise en place et de fin de voyage seront attribuées pour les périodes intermédiaires autres que le début et la fin de journée de travail si elles sont effectuées en autobus (non applicable en cas de relève en voiture).

Mise en place au départ de ligne de 3 minutes.

Ces dispositions ne sont pas applicables aux navettes plages en début de journée ou après une coupure intermédiaire.



Un parc adapté et récent

Le parc véhicule Yégo est adapté en capacité selon les fréquentations estimées des différentes lignes.

Constitué de 8 véhicules et de 4 réserves, le parc Yégo est très récent et bénéficie des dernières technologies de dépollution (filtres à particules, réduction catalytique sélective).

L'ensemble des véhicules affecté au réseau est accessible aux personnes à mobilité réduite (1 UFR par véhicule).

Des équipements spécifiques

L'espace vélo

Les véhicules affectés aux lignes 1, 2 et 3 disposent d'un espace dédié de 4 emplacements pour les vélos.

Ces véhicules de 12 m ont trois portes latérales, celle de l'arrière étant réservée à la montée de vélos. Pour des questions de sécurité, l'espace vélo est indépendant de l'espace voyageur.



En 2020, 400 vélos ont été transportés sur le réseau Yégo.

En période estivale, l'espace vélo se transforme en espace dédié aux planches de surf.

Les écrans TFT

Ces mêmes véhicules, sont équipés d'écrans TFT permettant de diffuser l'information relative au réseau.

Avec la mise en place du nouveau SAEIV, les écrans ont été changés pour une mise en conformité avec le nouveau système. Leur mise en service effective est liée à la fiabilisation des fonctionnalités du logiciel.

